

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

60 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Quelques jours avant d'entreprendre un voyage sur le Vieux-Continent

G. Ford tente de rassurer les Européens

Le président Ford a déclaré hier que la manière dont il a traité l'affaire du « Mayaguez » offre à son avis « la ferme assurance que les Etats-Unis ont la capacité et la volonté d'agir devant les urgences et les défis ». Le président était interviewé à la télévision par cinq journalistes étrangers. L'émission a été diffusée par satellite en Europe occidentale.

Le président, qui part mercredi pour un voyage d'une semaine en Europe, a exprimé l'espoir que cette tournée sera « très utile » pour rappeler les engagements des Etats-Unis. M. Ford, qui commencera son voyage par deux journées de sommet atlantique à Bruxelles, a l'inten-

tion de rendre l'alliance plus « solide et plus cohérente », non seulement dans le domaine militaire, mais aussi dans ceux de la diplomatie et de l'économie.

Pas d'isolationnisme

On a demandé à M. Ford s'il pensait que les Etats-Unis entraient dans une ère d'isolationnisme. Il ne le pense pas, estimant au contraire que les Etats-Unis entrent dans une période dans laquelle ils montreront au monde qu'ils peuvent prendre des décisions et « s'y tenir ».

« Certains actes accomplis récemment au Congrès devraient assurer nos alliés que le président, le Congrès et la population de ce pays peuvent travailler ensemble ». M. Ford a cité comme exemple la Chambre des représentants qui, la semaine dernière, a repoussé un amendement qui aurait eu pour effet le retrait de 70.000 soldats américains de divers pays dans le monde.

« Ceci aurait affecté nos engagements envers l'OTAN » a dit le président. Autant que je me souviens, le vote a été de 311 voix contre 95. C'est plus favorable qu'un vote qui avait eu lieu l'an dernier.

« Ceci est une indication montrant que les Américains sont en train de sortir du traumatisme causé par le Vietnam ».

M. Ford a également noté que le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité qui s'opposait depuis longtemps à d'importants effectifs militaires américains en Europe, a manifesté récemment l'intention de réviser sa manière de voir.

Le président ne voit aucune détérioration de l'Alliance atlantique : « Mon impression est que l'Alliance occidentale est très forte, et il n'y a pas de raison qu'elle ne puisse pas être renforcée... nous devons améliorer et moderniser notre potentiel militaire dans l'alliance. Bien que je voie des problèmes dans un ou deux pays, sur le plan intérieur, notre alliance est fondamentalement forte. Tant que les Etats-Unis ne se retireront pas et continueront à être un partenaire fort, l'alliance restera forte ».

► Suite en dernière page

Pour mettre fin aux affrontements entre feddayin et Palestiniens

Un gouvernement militaire dirigera le Liban

Le général Nureddine Rifai a été désigné par le président Souleiman Franjie pour former un gouvernement militaire au Liban, a-t-on annoncé officiellement hier. Cette décision a été prise pour mettre fin aux combats entre feddayin et Palestiniens qui, pour le quatrième jour consécutif, se sont poursuivis hier à Beyrouth.

Le crépitement des rafales de mitraillettes et l'explosion des obus de mortiers et de bazookas ont continué de résonner dans les rues du Sud-Est de la capitale, bien que les forces de sécurité nationales aient été envoyées sur place pour tenter de rétablir l'ordre.

Selon un bilan officieux de la police, les affrontements armés ont déjà causé plus de 35 morts et quelque

200 blessés. De nombreuses victimes sont des passants ou des automobilistes, atteints par des tirs croisés.

Les écoles, les banques et la plupart des services publics sont demeurés fermés. La quasi-totalité des rideaux de fer sont restés baissés, bien que le syndicat des commerçants ait demandé à ses adhérents de reprendre le travail.

Le gouvernement de M. Rachid Solh pouvait difficilement prendre des décisions efficaces. Le premier ministre avait en effet démissionné la semaine dernière après avoir perdu son soutien parlementaire à la suite d'une semaine de batailles de rues semblables, qui avaient causé, le mois dernier, 200 morts et plus de 500 blessés.

► Suite en dernière page

Hailé Sélassié très malade

L'ex-empereur Hailé Sélassié, renversé il y a huit mois du trône d'Ethiopie par un coup d'Etat militaire, est gravement malade au point qu'une opération chirurgicale pourrait se révéler nécessaire, a annoncé hier la radio d'Addis-Abebä.

Agé de 82 ans, l'ancien souverain est atteint d'une affection de la prostate, a-t-elle précisé, indiquant que son état s'est relativement stabilisé mais qu'une intervention sera indispensable si aucune amélioration n'intervient dans les prochains jours.

La radio officielle ne signale pas depuis combien de temps Hailé Sélassié est malade, ni s'il est toujours en détention dans l'ex-palais impérial en compagnie de 150 de ses anciens collaborateurs. Elle précise qu'il est soigné par une équipe de médecins. (ap)

Au Portugal, le Conseil de la révolution a entendu séparément les doléances des socialistes et des communistes

Le Conseil de la révolution portugaise a entendu hier soir séparément les doléances et les explications des représentants des partis socialiste et communiste afin d'essayer de trouver une solution à la crise que l'affaire du journal « Republica » a porté à un stade aigu.

Avant cette explication, le Conseil de la révolution a affirmé dans un communiqué que les dirigeants militaires n'avaient pas l'intention de laisser s'instaurer une nouvelle dictature.

Une rupture de la coalition au sein du gouvernement provisoire ajoute le communiqué communiste, « supprimera toutes les raisons qui peuvent exister d'avoir une assemblée constituante ».

« Les activités du parti socialiste pourraient conduire à l'impossibilité de gouverner en coalition, et de gouverner avec le système de pouvoir actuel... »

Pas de bienveillance pour les socialistes

Les leaders socialistes — dont le chef du Parti M. Soares — confiaient avant de se rendre au palais présidentiel qu'ils ne s'attendaient pas à

un accueil bienveillant de la part des militaires visiblement irrités par ce qu'ils considèrent comme de vulgaires querelles de clocher entre les partis.

► Suite en dernière page

OPINION

Où est la légalité ?

Et si les occupants de Kaiseraugst étaient en fait dans la légalité ? Et si c'était le Conseil fédéral qui, par son intransigeance, se plaçait en marge des voies démocratiques ? Et si c'était contre le Palais fédéral que la police devait diriger, quelques jours, ses bombes lacrymogènes ?

Quelques points de suspension, histoire de reprendre son souffle. Quelles sont donc ces aberrantes questions ?

Aberrantes ? Une loi, en 1959, a été votée par les Chambres, dans une complète indifférence, à une époque où les perspectives ouvertes par l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire alimentaient une euphorie généralisée et sans mélange. Cette loi considère la construction d'une centrale atomique comme une affaire technique, de portée politique mineure, qui par conséquent ne regarde pas le peuple. Un peu comme s'il s'agissait de la construction d'un réservoir à mazout ou d'un bout de voie ferrée. La loi, certes, n'est pas négligente dans les questions de sécurité. Mais à chaque ligne, elle sent la chasse gardée : « Ça ne regarde que les spécialistes ! »

Or aujourd'hui, une telle attitude n'est plus admissible. L'énergie nucléaire, fort heureusement, a perdu son odeur de sainteté. Elle a pris celle du soufre, âcre et pénétrante. Le physicien américain Alvin Weinberg, peu suspect de dénigrer systématiquement ce genre d'énergie, compare nos rapports avec l'atome au pacte conclu naguère par le Dr Faust avec le diable...

Cela ne veut pas dire qu'il faille d'emblée s'interdire tout commerce avec le maître du soufre. Mais dans un pays qui se veut démocratique, qui véritablement soumet au peuple les questions primordiales et non seulement quelques broutilles, pour la parade, une décision de cette gravité appartient au citoyen. A tous les citoyens concernés, sans qu'on se laisse arrêter par l'arbitraire d'une frontière communale ou cantonale.

Ils s'amuse, les occupants de Kaiseraugst, quand on les sermonne sur les impératifs de la démocratie. La commune a été contrainte d'accorder le permis de construire. Les populations d'Argovie et des deux Bâles ne se sont jamais prononcées. D'après un sondage réalisé récem-

ment à la demande d'un journal bâlois, seuls 9 pour cent de la population du nord-ouest de la Suisse est favorable à un début immédiat des travaux.

Au Département de M. Ritschard, la loi de 1959 n'est plus regardée avec beaucoup de fierté. On en annonce même la révision prochaine. Paroles diplomatiques ? Oh non ! On est trop conscient des difficultés qui pourraient surgir à Leibstadt, Graben, Ruti, Inwil, Verbois — charmants petits villages encore, mais qui portent en eux le germe d'une renommée épineuse. Et puis, il ne fait pratiquement pas de doute que l'initiative populaire qui a été annoncée et qui réclame davantage de démocratie en la matière, aboutira, obligeant les autorités aux adaptations nécessaires.

Mais alors, s'il est permis d'affirmer que la loi de 1959, adoptée aujourd'hui par le Parlement, serait moins autoritaire ou qu'elle connaîtrait alors de sérieuses difficultés au stade référendaire, ceux qui s'opposent à l'application d'une loi vieillie ne sont-ils pas en fait les défenseurs de la légalité et de cette règle suprême qui veut que les lois, dans ce pays, soient l'émanation de la volonté populaire ? Des défenseurs d'autant plus estimables qu'ils s'engagent pour une démocratie plus effective ?

C'est aller un peu vite en besogne que de le prétendre. Les lois s'élaborent selon une procédure minutieusement réglée, gage que les droits du peuple et de ses représentants seront respectés. Mais, revers de la médaille, cette procédure est lente, rigide. Des lois dépassées continueront à vivre et devront être appliquées. L'insécurité serait trop grande si une autorité avait le pouvoir de mettre à la retraite anticipée telle loi qualifiée de poussive.

Il n'en reste pas moins que les autorités ont une certaine latitude : la loi pourra être interprétée plus largement, des mesures d'appoint pourront être prises ; les travaux de révision peuvent être accélérés. Dans le cas de Kaiseraugst, les autorités ont jusqu'ici fait preuve de souplesse. Décemment, elles ne pouvaient aller plus loin. Malgré le respect dû aux manifestants. Il faut espérer que cette souplesse se maintiendra bien après que le terrain aura été évacué.

Denis BARRELET

Attaques de l'extrême-gauche

Avant même la tentative de conciliation devant le Conseil le parti communiste a publié un communiqué accusant les socialistes de servir les intérêts de la réaction. Les socialistes, dit ce communiqué, « sont contre la politique et les mesures progressistes du Conseil de la révolution... contre le processus démocratique, contre les forces révolutionnaires, contre le mouvement des forces armées ».

Les ressortissants italiens quittent le vallon de St-Imier

Lire en page 9

Fléchissement des exportations horlogères

Lire en page 13

Le palmarès du Festival de Cannes

Un Algérien remporte le Grand Prix



L'actrice suédoise Ann Margret Ollson applaudit Vittorio Gassman, qui a été récompensé du prix du meilleur acteur. (bélino AP)

C'est un jeune cinéaste inspiré par les aspirations du tiers monde et le socialisme révolutionnaire, l'Algérien Mohammed Lakhdar Hamina, qui a obtenu le Grand Prix du Festival de Cannes pour son film « Chronique

des années de braise », qui évoque la prise de conscience du peuple algérien qui devait déboucher sur la guerre d'indépendance en 1954.

► Suite en dernière page

Notes D'UN PASSANT

L'éducation se perd... Quant aux égards ou à la décence, n'en parlons plus. A se demander même s'ils ont jamais existé !

Ce qui m'inspire ces propos plutôt pessimistes et rafraîchissants, c'est l'aventure qui vient de m'arriver au chalet, avec un couple de merles, qui sans me demander la permission ont installé leur nid juste au-dessus de la porte d'entrée.

Bien entendu, au début, j'ai été très honoré que des hôtes aussi distingués et musiciens de nature, aient élu domicile sous mon toit. Leur nid était un nid d'amour. La merlette s'y était établie à demeure et l'on n'en apercevait que la queue. Bonne mère, elle couvait, tandis que son vagabond d'époux se contentait de lui offrir des sérénades du haut d'un sapin. Tous ces jours cette façon égoïste des hommes de laisser les responsabilités aux femmes...

Bref, comme j'ai l'âme poétique et le coeur généreux j'assistais à ces scènes champêtres avec une douce émotion.

Ainsi le temps passa. Vint le jour où introduisant la clef d'entrée dans la serrure, je vis choir sur mon crâne une belle et odorante bénédiction, sous forme de ce que vous pensez. Ce guano merleux, pour ne pas dire autre chose, était administré avec une générosité sans pareille. Il fut bientôt renouvelé au point de déborder sur l'escalier, dès que je me fus mis à l'abri. Cela me convainquit aussitôt d'une ou plusieurs naissances, célébrées, du reste à grands cris, et pour lesquelles s'égoïllèrent les heureux parents.

Depuis je n'entre plus au chalet qu'en ouvrant mon parapluie et observant les précautions d'usage.

A vrai dire j'aime tant les oiseaux, et le chant du merle est si beau, que je ne songe même pas à exiger une augmentation de loyer pour récurages et nettoyages réguliers à grande eau. Les petits et la mère merle continueront donc à emmerler tant qu'ils voudront l'entrée et les escaliers qui n'en ont jamais vu autant. Même si ça tache on s'attache.

En revanche, vous comprenez mieux maintenant pourquoi je parle d'une absence d'égards caractérisée de la jeunesse moderne, et si parfois en entrant je m'écrie : « Merle alors ! »

Le père Piquerez

VU POUR VOUS

CANNES 75, UN LIEU DE RENCONTRES...

Outre les nombreuses vedettes cherchant un engagement dans un film, Cannes a vu défiler cette année tous les grands du cinéma. L'autre jour c'était J. L. Godard venu donner une conférence de presse pour annoncer la sortie prochaine d'un remake de son premier long-métrage « A bout de souffle ». Beaucoup de bruit pour peu de chose, car dans le salon du Carlton Godard a attaqué la presse qui a fait de lui une figure de proue de la nouvelle vague à son insu. Une mauvaise langue a chuchoté, « Quand on ne sait

plus faire du cinéma on donne des conférences de presse... ».

Le cinéma allemand en vedette

« Aguirre ou la colère de Dieu » avait révélé Werner Herzog au public français l'an dernier. Son long-métrage « Chacun pour soi et Dieu contre tous » représente officiellement son pays cette année et est une œuvre fascinante. Des centaines d'ouvrages ont été consacrés en Allemagne à l'énigme de Kaspar Hauser, jeune homme découvert en 1828 sur une place publique de Nuremberg. Il raconta par la suite qu'il avait passé toute son enfance enchaîné dans un cachot, sans contact avec l'extérieur, sans même savoir qu'il existait d'autres êtres humains. Enfant volé ? Prince de Bade ? Fils de Napoléon ? Imposteur ? Le film ne résout pas l'énigme. « J'ai pensé à Kaspar Hauser parce qu'il symbolise l'impossibilité de vivre avec son temps ! On a comparé Hauser à « L'enfant sauvage » de Truffaut ; celui-là était un enfant-loup chez qui on essaye de récupérer ce qui reste d'humain. Kaspar n'est rien lui, ni enfant, ni loup ». Ces déclarations de Herzog situent un peu l'esprit du film ; ce monde dans lequel Kaspar naît est un monde de refus, de tourments : Herzog a utilisé sa caméra dans ce sens, l'harmonie des images volontairement glacées souligne l'inquiétude dès le début, alors que le reste du monde somnole à l'image de ce petit village de Bavière, qui vit dans une harmonie trompeuse.

Milieu marginal

R. W. Fassbinder lui, mène d'un film à l'autre, un combat contre la veulerie et les injustices. Pour son vingt-cinquième film « La Raison du plus fort » il décrit un milieu marginal très fermé, celui d'un groupe de jeunes homosexuels, avides de réussite sociale, âpres au gain et obsédés par la performance sexuelle. A l'instar de Daniel Schmid qui s'était inspiré d'un roman photos de gare pour son film « La Paloma », Fassbinder conte les aventures tragiques des amitiés particulières, en livrant une parabole politique et sociale. Les cinéastes de notre temps s'intéressent d'ailleurs beaucoup à l'illustration et à la défense des marginaux de notre système. Les Américains sont passés maîtres en la matière et ils ont livré plusieurs exemples cette année. « Milestones » de R. Kramer et J. Douglas est un voyage à travers le passé récent et le futur de l'Amérique contestataire, mais ce journal de bord, fait d'une multitude de bribes intéressantes de l'après-guerre du Viet-Nam, donne une vision rassurante des révolutionnaires en herbe, qui retournent aux valeurs traditionnelles (retour à la terre, à la famille). La quête du bonheur dans la fuite et le voyage est également ce



« La raison du plus fort » de R. W. Fassbinder.

qu'a voulu faire avec beaucoup moins de bonheur que dans son second film Martin Scorsese dans « Alice n'est plus ici », mais ce mélo a eu la grande vertu de faire pleurer les foules pour la première fois au Festival...

Quelques grands moments...

Une vision encore de l'autre Amérique avec « Lenny » de Bob Fosse. Lenny Bruce est un artiste de music-hall qui fit scandale dans les années cinquante, non seulement par son attitude, mais par son sens et sa perception de la réalité de son pays, et les attaques qu'il menait contre le puritanisme en pleine période de chasse aux sorcières. Dustin Hoffman livre un portrait assez bouleversant de cette amuseur public. C'est aussi la lézarde courant sur le monde hollywoodien qu'illustre John Schlesinger dans « The Day of the Locust » film spectacle sur le monde du spectacle et le centre du monde de la production cinématographique situé à Hollywood. Malgré quelques concessions à la mode rétro et au cinéma catastrophe, cette œuvre offre quelques grands moments de cinéma tels que peut-être seuls les Américains sont capables de le faire.

Les fantasmes que les réalisateurs veulent faire subir aux spectateurs sont également présents dans l'adaptation de « Pour Electre » de Miklos Jancso, magnifique exercice de style, et dans le film du Japonais S. Terayama « Cache-Cache pastoral ». Son film précédent nous avait habitués à une poésie des images très particulière que l'on retrouve ici ; mais malheureusement, après une heure, l'auteur rompt le charme pour s'imiscer dans le film et faire part de ses rêves et de ses souvenirs, un peu à la façon de Fellini dans « Amarcord ». Il y a d'ailleurs un certain nombre de similitudes entre les thèmes nippons et italiens, par exemple le cirque ou le rôle de la musique.

Il est encore question de voyages et d'illusions dans le dernier film d'Antonioni « Profession-reporter ». On retrouve un peu ici la philosophie pessi-

miste et l'errance romantique de ses premiers films, mais le film, carnet de route d'un écrivain dont le voyage reste le dernier des divertissements, et le héros interprété par Jack Nicholson, donne un reflet à la fois sceptique, désabusé et généreux. Dino Risi est lui encore capable de trouver quelques plaisirs dans une errance sans objet et dans certaines rencontres. Vittorio Gassman est la cheville ouvrière de cette comédie à l'humour grinçant « Parfum de Femme ».

Quelques perles et bonnes surprises

Pour ouvrir la nouvelle section « Les yeux fertiles » on avait choisi la dernière œuvre d'I. Bergman, soit son adaptation de « La flûte enchantée » de Mozart. Bergman livre une interprétation très classique, mais pleine d'invention.

Les derniers jours du Festival nous permettront de découvrir le cinéma de Hong-Kong avec une œuvre en avance sur son temps « Touch of Zen », mais il a été possible de glaner quelques petites perles intéressantes à la semaine du cinéma iranien qui s'est terminée par une somptueuse réception vodka-caviar arrivés tout spécialement de Téhéran par avion. Le cinéma australien tente également une percée sur les marchés occidentaux et un film remarquable est à signaler : « Sunday too far away » de K. Anham qui donne une bonne vision de la réalité australienne.

Ce matin, nous avons fait un petit saut en charter à l'île de Malte, pour assister au tournage du prochain James Bond dont les producteurs avaient frété tout spécialement un avion pour quelques invités... Beaucoup disent qu'il y a des problèmes financiers importants dans le cinéma, mais si l'on en juge par les sommes dépensées pour certaines réceptions, beaucoup sont prêts à jouer gros pour faire marcher l'usine à rêves à plein régime.

Jean-Pierre Brossard

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● **Un justicier dans la ville**
 Corso. — Un film qui « prend » dès le début d'une action menée sans bavure par un Charles Bronson en grande forme et particulièrement fascinant (voir texte dans cette page).

● **La planète sauvage**
 Corso. — Guilde du Film. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Fin de saison à la Guilde avec ce grand dessin animé d'un genre particulier, par Topor et sa vision bien personnelle du monde. (Voir texte dans cette page).

● **La cuisine au beurre**
 Eden. — Réédition attendue d'une des réussites de deux comiques trop tôt disparus, Fernandel et Bourvil, qui mignonnet de petits plats pleins de bonne humeur.

● **Les expériences sexuelles de Flossie**
 Eden. — En nocturne samedi. En fin d'après-midi dès lundi. Dès 20 ans révolus, avec carte d'identité obligatoire. Un produit suédois...

● **Harold et Maude**
 Eden. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Prolongation de ce film inoubliable, touchant et poétique.

● **La fureur du dragon**
 Plaza. — Pour la première fois à La Chaux-de-Fonds, ce « film-karaté » dans lequel Bruce Lee, maître du genre, fait d'étourdissantes et adroites démonstrations.

● **La tour infernale**
 Scala. — Prolongation troisième semaine de ce film terrifiant à l'étonnante mise en scène.

● **Jimi Hendrix plays Berkeley**
 abc, en collaboration avec le Centre de rencontre. — Enfants admis. Musique pop en veux-tu, en voilà, et de la meilleure de l'avis de tous les connaisseurs. (Voir texte dans cette page).

● **Mister Majesty**
 Casino. — Samedi et dimanche soir. Dès 16 ans. Charles Bronson dans une histoire mouvementée et à rebondissement.

● **Les fous du stade**
 Casino. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Pour tous. Déchaînés les Charlots courent après les gags sur un stade olympique.

● **Magnum Force**
 Lux. — Samedi soir. Dès 18 ans. L'inspecteur Harry veut aller plus vite que la justice. Un « policier » plein de suspense.

● **Sex connection**
 Lux. — Samedi en nocturne. Dès 20 ans. Jeux divers pour gens pas prudes.

● **Neuchâtel**
 Voir mémento en page neuchâteloise.

● **Couvet**
 Collisée. — En soirée, et dimanche après-midi. Un incendie éclate dans une haute tour d'habitation. Et tout ce qui s'en suit en raison des moyens de protection contre le feu, insuffisants...

● **Sexe chaud à Bangkok**
 Collisée. — Samedi en nocturne. Un titre de saison...

● **La maison des damnés**
 Collisée. — Dimanche en fin d'après-midi. Horreur et épouvante à la chaîne.

● **Saint-Imier**
 ● **RAS**
 Lux. — Samedi soir. Un film d'Yves Boisset. « Rien à signaler » au cours de la guerre d'Algérie. Et pourtant !

Jimi Hendrix plays Berkeley

Un des derniers concerts donnés par Jimi Hendrix avant sa mort, sur le campus de Berkeley. Une équipe de cinéastes qui fait un reportage, autrement que la télévision qui veut toujours présenter le pour et le contre, le bien et le mal. Pour les auteurs, la liberté de choisir son camp, — Jimi Hendrix jouait une musique qui se voulait au moins révoltée, — on ponctue le film d'images de manifestations, — ce n'est pas toujours très concluant. Mais l'essentiel est la liberté aussi d'aimer la musique et de la faire sentir. (fy)

● **Dynamite Jones**
 Lux. — Samedi en nocturne. Avec Shelley Winters, un western dans lequel la poudre parle beaucoup.

● **Le chaud lapin**
 Royal. — Samedi et dimanche soir. De Pascal Thomas, une nouvelle histoire campagnarde, contant les aventures et mésaventures d'un adolescent tresseur de jupons. Avec Daniel Ceccaldi et Claude Barrois. D'excellents gags qui sèment le rire...

● **Les minettes en folie**
 Royal. — Dimanche après-midi, puis mardi et mercredi soir. Et quand les minettes s'en mêlent !

Le Noirmont

● **Le Schpountz**
 Samedi soir. — Signé Marcel Pagnol, interprété par Fernandel et Charpin, une histoire qui fleurit bon le Midi, la galéjade, et ne manque ni d'humour ni de poésie, « avé l'assent » bien entendu !

● **L'emmerdeur**
 Samedi soir. Avec Jacques Brel, désespéré et suicidaire, et Lino Ventura, tueur chargé de mission. L'un gêne l'autre, sans s'en rendre compte. Humour noir et délicieux...

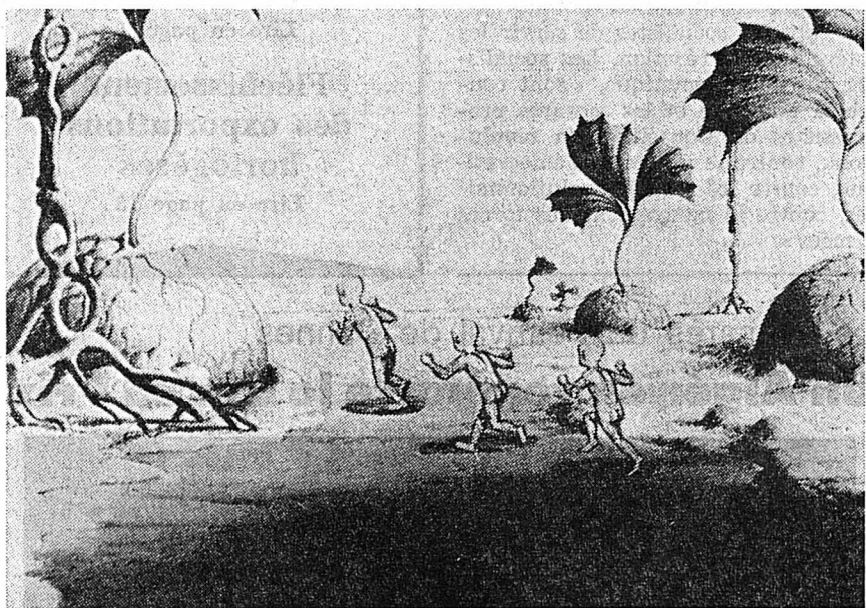
● **Plaisirs et dangers du sexe**
 Samedi en nocturne et dimanche soir. Dès 18 ans. Les conséquences souvent tragiques de la prostitution.

Bévilard

● **Un homme à respecter**
 Palace. — Samedi et dimanche soir. Kirk Douglas, Giuliona Gemma et Florinda Bolkan dans une histoire fort animée, avec époustouflantes poursuites de voitures à la clef, avec Hambourg et ses environs pour décors.

● **Deux grandes gueules**
 Royal. — Dimanche après-midi. Mardi et mercredi soir. Michel Constantin et Giancarlo Giannini. Deux « durs » aux prises, dans une ambiance d'aventure, d'humour, d'action et de suspense.

« La planète sauvage » de Laloux et Topor



La première du film patronnée par la Guilde en février dernier avait permis de faire une présentation du sujet et des auteurs. Sa reprise incite à aborder l'essentiel, le film.

Des hommes sont prisonniers d'êtres qui leur sont supérieurs, les Draags. L'un d'eux, Terr, apprend le langage des Draags et parvient à utiliser la technologie des maîtres pour briser leur puissance après avoir provoqué l'union entre différentes races d'hommes. La philosophie de l'œuvre, si philosophique il y a, est plutôt simple mais humaniste aussi au bon sens du terme, et généreuse. Le Draag est pour l'homme ce qu'est l'homme pour les animaux domestiques, des insectes ou des rats à la fois. Qui sait, ces jouets ou ces adversaires à « dératiser » forment peut-être des sociétés organisées, sont intelligents ; ne poursuivons pas en cette voie...

Car « La planète sauvage », c'est aussi, c'est surtout la poésie et le rêve qui surgissent dans l'univers inventé par des poètes du dessin avec leurs fantasmes. Le langage des Draags, déjà, nous transporte ailleurs ; le reste fidèle aux structures grammaticales de notre

langue, bien sûr, mais le vocabulaire apporte le mystère — par exemple « notre uva goham possède une mer féculaire et intérieure qui régularise l'apnoche autour de vingt-cinq laïks ». Inutile de chercher à traduire, la saveur du verbe suffit.

Les hommes sont les hommes, donc mais les Draags ressemblent pour lui à de curieux Gulliver. Arbres-domaines, rochers percés, plantes étranges et fantastiques, fleurs qui poussent aussitôt brisées par un chant, hommes-luisants réunis pour l'amour et qui ne vont former qu'un, végétation folle et hostile, parc complice aux formes nouvelles, autoroute en mouvement qui conduit vers l'infini de l'abandon ou Terr et ses amis trouvent un cosmos déaffecté, fusée qui va leur permettre de découvrir le secret des Draags, le sens profond de leur méditation, la rencontre sur une planète sauvage pour danser avec d'autres êtres : tout cela c'est le fruit de l'imagination d'artistes qui créent des formes, des mouvements, des rythmes, avec humour et sensibilité. Une beauté splendide ; il faut se laisser prendre par la seule beauté... (fl)

Un justicier dans la ville



New York. La violence et la criminalité atteignent dans cette ville des sommets. Les agressions et les meurtres s'y multiplient. La police est submergée et ne peut mener la répression ni la prévention avec efficacité. Le taux des délits graves est en constante progression. Plus personne n'est en sécurité nulle part. Tout comme les loups n'hésitent pas à pénétrer dans les localités lorsqu'ils ont faim, les criminels newyorkais étendent leur « domaine de chasse ». Personne n'ose s'opposer à leurs agissements, les braves gens sont terrorisés.

Cette situation authentique a inspiré au réalisateur de ce film une histoire très vraisemblable. Un citoyen, homme tranquille, non violent, objet de conscience en Corée, occupant une bonne situation, heureux en famille, est directement touché par un drame dû

aux agissements de jeunes criminels. Devant l'impuissance des forces de l'ordre, il se décide, presque malgré lui, à faire lui-même justice. Il devient pour la population tout entière « Le justicier » et une vague de fond de défense contre les voyoux naît dans la foule anonyme ; les actes d'héroïsme se multiplient ; chacun prend peu à peu conscience qu'il peut, qu'il doit lutter contre la criminalité.

Histoire intéressante, thème assez nouveau en tout cas dans la façon de le traiter, Charles Bronson en meilleure forme que jamais, distribution excellente par ailleurs ; voilà de quoi être assuré de voir un excellent film où la réalité est cernée de très près. A part peut-être dans sa conclusion, mais il s'agit là d'un bien petit défaut. (dn)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Comme toutes les « concentrations », la réforme scolaire crée des problèmes dans les régions décentralisées

Les Planchettes: le transport en ville, c'est bien difficile...

Quarante kilomètres par jour, ça use, ça use... non pas les souliers, mais les nerfs! C'est la distance quotidienne que doivent parcourir les écoliers du degré secondaire habitant Les Planchettes. Deux aller-retour entre le village et La Chaux-de-Fonds. Ils ne l'accomplissent pas à pied, bien sûr, mais elle n'en constitue pas moins un problème.

- Nos gosses vivent tout le temps sur leur montre!
- Avec les courses et les devoirs, ils ont des horaires plus chargés que les adultes, c'est tout de même anormal!
- Au bout de trois mois de ce régime, on sent chez les enfants beaucoup de nervosité...

Voilà ce qu'en pensent les mères. Et leur nervosité, à elles aussi, va croissant.



En semaine, l'autocar est souvent trop grand et trop vide... Les transports publics doivent assurer un horaire, une capacité variable, un minimum de rentabilité: pas facile!

Il faut dire que ce problème, on s'en était relativement bien accommodé jusqu'ici. Quand la réforme scolaire neuchâteloise était intervenue, centralisant les écoles secondaires et obligeant les adolescents des Planchettes à se rendre dans les collèges de la ville, le village avait bien dû se débrouiller. Avec trois courses d'autocar postal, à l'époque, « subir » la réforme posait d'autres problèmes qu'aux Chaux-de-Fonnières. Dès 1966, pourtant, une convention avait été passée entre le Conseil communal des Planchettes et le Service d'exploitation de l'usine du Châtelot. Au terme de cette convention, la commune fournissait un minibus à l'usine, qui se chargeait de le conduire et de pourvoir à son entretien courant, afin de transporter les écoliers en ville. Une concession pour ce transport d'enfants était octroyée par Berne à la commune. Un tel type de transport, plus souple que l'autocar de ligne, plaçait les petits Planchottiers sur pied d'égalité avec leurs camarades des Joux-Derrière, des Bulles, du Valanvron, par exemple, « recueillis » par les minibus scolaires de la ville.

CONCESSION RETIRÉE!

Seulement, dans quelque temps, la concession sera échuë. Et les autorités fédérales, après l'avoir reconduite d'année en année, n'ont plus voulu la renouveler. Le Conseil communal des Planchettes a formé recours contre cet-

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 5

avis urgents

Technicum neuchâtelois

Aujourd'hui samedi 24 mai
à lieu

L'INAUGURATION de la nouvelle construction du Centre professionnel de l'Abeille

Le public est cordialement invité à visiter le nouveau bâtiment à la rue Jardinière

de 14 à 17 h.

p 10134

Théâtre Populaire Romand

Lundi 26 mai, dès 19 h. 30 Petite Salle TPR, Promenade 10 a

Cours de théâtre

pour débutants en six séances. Renseignements: tél. (039) 22 14 66

te suppression de concession. En vain. La réponse définitive vient de tomber: c'est non. Les jeunes Planchottiers, mais aussi leurs parents, ne bénéficieront plus des facilités de transport apportées par le minibus.

UN AUTOCAR TROP VIDE, UN MINIBUS TROP PLEIN

La raison? C'est à la fois très simple et très compliqué. En principe, la concession du minibus avait été octroyée pour une seule course, le matin. Au fil des années et au gré des besoins, cependant, le minibus avait développé son service, assurant non seulement plusieurs transports d'élèves par jour, mais encore celui d'adultes, par les mêmes occasions. Cette « concurrence » à la ligne régulière des PTT n'était évidemment pas vue d'un bon œil par ces derniers! Il arrivait — en début d'après-midi, par exemple — que le minibus bondé dépasse l'autocar vide sur la route de La Chaux-de-Fonds. C'est d'ailleurs cette course « doublon » du début d'après-midi qui semble avoir fait « déborder le vase » et conduit au retrait de la concession...

UNE QUESTION D'ADAPTATION

Ce n'est pas que les PTT soient mal disposés, au contraire! Ils s'efforcent d'améliorer au maximum leur service sur la ligne La Chaux-de-Fonds - Les Planchettes. Ainsi, depuis quelques années, une quatrième course, quittant la ville à 16 h., a-t-elle été ajoutée, et une cinquième le sera-t-elle tout prochainement, le matin vers 8 h. moins un quart. Le nouvel horaire avancera aussi le départ de la ville le soir. Tout cela pour tenir compte des besoins des écoliers. Mais la bonne volonté

a des limites qu'impose la raison financière. Plus de cinq courses par jour, en semaine, sur une telle ligne, ce serait ruineux pour les PTT.

Ce n'est pas que les parents soient hostiles à l'autocar. Mais jusqu'ici en tout cas, l'autocar quitte le village trop tôt le matin, revient de la ville trop tard le soir. Même avec le nouvel horaire, les enfants sortant de l'école à 17 h. devront attendre une heure pour pouvoir rentrer, par exemple. Et à midi, le temps pour aller dîner est trop court. Il faut ajouter que la plupart des enfants qui se rendent à l'école en ville habitent « La Cité », à un km. du village. Le car s'arrête au village. Le minibus lui desservait « La Cité », et il était seul à pouvoir le faire, vu l'étrécissement de la route. En outre, le minibus conduisait les enfants aux portes des collèges et les y reprenait. D'où gain de temps supplémentaire.

Toute la question est donc celle de l'adaptation du moyen de transport aux nécessités.

UN ABUS: LE MINIBUS?

Personne, d'ailleurs, ne s'y trompe. En « étendant » elle-même sa concession, l'usine du Châtelot n'a pas voulu commettre d'abus: elle a répondu à un besoin de la population. Et elle a considéré que la logique prévalait sur les règlements: du moment que son minibus circule, autant qu'un maximum de gens en profite! En se battant jusqu'au bout pour le maintien de la concession, les autorités des Planchettes allaient dans le même sens: fournir à leurs administrés un « service public » complémentaire. Entre ces deux partenaires, commune et usine, la part de sacrifice financier que chacun supporte dit assez l'absence de toute velléité de « concurrence » à la ligne postale.

TEMPS NOUVEAUX, MOYENS NOUVEAUX

Les PTT eux-mêmes en conviennent. Ils admettent qu'en dépit de leurs efforts, un problème subsiste, inhérent à la « rigidité » des transports publics traditionnels.

Ce problème, on peut penser qu'il est celui de l'ensemble de la collectivité, pas seulement celui des intéressés directs. On ne s'en est peut-être pas assez avisé dans le feu des concentrations, scolaires ou autres. Centraliser les équipements, cela résout peut-être certains problèmes mais en crée aussi d'autres; de transport, notamment. Il serait inéquitable, mais aussi préjudiciable à un sain aménagement du territoire, qu'une telle évolution prêterait davantage les régions à faible densité de population. Des solutions devront donc être trouvées, non seulement aux Planchettes mais dans bien d'autres endroits sans doute, afin de concilier les exigences contradictoires d'une rationalisation des services publics et d'une rationalisation des transports publics.

Pour l'instant, ces solutions étaient mises en place parfois en marge de la légalité, comme aux Planchettes. Si on ne les tolère plus, alors il faut que les pouvoirs publics en offrent de meilleures! Il y aurait peut-être à creuser du côté de l'instauration, non plus locale, mais générale, de transports publics réguliers, mais plus souples, par exemple au moyen d'un parc de véhicules plus petits, exploités en rotation et à fréquences plus élevées...
MHK



A la même heure, le minibus fait le plein. D'exploitation plus souple, il est mieux adapté à des besoins hautement variables. Mais il n'a ni le droit ni d'ailleurs la possibilité de remplacer toujours et en tous temps une ligne régulière... Tout le problème est là, dans ces deux photos prises aux Planchettes à cinq minutes d'intervalle... (Photos Impar-Bernard)

communiqués

Tirs obligatoires: Tirs militaires de la Société de tir « Les Carabiniers », aujourd'hui, de 8 à 11 h. 30.

Société militaire « L'Helvétie ». Aujourd'hui de 14 h. à 18 h., bureau 13 h. 30. Apportez livrets de tir et de service.

Société de tir « La Montagnarde ». Aujourd'hui de 14 à 17 h. 30. Bureau

13 h. 30 - 17 h. se munir des livrets de service et de tir.

Salle de Musique: Lundi 26, 20 h. 15, 7e symphonie de Beethoven, double concerto de Brahms par l'Orchestre Symphonique neuchâtelois. Direction: Theo Loosli; solistes: Hansheinz Schneberger, violoniste et Rolf Looser, violoncelliste.

Bienvenue aux femmes alpinistes suisses



La « ferme-chalet » de la section chaux-de-fonnière.

Ce samedi et dimanche, La Chaux-de-Fonds et sa région accueillent la 58e assemblée des déléguées du Club suisse de femmes alpinistes (CSFA).

Fondé en 1918 à Montreux, le CSFA, réplique féminine du Club alpin suisse, groupe actuellement 55 sections et plus de 7500 membres. C'est dire que la vitalité de l'amour de la nature et même des affrontements avec elle n'est pas une exclusivité masculine! Dans les Montagnes neuchâteloises, on se trouvait d'ailleurs en terrain béni pour voir éclore très tôt cette symbiose entre l'humain et la montagne. Dès le début, soit dès 1919, s'est fondée une section chaux-de-fonnière du CSFA, qui compte aujourd'hui 94 membres.

Comme nombre d'autres sections, elle dispose d'un local réservé à ses membres: il s'agit d'une jolie ferme neuchâteloise, « Les Gentianes », qu'elle loue entre La Gréville et Les Planchettes, et qui est fort fréquentée.

Cependant, le CSFA ne possède pas de cabane. Il contribue toutefois, par ses subventions, à la construction et à l'entretien des cabanes du CAS. Les membres du CSFA bénéficient des mêmes avantages que ceux du CAS.

Le CSFA dispose d'un comité central, actuellement à Vevey, qui se

renouvelle tous les trois ans. L'assemblée des déléguées se tient chaque année dans une localité différente. C'est la troisième fois cette année que la section locale a le plaisir de l'organiser, puisqu'elle l'a déjà accueillie en 1926 et en 1957. L'assemblée de ce jour verra notamment la « passation de pouvoirs » entre Mlle Mireille Ziegler, qui termine justement son mandat de présidente de trois ans, et la nouvelle présidente centrale proposée, Mlle Antoinette Rust, de Zurich.

Mais le CSFA ayant pour but de développer chez ses membres l'amour de la montagne, d'organiser des courses tant à pied qu'à ski et aussi bien dans le Jura que dans les Alpes et d'entretenir diverses autres activités de club, une telle rencontre ne pouvait se borner à des débats administratifs. C'est pourquoi les nombreuses participantes attendues (plus de 300) profiteront aussi de leur séjour chaux-de-fonnière pour découvrir quelques-unes des diverses beautés de la région, en particulier en visitant le Musée international d'horlogerie où elles siègeront, et en s'adonnant à une sympathique « partie de campagne », avec notamment un repas au Pavillon des fêtes des Planchettes.

Notre journal souhaite à ces dames un excellent et fructueux week-end.

mémento

- Vivarium: 10 à 12, 14 à 17 h.
- Musée International d'Horlogerie: samedi, dimanche, 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.
- Musée des Beaux-Arts: 10 à 12, 14 à 17 h.
- Musée d'histoire naturelle: samedi, 14 h. à 17 h., dimanche, 10 h. à 12 h., 14 à 17 h.
- Musée paysan: 14 h. 30 à 17 h. 30.
- Musée d'histoire et Médaille: samedi, 14 à 17 h., dimanche, 10 à 12 h., 14 à 17 h.
- Galerie du Manoir: peintures d'Argencé. Vernissage, samedi, 17 h. 30. Dimanche, 10 h. à 12 h.

- Cabaret 55: Attractions internationales.
- Bar 72: Dancing-attractions, samedi.
- Le Scotch: Bar-dancing.
- La Boule d'Or: Bar-dancing, samedi.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- La Corbatière: Bar-dancing (samedi).
- Pharmacie d'office: Wildhaber, L.-Robert 7, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 8 h. à 12 h. 30, de 16 h. à 21 h. En dehors de ces heures, le No 111 renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.
- Service médical de soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Centre d'information et de planning familial: tél. 23 56 56.
- Service de consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Alcooliques anonymes AA: tél. 23 85 24, case postale 99.
- SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou Croix-Bleue, tél. 23 51 35.
- Télébibliothèque: tél. (039) 26 94 35.

La Main tendue: (032) 25 45 55. Pour les cinémas, voir pages 2 et 22.

Samedi

Centre professionnel de l'Abeille: portes ouvertes, de 14 h. à 17 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse: 23 20 16).

avis urgents

LA ROUTE ENCHANTÉE

Organisation Helvetia-Vie Patronage L'Impartial

Aujourd'hui et dimanche

dès 8 heures à 18 heures TROISIÈME CIRCUIT

DÉPART: La Sagne (devant la fontaine)

(un parcours idéal et très plat)

Une balade en famille, sans effort, chacun met le temps qui lui plaît pour effectuer le circuit

INSCRIPTION

sur place, devant la fontaine de La Sagne. - Un vélo à gagner chaque week-end, ainsi que 14 autres prix.

Tirage au sort parmi les bulletins de participation.

Centre professionnel de l'Abeille

AUJOURD'HUI

de 14 heures à 17 heures

portes ouvertes

La population est cordialement invitée à visiter le nouveau bâtiment.

chauxorama

Sonnerie de cloches

Du 25 mai au 21 septembre 1975 les cloches du Temple de l'Abeille sonneront le dimanche de 8 h. 45 à 9 h., le culte étant avancé à 9 h. les cloches du Temple Saint-Jean sonneront de 9 h. 45 à 10 h., le culte étant fixé à 10 h.

POOL

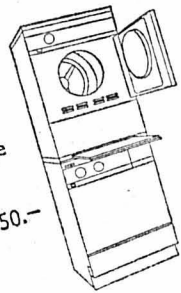


Votre intérêt nous tient à cœur...

... Aussi, sommes-nous heureux de vous présenter une vedette du marché spécialisé: la machine à laver automatique Bauknecht, modèle WA 605, 11 programmes entièrement automatiques, pour 4 kg de linge sec.

Fr. 1490.-
avec garantie complète de fabrique d'une année

4 autres modèles, de la machine pour appartement au modèle pour maison locative. Nouveau: séchoir à linge électronique pouvant être monté sur la machine à laver Fr. 1750.-



Avant tout achat, ne manquez pas de visiter l'exposition d'appareils ménagers Bauknecht dans un magasin de la branche. Profitez des avantages et de la sécurité que vous offre le spécialiste:

- CONSEILS
- PRIX
- LIVRAISON A DOMICILE
- SERVICE

Bauknecht
connaît vos désirs, madame

Veillez m'envoyer votre documentation concernant les machines à laver Bauknecht et le séchoir électronique.

Bon d'information

Nom: _____

Rue: _____

NP/localité: _____

A retourner à: Bauknecht SA 5705 Hallwil



TOYOTA
Agence officielle

GARAGE E. BOURQUIN
2517 DIASSE Tel. 032/85 16 51

EXPOSITION PERMANENTE
TOYOTA

Nos occasions avec garantie :

- TOYOTA Corolla, modèles 72, 73, 74, - 2 portes, 4 portes, coupé, station-wagon
- TOYOTA Carina, modèle 73, 74
- TOYOTA Célica, modèle 72, 73
- TOYOTA 1800, modèle 74
- TOYOTA 2000, modèle 73

Autres marques :
BMW, Opel, Mazda, Morris Marina, Austin Mini, VW camionnette, VW Karmann

Ouvert tous les samedis jusqu'à 18 heures

Département des Travaux publics
Service des ponts et chaussées

ROUTE BARRÉE

Des travaux de fouilles sur la route cantonale No 1156 entre le bas de Poil-de-Ratte et Landeyeux nécessiteront la fermeture de la route à tout trafic le lundi 26 mai 1975.

L'accès à Landeyeux sera assuré par Fontaines. Dès le bas de Poil-de-Ratte, le trafic à destination de Cernier, Fontaines et Landeyeux sera dévié par Engollon. En cas de nécessité, la fermeture de la route pourrait se prolonger dans la journée du mardi 27 mai 1975. Dans les deux cas, la circulation sera rétablie durant la nuit du 26 au 27 mai 1975. Les usagers de la route voudront bien se conformer à la signalisation placée à cet effet et aux instructions du personnel de chantier.

L'Ingénieur cantonal

A LOUER
dès le 1er juillet 75
appartement

3 1/2 pièces, tout confort,
Croix-Fédérale 30, 12e étage.

Tél. (039) 23 04 40
ou (039) 22 15 61.



Votre journal: **L'Impartial**

Régleuse

qualifiée, 15 ans de pratique, **CHERCHE** travail à domicile.

Ecrire sous chiffre AS 10035 au bureau de L'Impartial.

A VENDRE AU VAL-DE-RUZ

maison ancienne

avec 5 appartements, bain et chauffage central.

Ecrire sous chiffre AR 10070 au bureau de L'Impartial.

Mélanges

CHIEN

A donner chienne Berger Belge, 16 mois. De préférence à la campagne. Tél. (038) 25 78 50.

Institut pédagogique

Les gais lutins

jardinière d'enfants institutrices privées

Contact journalier avec les enfants

LAUSANNE
Jaman 10
Tél. (021) 23 87 05

V.A.C.

René Junod SA
115, av. Léopold-Robert
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

CHERCHE

employé (e) de bureau

de langue maternelle française pour différents travaux de bureau, correspondance, courrier, téléphone, etc.

Place intéressante et stable, ambiance de travail agréable. Horaire complet.

Faire offres à V.A.C René Junod, Service du Personnel, Léopold-Robert 115, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Comme particulier vous recevez de suite un

Prêt sans caution vite et efficace
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 23
Tél. 039 - 2316 12

Je désire Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Votre Résidence vacances en France, juste à côté !



à Goumois

à la frontière franco-suisse, à 20 minutes de La Chaux-de-Fonds et moins d'une heure de Bâle, vous attendent LES JARDINS DU TORRENT, dans un cadre merveilleux, sur la rive même du Doubs.

LES JARDINS DU TORRENT, ce sont quelques chalets groupés en petit hameau, parfaitement intégrés dans le site, d'une réalisation irréprochable.

LES JARDINS DU TORRENT, c'est la nature encore préservée, et au printemps et en été, la pêche sportive à la truite sur 21 km. de rive. C'est en hiver, le ski dans les sta-

tions françaises et suisses toutes proches. C'est un service permanent pour profiter au maximum de vos loisirs : préparation de votre chalet, mise en route du chauffage, enlèvement de neige, blanchissage, taxi, épicerie, traiteur, gardiennage pour les enfants. LES JARDINS DU TORRENT, c'est le retour à la nature à moins d'une heure de chez vous.

Ecrivez ou téléphonez à :
CONCEPTION RÉALISATION BUREAU D'ÉTUDES CAIRE
14, rue de la République
25013 BESANCON-CEDEX
Tél. (81) 83 53 02 et 83 20 80
Renseignements sur place :
Hôtel du Pont à GOUMOIS

A LOUER AU LOCLE
Grand-Rue 16,
1 appartement de
2 pièces

cuisine aménagée, WC, bains, dépendances. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser au Crédit Foncier Neuchâtelois, Grand-Rue 16, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 16 66.

A VENDRE VW PASSAT L

modèle 1974, impeccable, 40 000 km. Fr. 9500.-

S'adresser : **GARAGE DU JURA**
W. Geiser
2333 La Ferrière
Tél. (039) 61 12 14

Champex-Lac (VS)
A louer dans chalet appartement 3 pièces pour 4 personnes, ainsi que studio pour 2 personnes. Tout confort. Libres tout de suite (juin). Tél. (061) 38 88 29, après 18 heures.

OCCASION DE LA SEMAINE OPEL Kadett «L»

4 portes, blanche, 85 000 km., mod. 68

LE LOCLE GARAGE DU RALLYE
Tél. (039) 31 33 33
Service vente : A. NICOU LIN

OCCASION DE LA SEMAINE OPEL Record 1900

6 places, 4 portes, blanche, 73 000 km., modèle 1968

GARAGE DU RALLYE LE LOCLE
Tél. (039) 31 33 33
Service vente : A. NICOU LIN

LE DRAGON D'OR
Dancing-Bar
DANSE avec
«THE LONG STORY»

SALON de COIFFURE Gino & Maria
Grand'Rue 38 tél 316731
LE LOCLE cherche une
apprentie coiffeuse
pour la fin de scolarité ou pour date à convenir.

CINÉMA LUX LE LOCLE
Tél. 039 / 31 26 26

SAMEDI à 20 h. 30 18 ans
MAGNUM FORCE

SAMEDI à 23 h. 15 20 ans
SEX CONNECTION

VILLE DU LOCLE

OUVERTURE PISCINE DU COMMUNAL samedi 24 mai 1975

ENTRÉES :

Enfants	Fr. 0.70
Adultes	Fr. 1.50
Cabines	Fr. 1.70
Abonnements enfants	Fr. 10.-
Abonnements adultes	Fr. 20.-

Abonnements familles :
à retirer au secrétariat des Travaux Publics, guichet No 21, sur présentation du livret de famille. Père, mère et un enfant : Fr. 40.- + Fr. 2.- par enfant en plus.

Le public est prié de se conformer non seulement aux ordres des gardiens, mais encore à ceux des membres de la Société de sauvetage qui assurent officiellement, en collaboration avec le personnel de la piscine, la surveillance des bassins.

CONSEIL COMMUNAL

Séance d'information à La Brévine animée par M. Jacques Béguin

Agriculture de montagne et politique fédérale

L'agriculture de montagne n'est pas épargnée par les sévères mesures de restrictions diverses qu'impose l'état critique des finances de la Confédération. C'est un fait ressenti avec une certaine amertume dans les milieux agricoles et plus particulièrement dans les régions « de montagne », où la possibilité pour l'exploitant moyen de s'assurer un revenu décent semble de plus en plus aléatoire.

Parent pauvre de la politique économique fédérale ? L'agriculteur en a parfois à juste titre un peu le sentiment, voyant trop souvent ses revendications insuffisamment satisfaites, ses espérances déçues.

Après les récentes consultations populaires et à quelque temps d'un scrutin fédéral dont les résultats détermineront certaines options fondamentales de la Confédération en matière de finances et d'investissements, M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat neuchâtois, chef du Département de l'agriculture, tenait à informer la population rurale de l'importance des objets qui lui seront soumis en votation les 7 et 8 juin et à réaffirmer aussi l'intérêt qu'il porte aux problèmes de l'agriculture de montagne en particulier. Une conférence, suivie d'un débat présidé par M. J.-P. Renk, conseiller communal du Locle, permirent de faire le

point sur les différents aspects des préoccupations des agriculteurs, jeudi soir à La Brévine, en présence d'un auditoire attentif et des trois présidents des petites communes de la vallée.

« Notre pays, extrêmement industrialisé, est de ceux qui vivent le plus essentiellement des échanges internationaux, indique M. Béguin. Dès lors, une bonne partie des problèmes de l'agriculture naissent d'une situation où l'économie de marché fondée sur la liberté des échanges se trouve parfois en butte à une politique de protectionnisme nécessaire à assurer un revenu décent à l'agriculture ».

BASE LÉGALE INSUFFISANTE

La loi sur l'agriculture de 1951, dont les objectifs visaient à maintenir une population rurale nombreuse, forte et apte à alimenter le pays, n'apparaît plus aujourd'hui comme un instrument approprié. En effet, la population agricole dont le taux atteignait 23 pour cent de la population suisse en 1939, ne représentait plus que le 15 pour cent de celle-ci en 1959, alors qu'aujourd'hui le secteur primaire occupe 7 pour cent de la population suisse en moyenne (4 pour cent à peine dans le canton de Neuchâtel). Le marché du travail a permis jusqu'ici d'absorber

l'accroissement de main-d'oeuvre provenant de l'exode rural.

La base légale de 1951 devait également permettre d'assurer un revenu agricole comparable à celui qu'offrait l'industrie : le revenu paritaire, par une politique de protectionnisme basée sur le principe des subventions. Ces subventions sont en baisse par rapport à l'explosion des frais d'exploitation et le revenu agricole se trouve souvent bien en-dessous du revenu paritaire. Enfin, pour appliquer une politique de protectionnisme, encore fallait-il pouvoir maintenir un consensus en Suisse; or, cette politique est parfois en butte avec le commerce et les consommateurs. C'est dire qu'il convenait de compléter cette loi sur l'agriculture et plus spécialement par rapport aux problèmes rencontrés en zone de montagne.

Ainsi dès le 1er janvier 1975, les agriculteurs de la zone de montagne « non alpestre » bénéficient de contributions directes proportionnelles au nombre d'unités de gros bétail, et basées sur le revenu paysan. Le calcul du revenu moyen est lui-même basé sur l'ensemble des exploitations suisses, ce qui ne manque pas de créer là aussi certains écarts avec le revenu paritaire, plus durement ressentis dans les zones les moins favorisées.

POLITIQUE ONÉREUSE

« La politique agricole, durement confrontée qu'elle est aux difficultés économiques, est certes difficile à conduire, embarrassante, déclare M. Béguin; mais je comprends l'insatisfaction des agriculteurs, admettant personnellement que la Confédération aurait pu se montrer moins chiche à leur égard, lors de ses récentes décisions ».

Le problème du revenu dans les exploitations de montagne n'est donc pas résolu et la déception des agriculteurs justifiée, poursuit l'orateur qui fait état des travaux d'un groupe de travail actuellement à l'étude sur un projet de loi fédérale qui devrait permettre l'introduction de nouvelles contributions directes versées aux agriculteurs de montagne selon une échelle inversement proportionnelle à la surface de leur domaine.

L'application d'une telle loi nécessiterait un montant de quelque 300 millions de francs, en l'étendant à l'ensemble de l'agriculture, c'est plus d'un demi-milliard de francs, dont devrait pouvoir disposer la Confédération à cet effet! C'est dire que sans nouvelles ressources substantielles, la Confédération ne pourrait en aucun cas envisager l'application du système actuellement à l'étude. « Musique d'avenir », selon M. Béguin, qui insiste cependant sur l'importance pour la population concernée de donner aux finances fédérales les moyens de sa politique.

Et ce dernier de conclure en saluant la loi sur l'aménagement du territoire, moyen efficace de garantir, selon lui, la survie d'une agriculture qu'il souhaite forte et bien vivante.

1er Août

La Fête aura lieu

Après deux années de pleine réussite de la célébration de la Fête du 1er août dans sa nouvelle formule, les circonstances particulières de l'année 1975, d'une part la récession, d'autre part le fait que le 1er août tombe dans les vacances horlogères, laissent planer un doute sur la possibilité d'organiser la fête nationale. Le comité réuni pour la première fois, mercredi soir, sous la direction du président Jean-Pierre Dubois a décidé à l'unanimité que la fête aurait lieu. Soucieux de tenir compte de tous les éléments de la situation, le comité étudie une formule modifiée mais fort séduisante, et qui aura certainement l'audience de la population. (me)

On en parle au Locle

L'ouverture de la piscine est prévue pour aujourd'hui samedi et, déjà, quelques impatients ont réussi à faire une première trempette ces jours derniers, sous un soleil magnifique et par une température estivale. Ils ont bien fait de profiter, les chanceux, car voici que la météo recommence à dérailler. Les spécialistes en mauvaises nouvelles nous annoncent un net rafraîchissement et des chutes de neige aux environs de 1000 mètres! Un beau week-end en perspective, qui verra probablement les chandails à col roulé remplacer les costumes de bain et qui contraindra les clients de la buvette à boire du thé plutôt que de la bière.

Pourtant, tout est prêt et le décor avait pris une telle allure, en quelques jours, qu'on pouvait se croire en été. Les saints de glace avaient disparu de la circulation et les pre-

miers coups de soleil avaient fait rougir le nez des belles imprudentes. Dans les usines, le thermomètre marquait les alentours de vingt-cinq degrés l'après-midi et chacun se réjouissait de la fin de la semaine. Si les prévisions sont exactes, ce qui n'est pas souvent le cas, adieu plongeons et baignades, adieu plein air, gazon et parasols! Il n'y a pas de justice, c'est vrai. Mais si un jour on le tient ce Simon de malheur, qui inonde les auditeurs de forces de mauvais goût, il peut être sûr qu'il y passera dans la piscine et qu'il y restera un bon moment, même s'il neige à la Vue ou à la Tourne. Sacré météorologue trop bavard et qui semble prendre plaisir à tourmenter les gens et à contrarier Dodo, le gardien-chef, qui se faisait une fête de pouvoir serrer la main à tous ses clients fidèles au rendez-vous annuel.

ae

Tireurs loclois en bonne posture

Les douze finalistes qui participeront dimanche à la finale cantonale du championnat cantonal de groupes, de tir à 300 mètres sont connus. Parmi les 41 groupes du programme A et les 39 groupes du programme B qui s'affronteront à Pierre-à-Bot, citons dans l'ordre de classement:

Programme A : Armes de Guerre II, Peseux; La Défense I, Le Locle; Armes-Réunies, Colombier; Société de tir, Le Landeron; Armes de Guerre I, Peseux; Cie des Mousquetaires II, Neuchâtel; Armes-Réunies II, La Chaux-de-Fonds; Cie des Mousquetaires I, Neuchâtel; La Rochette I, Montmollin; Armes de Guerre IV, Peseux; Le Vignoble, Cornaux; Société de tir I, Chézard - St-Martin.

Programme B : Les Patriotes, Le Pâquier; Société de tir, Fontainemelon; Tir Militaire I, St-Sulpice; Le Vignoble, Cornaux; La Défense, Le Locle; Le Grütli I, Fleurier; Cie des Mousquetaires I, Corcelles-Cormondrèche; Cie des Mousquetaires II, Corcelles-Cormondrèche; Société de tir, Le Landeron; Sous-Officiers & Soldats, Neuchâtel; La Rochette I, Montmollin; Les Amis du Tir, Les Ponts-de-Martel.

Notons que dans le programme A, tant au premier qu'au deuxième tour, les Loclois se sont distingués puisque Willy Stünzi, bénéficie du meilleur résultat individuel avec 96 points au premier tour, alors qu'au second c'est Bernard Bochat qui s'impose avec 93 points.

mémoires

Ce week-end au Locle

Grand-Cachot-de-Vent: 15 h. à 21 h., Jean-Pierre Gyger ou le Jura fantastique.

Casino: samedi, dimanche, 20 h. 30, Mister Majestyc; 17 h., Les fous du stade.

Lux: samedi, 20 h. 30, Magnum Force; 23 h. 15, Sex Connection.

Château des Monts: 14 à 17 h. dimanche.

Le Perroquet: Dancing.

Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Mariotti, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 10 à 12 h. et de 18 à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.

Centre d'information et de planning familial: tél. 23 56 56.

Service de consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

LES BRENETS

La Lucarne: 20 h. 30, récital du mime Pic.

Aux Brenets

Bureau et commissions du législatif renouvelés

Dans sa séance de mercredi soir, le Conseil général des Brenets a procédé à la nomination de son bureau pour l'exercice 1975 et de diverses commissions (voir notre compte-rendu dans l'édition de jeudi).

Le bureau du législatif présidé par M. J.-M. Veya (soc) est en outre constitué de M. A. Jéquier (PPN) vice-président, de M. J. Walter (rad) secrétaire, de M. R. Béguin (soc) vice-secrétaire ainsi que de MM. G. Robert (soc) et F. Eisenring (PPN), questeurs.

La commission des comptes et du budget se compose de 9 membres, ce sont pour le parti socialiste: MM. F. Huguenin, R. Béguin, J.-Cl. Wyss et J.-Cl. Guinchard; pour le parti progressiste national: Mme N. Zuercher et MM. Ph. Blandinier et J. Pilloud; pour le parti radical: MM. H. Mahieu et J.-J. Walter.

D'autre part une commission de cinq membres est constituée pour étudier les possibilités de nouvelles ressources financières communales. Ce sont MM. A. Stoquet, et J.-M. Veya (soc), MM. A. Meyrat et A. Jéquier (PPN) et M. A. Sieber (rad).

Enfin M. R. Esseiva (PPN) remplacera Mme Brunner à la commission pour la transformation de la fabrique Noz. (Imp)

communiqués

Au manège du Quartier (près de La Chaux-du-Milieu): Aujourd'hui, 20 h. 30, grand bal organisé par l'Union des paysannes du district du Locle à l'occasion de la journée cantonale.

Villers-le-Lac: Premier Grand Prix de caisses à savon à Villers-le-Lac Les Bassots, aujourd'hui dès 13 h. et dimanche l'après-midi. Participation de coureurs suisses 9 à 15 ans.

Voir autres informations locloises en page 7

NAISSANCE

Cécile
à la grande joie d'annoncer
la naissance de son petit frère

NICOLAS

le 22 mai 1975

Kreuzschwester Klinik
Innsbruck
Monsieur et Madame P. STOLZ
2400 Le Locle

avis urgent

LE LOCLE

Ce matin au marché



**Bricolages
et biscuits**

Union cadette

LA CHAUX-DE-FONDS

Bien que Berne ait tourné sa veste

Centre-Jura: «On continue»...

Réunie le 21 mai à Saint-Imier, la Communauté de travail de Centre-Jura a pris connaissance officiellement de la décision du Conseil exécutif du canton de Berne de retirer son appui officiel à la formation de régions débordant les limites cantonales, présentes et futures, en vue de la constitution de région de montagnes, au sens de la loi fédérale.

Les responsables de Centre-Jura représentant les communes des quatre districts de la région, réaffirment la réalité économique, sociale et culturelle régionale, confirmée encore par le très récent rapport du Groupe d'études économiques de l'Université de Neuchâtel. Une décision administrative ne saurait modifier la réalité des choses, en parti-

culier les liens étroits et quotidiens existant entre les diverses communes de Centre-Jura.

Dans cette perspective, la Communauté de travail condamne, à l'unanimité, la décision du Conseil exécutif du canton de Berne, qui lui a été signifiée sans aucune justification et qui porte atteinte à l'autonomie des communes, en restreignant ainsi leurs possibilités de développement.

La Communauté de travail a décidé de poursuivre l'expérience commencée au service de la population de la région Centre-Jura. Elle recherchera les voies et moyens qui lui permettront d'atteindre son but. Elle souhaite que la population mesure l'importance d'une prise de conscience régionale. (comm)

Une équipe chaux-de-fonnière en championnat suisse

La danse, un sport méconnu!



Ce samedi se déroulent à Lausanne, au Palais de Beaulieu, les championnats nationaux de danse de salon. Pour la première fois, ils enregistreront une participation chaux-de-fonnière. En effet, depuis octobre dernier s'est créé à La Chaux-de-Fonds un Club des amateurs de danse qui constitue la quatrième section de la Fédération suisse de danse amateurs (SATV) et la seule romande avec Lausanne. Elle est d'ailleurs doublement la plus jeune, puisque la moyenne d'âge de ses membres n'exécède pas 20 ans. Techniquement liée au Club 108, elle n'en est pas moins une société indépendante juridiquement. Elle compte déjà une dizaine de couples au niveau de la préparation à la compétition nationale, et se développe régulièrement. Il semble donc que la danse connaisse un regain d'attrait parmi les jeunes. Mais pas seulement pour l'agrément. Car la danse, on l'ignore souvent, peut aussi être un sport, et c'est bien ainsi que la conçoivent les membres de cette société. Ils seront six à constituer la délégation locale à Lausanne: M et Mme J.-B. Furer (qui habitent Fleurier), M. A. Borel et Mlle N. Lambrigger, ainsi que M. G. Probst et Mlle M. Mathys (notre photo). Un sport, disions-nous: qu'on en juge. Ces compétiteurs consacrent 6 à 8 h. par semaine à leur entraînement, avec des cours à La Chaux-de-Fonds, à Lausanne et à Berne. Non

seulement technique de danse, mais aussi culture physique, natation, figurent au programme de cet entraînement. Sur la piste de compétition, ils devront se présenter en tenues réglementaires, car tout est réglementé en danse de salon, de la hauteur des talons de Madame jusqu'à la cravate de Monsieur! Ils auront à exécuter un programme imposé de figures réglementaires elles aussi, tant en danses « standard » (valse, tango, quick-step, slow-fox) qu'en danses latino-américaines (rumba, samba, cha-cha, pasodoble), leur liberté se limitant au choix de l'enchaînement des figures. Et le jury notera tout: le respect du rythme, le nombre de pas-minute, la position des corps, des bras, des jambes, jusqu'à la justesse d'inclinaison du regard! Sensiblement à la manière d'une épreuve de patinage artistique ou de gymnastique. A ce niveau, la danse exige et développe non seulement le sens du rythme mais aussi celui de l'équilibre, une grande souplesse et une totale maîtrise corporelle. On souhaite à ces nouveaux concurrents chaux-de-fonnières non seulement un succès récompensant leurs efforts, mais aussi d'avoir encore la possibilité d'apprécier la musique! En tout cas, ils nous auront permis de découvrir que la danse n'a parfois qu'un rapport très lointain avec les bals du samedi soir... (k - photo Impar-Bernard).

La Chaux-du-Milieu: succès pour la fanfare



Le concert donné mercredi soir à La Chaux-du-Milieu par les fanfares de La Brévine, Les Ponts-de-Martel, La Sagne et La Chaux-du-Milieu rencontra un beau succès. Rappelons qu'il aura lieu ce soir aux Ponts-de-Martel, qu'il débutera à 20 heures par un défilé et qu'il se poursuivra au temple. (jv)

GAULOISES



75.1

Prenez la vie par le bon bout. Avec une Gauloise!

Une cigarette authentique aux tabacs nobles et généreux.
La Gauloise a du goût et en donne à la vie.




«Le caissier de l'UBS m'a félicité pour mon 60e anniversaire et m'a recommandé le livret d'épargne 60»

Placé sur le livret ou compte d'épargne pour les plus de 60 ans, votre épargne sera particulièrement fructueuse. Le livret d'épargne 60 de l'UBS - qui permet d'effectuer des retraits jusqu'à concurrence de Fr. 5000.- par mois - offre les mêmes garanties légales qu'un carnet d'épargne ordinaire.



Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds
Les Ponts-de-Martel

OFFRES D'EMPLOIS

Gonset

Nous cherchons pour le 1er juillet ou date à convenir:

VENDEUSES

pour nos rayons lingerie et enfants.

Si vous aimez le mouvement, un climat toujours dynamique, alors n'hésitez pas, nous offrons un travail agréable, place stable, ainsi que les avantages sociaux d'une grande entreprise.

- Semaine de 5 jours
- Rabais sur les achats, etc.

Adressez vos offres par écrit, ou téléphoner à la Direction des Magasins Gonset S.A., rue Neuve 16, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 39 51.

IMPORTANTE FABRIQUE D'HABILLEMENT D'HORLOGERIE
cherche un

chef d'exploitation

pour une de ses usines.

Nous demandons une formation solide. En plus des aptitudes techniques, le candidat devra avoir :

- une expérience de tout premier ordre dans la fabrication de la boîte de montre
- des qualités de gestionnaire sur les plans administratifs, organisation du travail, calcul des rentabilités
- des qualités de meneur d'hommes lui permettant de diriger environ une centaine de personnes
- le sens de l'initiative réfléchie et de l'application des décisions prises collégialement avec la Direction de l'entreprise.

Age souhaité : 30 à 40 ans

Nous offrons : des possibilités de développement et des conditions à définir en fonction des capacités et expériences du candidat.

Les intéressés sont priés de faire leurs offres accompagnées d'un curriculum vitae, copies de certificats et photo, sous chiffre DB 10019 au bureau de L'Impartial.

Chaque dossier sera traité avec la plus grande discrétion.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

La Société cantonale des chanteurs neuchâtelois: beaucoup de dynamisme

Alors qu'un peu partout, en Suisse notamment, le chant choral cherche des voies qui lui permettront de remédier aux crises diverses qui menacent son existence, les initiatives entreprises par la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois ne peuvent qu'exciter l'intérêt. Ces initiatives n'ont pour but que celui d'améliorer la qualité musicale des prestations des Sociétés chorales en vue à la fois d'offrir aux chanteurs davantage de joies artistiques et de reconquérir un public précisément avide de manifestations musicales de qualité.

Trop souvent on constate que les chanteurs s'expriment les uns pour les autres, et c'est tant mieux, mais il faut y ramener un public de plus en plus vaste.

Au vu des larges échos rencontrés et des excellents résultats obtenus lors du dernier cours de direction durant l'exercice 1974-75, la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois a décidé de renouveler l'expérience durant la prochaine saison. C'est ainsi que la reprise de ces cours est prévue dès la mi-septembre déjà; ceux-ci se poursuivront jusqu'au mois de mars 1976.

Le programme de travail minutieusement établi par la Commission de musique prévoit trois degrés de cours: le premier pour les débutants, le deuxième pour les candidats du degré moyen et le troisième intitulé «cours supérieur». Trente heures de cours — à raison de dix séances de trois heures — seront réservées à chacun de ces degrés et se dérouleront, comme par le passé, les samedis matins au Collège primaire de Fontainemelon. En outre, les élèves des cours de degré moyen et supérieur auront l'occasion d'exer-

cer un travail pratique de direction chorale avec différentes sociétés du canton.

Ces cours seront animés par Emile de Ceuninck, cependant que des collaborateurs de renom seront appelés à le seconder.

Il faut préciser que ces cours s'adressent à tous ceux et à toutes celles qui s'intéressent d'une manière ou d'une autre au chant choral même s'ils ne pratiquent pas encore l'art de la direction. De plus, ils sont ouverts à toutes les Sociétés chorales d'hommes et mixtes, laïques, religieuses et folkloriques.

SOCIÉTÉ CANTONALE DES CHANTEURS NEUCHÂTELOIS

COMITÉ CENTRAL: R. Burdet (Le Locle), président, A. Junod (Couvet), E. Wetter (La Chaux-de-Fonds), Mme H. Dysli (Cortailod), W. Sandoz (St-Blaise), G. Bouchevin (La Chaux-de-Fonds), J.-F. Diacon (St-Martin), J. Cima (Cormondrèche), H. Mahieu (Les Brenets), F. Joly (La Chaux-de-Fonds).

COMMISSION DE MUSIQUE: Fr. Perret (Boudry), président, E. Bessire (Le Locle), F. Juvet (Couvet), P. Mathy et E. de Ceuninck (La Chaux-de-Fonds), R. Sommer (Neuchâtel), J. Thiébaud (Les Ponts-de-Martel).

RENCONTRE

Réalisant un désir exprimé lors d'une assemblée tenue dans le courant de l'automne dernier à La Chaux-de-Fonds, la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois invite tous les chefs de chœurs ainsi que les présidents et présidentes, quelle que soit l'affiliation de leur société, à une rencontre. Celle-ci se déroulera le samedi 7 juin prochain à 14 h. 30 aux Geneveys-sur-Coffrane. A cette occasion, le nouveau règlement de fête établi par la Commission de musique sera soumis aux participants. D'autre part, avant la présentation de partitions chorales nouvelles, religieuses et profanes, pour chœurs d'hommes, chœurs d'enfants et voix mixtes, éditées par près d'une dizaine de maisons de musique de Suisse romande, l'abbé Pierre Kaelin parlera de son nouveau livre consacré à «l'art choral».

Soucieux d'assurer la continuité des activités des chœurs laïques et paroissiaux, mixtes ou non, se trouvant privés momentanément de leur chef (cause de maladie, service militaire, travail professionnel), la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois a mis sur pied un service de remplacement. Toute chorale se trouvant dans pareille situation peut donc s'en référer soit au président du Comité cantonal soit au président de la Commission musicale qui se chargeront alors de déléguer un chef remplaçant.

PROCHAINE FÊTE CANTONALE

Groupant «tout ce qui chante dans le Pays de Neuchâtel», la prochaine fête cantonale se tiendra à Peseux en 1977. Outre la participation des sections affiliées à l'Association cantonale des chanteurs neuchâtelois, le Comité central invite toutes les autres chorales — céciliennes catholiques, chœurs de l'E-

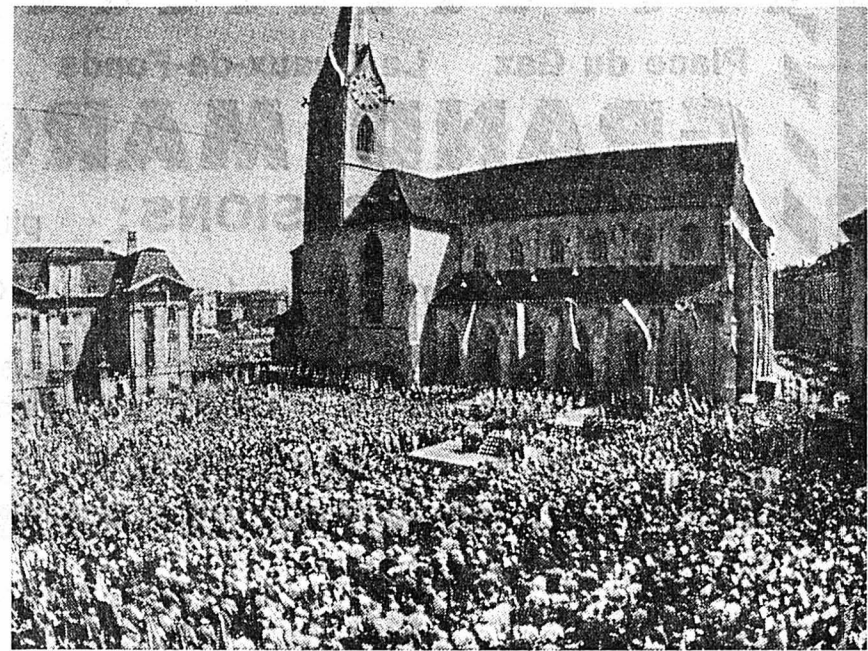
glise réformée évangélique, groupements folkloriques — à participer à ce grand rassemblement.

De plus, des chorales de jeunes prendront part dorénavant à ces fêtes, apportant ainsi aux rencontres des chanteurs neuchâtelois la fraîcheur dont elles ont été trop longtemps privées.

Dans son «Bulletin No 133», le Comité central rappelle la réussite de la réunion cantonale du 9 juin 1974 à Fleurier.

Il tient aussi, avec tous les chanteurs neuchâtelois, à rendre hommage à quatre vétérans de La Chaux-de-Fonds pour leur attachement à la cause du chant choral: M. Charles Fluckiger (50 ans) de «L'Union chorale», M. Hermann Marending (30 ans) «La Concordia», M. Paul Joly (30 ans) «La Cécilienne», M. Pascal Calderari (30 ans) «L'Union chorale».

E. de C.



Plus de dix mille voix unies lors de la Fête fédérale de chant à Zurich en mai 1973.

Ouverture du congrès du Parti radical démocratique suisse à Neuchâtel

Avortement: pour la solution des délais

Deux conseillers fédéraux, MM. Ernst Brugger et G.-A. Chevallaz ont assisté, hier matin dans les salons d'Eurotel, à la séance du groupe radical démocratique des Chambres fédérales.

L'après-midi, des centaines de délégués ont participé à la première partie de l'assemblée ordinaire. Le président suisse, M. Fritz Honegger, conseiller aux Etats a salué de nombreuses personnalités, notamment MM. Max Petitpierre et Nello Celio anciens conseillers fédéraux et Carlos Grosjean, conseiller d'Etat.

Au cours de cette première journée, les délégués, chapitre après chapitre, ont essentiellement discuté de leur programme électoral 1975. A ce sujet, ils ont pris plusieurs décisions importantes.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Sur le plan social par exemple, estimant que la réglementation actuelle

VAL-DE-RUZ

La piscine est ouverte

La piscine du Val-de-Ruz s'ouvre aujourd'hui samedi. La température de l'eau est de 22 degrés. Pour cette nouvelle saison, le comité de l'association a engagé un nouveau gardien en la personne de M. Yves Noirjean. (cm)

VALANGIN

Il s'assoupi au volant Deux blessés

Conduisant une auto, M. Philippe Cornu, 61 ans, de La Chaux-de-Fonds, circulait, hier à 14 heures, sur la route de Valangin à Neuchâtel. A un moment donné, il s'est assoupi et a ainsi quitté la chaussée pour terminer sa course contre les rochers.

Blessés, M. Cornu et son épouse Béatrice, ont été transportés par ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

de l'interruption de grossesse n'est pas satisfaisante, les délégués, par 72 voix contre 49, ont décidé de soutenir la solution dite des délais. Les délégués ont également défini leur politique

VAL-DE-TRAVERS

Aujourd'hui et dimanche Noiraigue organise la Fête de district des musiques

Instaurées pendant les mobilisations de la Seconde Guerre mondiale, les Fêtes de district des musiques du Val-de-Travers ont lieu de village en village sur un rythme régulier. «L'Espérance» a organisé en 1947 la cinquième, en 1955 la douzième, en 1966 la vingt-deuxième. Et voici que 1975 ramène la trentième!

Dans les grandes lignes, l'organisation est simple, ce qui n'exclut pas un gros travail pour les organisateurs.

Le dimanche après-midi, c'est le rendez-vous de toutes les sociétés qui exécutent les meilleures pièces de leur répertoire, audition encadrant la remise de la bannière de district. Puis, ce sont les morceaux d'ensemble.

Mais la fête commence déjà ce soir. Et il est de coutume de faire appel pour un concert de gala à une excellente formation de l'extérieur.

Ce soir, et pour la première fois dans le canton de Neuchâtel, le Brass Band Treize Etoiles de Sion occupera le plateau, sous la direction du chef Michel Barras. Et l'on se réjouit d'un concert qui promet d'être de haute qualité. (jy)

LES VERRIÈRES

François Valéry et les scouts

Il faut un petit brin de folie pour se lancer chaque année dans l'organisation d'un important spectacle avec une vedette appréciée des jeunes: après Henri Dès, C. Jérôme et Christophe, les scouts des Verrières ont fait appel cette année à François Valéry, promu à un rang élevé au box-office après le succès de «Une chanson d'été».

Un budget de plusieurs milliers de francs, un dévouement illimité, des kilomètres et des kilomètres en voiture pour poser des affiches en Suisse et en France, plusieurs centaines de spectateurs attendus, et un petit bénéfice espéré comme ceux de ces dernières années: voilà pour la technique de l'organisation. Mais les scouts, animés par Claude Fattou, veulent aussi avec cette manifestation importante apporter un remue-ménage de bonne humeur au village.

En première partie passeront des clowns avant l'apparition d'une vedette dont le nom se compose de deux pré-noms d'hommes politiques français célèbres. (mlb)

COMMUNIQUÉS

Dieu parle-t-il encore aujourd'hui? Cette insolite question sera abordée du lundi 26 au samedi 31 mai lors d'une «campagne» mise sur pied par un groupe de chrétiens du Val-de-Ruz: l'Action commune d'évangélisation. Il s'agit pour eux d'annoncer l'Evangile sur terrain neutre, hors des murs des églises, à l'exemple de Celui qui ne s'est pas contenté de prêcher dans le temple mais qui est allé constamment à la rencontre des hommes. Un terrain neutre: salle de la Fontenelle, Cernier, 20 h. 15. Deux orateurs venus de l'extérieur: Gérard Peillon, chanteur et animateur de jeunesse français (les trois premiers soirs) et Maurice Ray, pasteur et évangéliste du canton de Vaud (les trois derniers). Participation de groupes vocaux (les Gédéons, de La Chaux-de-Fonds).

énergétique. Sur ce point, ils ont notamment décidé d'approuver la construction de centrales nucléaires.

Les travaux du congrès du Parti radical démocratique suisse se poursuivront samedi. Les deux conseillers fédéraux, Georges-André Chevallaz et Ernst Brugger y participeront. Ce dernier fera entre autres une allocution sur les problèmes économiques actuels. (ats)

mémo

Ce week-end à Neuchâtel

Galerie Ditesheim: 18 à 21 h., aquarelles d'Aloys Perregaux.
Musée d'art et d'histoire: 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., collections du Musée.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Kreis, rue du Seyon.
Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinéma

Apollo: 14 h. 45, 20 h. 30, Il était une fois Hollywood; 17 h. 30, film en italien. Samedi 23 h. 15, Emerson Lake et Palmer.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, La chair de l'Orchidée; 17 h. 15, Dodeska-Den.
Bio: 16 h. (samedi 23 h. 15). Les couples du Bois de Boulogne; 18 h., film en italien; 20 h. 45, Les sept mercenaires.
Palace: 15 h., 20 h. 30, Les divorcés.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Dupont Lajoie.
Studio: 15 h., 21 h., Terreur dans la nuit; 17 h. 30, film en italien.

Val-de-Travers

Noiraigue, ce soir et dimanche, 30e Fête des musiques du Val-de-Travers. Samedi, dès 20 h., concert de gala; dès 22 h., bal. Dimanche, réunion des sociétés de musique du Val-de-Travers; 13 h. 30, réception à la gare, défilé des sociétés; dès 14 h., sous la cantine, concert, remise de la bannière de district, morceaux d'ensemble.
Château de Môtiers: Expos. tapisseries de Gilbert Jaton, ouverte tous les jours sauf le lundi (jusqu'au 27 mai).
Couvét: voir programme du cinéma en page 2.

Médecin de service: de samedi midi à dimanche 22 h., Dr Tkatch, Fleurier, tél. 61 29 60.

Pharmacie de service: du samedi à 17 h., au lundi à 8 h., Perrin, Fleurier, tél. 61 13 03.

Ambulance, tél. (038) 61 12 00.

Val-de-Ruz

Médecin de service: du samedi 12 h., au lundi 8 h., Dr Jean Mounier, Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. 57 16 36.

Pharmacies d'office: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines.

Service d'aide familiale du Val-de-Ruz: tél. (038) 53 10 03, Mme Ruttimann, Dombresson.

Hôpital et Maternité du Val-de-Ruz Landeyeux, tél. 53 34 44.

avis urgents

A CHEZARD

route des Vieux-Prés, à 80 m. de la route principale (arrêt du trolleybus)

EXPOSITION-VENTE

de tableaux de maîtres

p 10032 Claude Matthey-Doret

Marché aux puces

AUJOURD'HUI dès 8 h. à CERNIER en face du Restaurant l'Épervier

p 10135

Dans le lac de Neuchâtel Les baignades sont libres

A la veille de l'été, le Conseil d'Etat s'est préoccupé du problème des baignades dans le lac de Neuchâtel et dans les eaux neuchâteloises du lac de Bière.

Il reste encore beaucoup à faire pour lutter contre la pollution des eaux. Néanmoins, il y a lieu de constater une amélioration évidente de l'état du lac de Neuchâtel et il faut s'en réjouir. Aussi le gouvernement a-t-il décidé d'assouplir les mesures en la matière.

Les baignades sont désormais libres. Les plages dont la qualité de l'eau est encore douteuse seront signalées par un écriteau «Attention, Eau polluée», laissant ainsi à chacun la responsabilité de se baigner ou non à ces endroits. (comm.)

Vol de Frochaux: l'expectative

La police enquête activement après l'important vol d'explosifs — un des plus importants jamais commis dans notre pays, rappelés-le — perpétré sur un chantier ouvert par une entreprise privée de Peseux, mandatée par les PTT. Rappelons que 1200 détonateurs, 192 bâtons gélatine de cheddite et 20 mètres de cordon détonnant ont été emportés.

LE LOCLE • LE LOCLE • LE LOCLE

«Le Dragon» du TPR a enthousiasmé les élèves

Après une série de spectacles scolaires donnés à Porrentruy, avec la création d'une nouvelle pièce destinée aux enfants, «Le Dragon» d'Evguèni Schwartz, auteur russe, le TPR a transporté ses tréteaux au Locle où, dans une salle de gymnastique du collège des Jeanneret, il a convié en trois journées les élèves des quatrième et cinquième années primaires.

Heureux de cette aubaine, les élèves qui arrivaient avec tout le potentiel de

leur vivacité, étaient aussitôt pris en main et placés d'autorité sur les gradins qui leur étaient réservés par un des acteurs fort important de carrure, si bien qu'ils en oublièrent leurs habituelles criailleries, tout préparés à entrer dans un jeu tel que «Le Dragon».

La pièce présentée au Locle était la version réservée aux adultes (celle préparée pour les jeunes comportant quelques coupures), et devait servir de test. Les gosses — à part un très léger

moment de flottement — furent entièrement pris par le spectacle, entraînés par le merveilleux et le fantastique, tremblant à la vue de ce dragon qui, par ses trois têtes, lance des flammes, donnant à haute voix des conseils afin que triomphe le gentil Lancelot, chevalier brave et sans reproche et qui vient au secours des opprimés. Les bons ayant gagné le combat, ce fut une ovation qui accueillit les acteurs venus saluer.

Une ville imaginaire vit sous le règne d'un dragon. Quand l'horrible bête est tuée par Lancelot, ce dernier très affaibli disparaît, le temps de permettre au bourgmestre de prendre le relais, en une belle satire du joug exercé par un usurpateur. Les sujets tant habitués à la domination continue de courber servilement l'échine, si pleutres qu'on finit par trouver cet asservissement presque naturel. Mais Lancelot réapparaît et remettant tout en place, tire la grande morale de l'histoire: «Il faut tuer le dragon qui est au fond de chacun de nous».

De toutes les activités du TPR, il en est une qui a toujours accumulé les réussites; ce sont les spectacles réservés aux enfants. Par dessus les auditoires d'adultes, les comédiens du TPR semblent avoir trouvé chez les enfants leur meilleur public, avec ses enthousiasmes, ses possibilités d'évasions, sa confiance. Le contact est facile, l'adhésion complète et l'on peut entendre après le spectacle des jugements pleins d'éloges et sans appel: ils sont conquis, ce qui n'est pas si facile!

M. C.



«Il faut tuer le dragon qui est au fond de chacun de nous». (photo gm)

Place du Gaz La Chaux-de-Fonds

Jusqu'au 1er juin 1975, de 10 h. à 20 h.

GRAND MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE**NEUVES et OCCASIONS :** plus de 100 voitures à choix dès Fr. 1500.— expertisées à Fr.....

Citroën Matra Opel Simca Fiat Sunbeam Chrysler

Grand concours : 2 croisières surprises pour deux personnes
1er tirage, dimanche 25 mai — 2e tirage, dimanche 1er juin 1975GARAGE DE LA RONDE
GARAGE GUTTMANN SA
GARAGE DE L'ÉTOILE**A VENDRE****CHALET** avec vue sur le lac, à Chexroux, comprenant : 3 chambres à coucher, 1 grand living, Tout confort. Tél. (038) 31 15 30, (037) 67 16 36.

A VENDRE

Mini 1000 70

rouge, expertisée, peu roulé.

Tél. (039) 23 12 91 heures repas.

Secrétaire

50 ans, bonne présentation, soignée, gaie, affectueuse, bel intérieur, rencontrerait monsieur 55-60 ans, mêmes affinités, pour mariage si entente.

Ecrire sous chiffre HS 9831, au bureau de L'Impartial.

MONSIEUR

(retraité) est demandé pour promener régulièrement 2 chiens. Logement de 3 pièces, confortable, gratuitement à disposition.

Ecrire sous chiffre AG 9904 au bureau de L'Impartial.

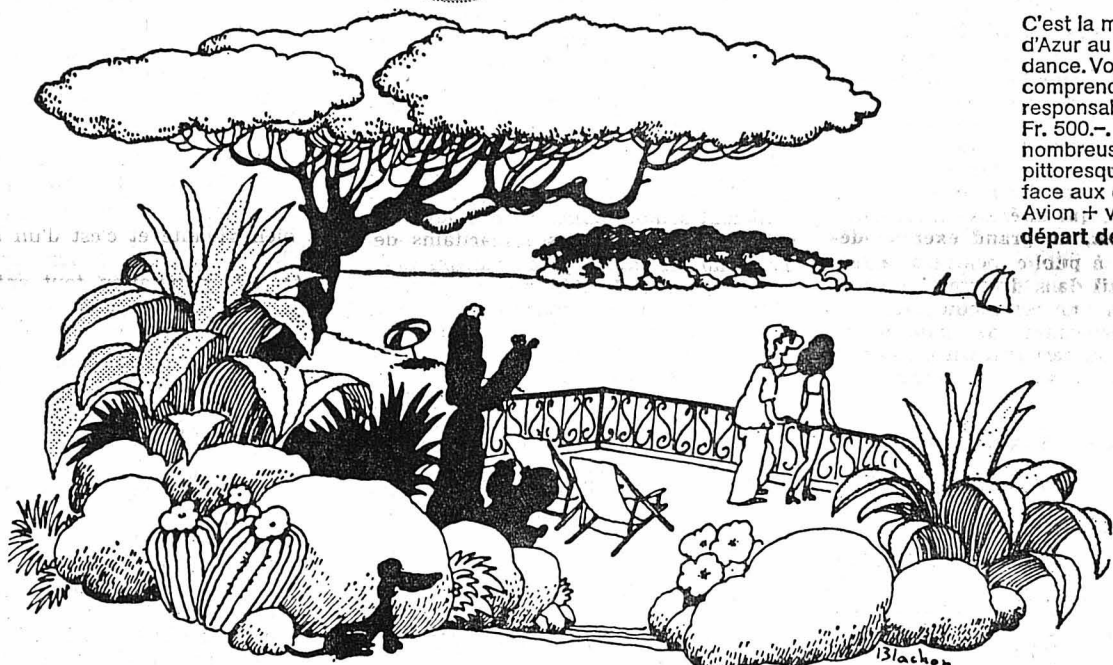
Nous cherchons une

sommelière

Vie de famille.

S'adresser **Hôtel de la Balance, La Vuedes-Alpes**, tél. (038) 53 22 94.**Côte d'Azur
La Corse****europcar**
location de voitures

C'est la meilleure manière de visiter à fond la Côte d'Azur au gré de votre fantaisie en toute indépendance. Vous disposerez d'une voiture dont la location comprend le kilométrage illimité, l'assurance responsabilité civile illimitée avec une franchise de Fr. 500.—. En toute insouciance, découvrez les nombreuses curiosités de cette côte fleurie et pittoresque, ses villages et plages baignés de soleil face aux eaux fascinantes de la Méditerranée. Avion + voiture sur la base de 2 personnes au départ de Genève — 6 jours dès Fr. 438.—

**du soleil et des distractions**

Adressez-vous à votre agence de voyage IATA ou demandez notre brochure «Soleil à tous prix» avec programmes détaillés.

Tous les prix mentionnés sont susceptibles de modification.

AIR FRANCE

Genève (022) 20 28 44 Zurich (01) 23 96 44 Bâle (061) 44 47 77

Nice

ville des fleurs et de la joie, capitale de la Côte d'Azur, avec son aéroport où les jets d'Air France en provenance de Genève, Zurich atterrissent au moins

deux fois par jour. Climat californien, végétation exotique et mer bleue du bleu le plus profond sous un ciel transparent, tels sont les attraits de cette Côte légendaire qui offre aussi une variété de casinos, de champs de courses et une vie pleine d'animation et de ressources artistiques, sans oublier les nuits enchantées de fêtes et de galas. C'est la région de bains de mer, de soleil et de flâneries. Là vraiment tout est réuni pour profiter au maximum d'une évasion toujours plus nécessaire, aujourd'hui. Nous vous proposons des séjours forfaitaires sur mesure et sans surprise: • Week-end à Nice — au départ de Genève, par personne en demi-pension dès Fr. 464.— • Une semaine à Nice — au départ de Genève, par personne en demi-pension dès Fr. 683.—

Circuit en arrière pays niçois: détente et joie de vivre.

La Côte d'Azur vous réserve des vacances réussies en des lieux merveilleusement divers où les plaisirs de la mer, de la plage et du soleil se mêlent aux charmes d'un arrière pays fascinant, encore peu connu, avec des paysages d'une somptueuse beauté. C'est pour vous faire connaître les alentours des villages de Saint-Paul-de-Vence, de Saint-Martin-Vésubie et de Valberg que nous avons élaboré un circuit avec un programme varié et de nombreuses excursions. • Prix par personne (min. 2) au départ de Genève Fr. 974.— comprenant: • avion, hébergement en demi-pension à Nice et en pension complète dans l'arrière pays • une voiture R4 pendant 8 jours avec kilomètre illimité.

La Corse

Ile de beauté, l'une des trois grandes îles de la Méditerranée, l'île idéale des vacances, celle dont rêvent les touristes mais qu'ils n'osent jamais espérer trouver sans aller jusqu'aux îles du Pacifique.

Des arcs de sable doré étendent leurs courbes d'un cap à l'autre, au pied de falaises granitiques. Le printemps est un véritable épanouissement: cistes blancs et roses, rouge aloès, genêts jaunes et roses, cyclamens, donnent au célèbre maquis corse un éclat étonnant. Mai, le mois le plus fleuri et le plus odorant captive le voyageur. Juin, déjà très chaud, permet un farniente estival. En dehors des étés éclatants de soleil, l'automne se prête aussi à des séjours agréables: le maquis réserve la surprise d'une deuxième floraison et se pare de baies multicolores. Pour ceux qui ont une âme d'explorateur, la Corse recèle des villages et paysages secrets qu'on ne peut découvrir qu'à pied, en voiture ou à cheval. Pour les uns: un tour en Corse de 8 jours en voiture avec hébergement en demi-pension dans des hôtels*** ou **** durant le périple.

Prix par personne au départ de Genève Fr. 944.—

... Pour les autres: 8 jours d'équitation dans la région sauvage d'Arusola.

Prix par personne au départ de Genève Fr. 1058.—

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

56

STEFAN BARY

**Les nuits
de Véra Baka**

Roman

EDITIONS DE TRÉVISE, PARIS

Elle se souvient de son mariage avec Tibor. Cette fois-là non plus, elle n'avait pas dormi. Mais cela avait été une nuit d'attente heureuse. Ce n'est pas la même chose selon que l'angoisse ou le bonheur vous tient éveillé. Une trentaine d'amis avaient assisté à leur mariage — des êtres jeunes et joyeux — venus féliciter le jeune chef d'orchestre dont on parlait déjà beaucoup et la jeune doctoresse pleine d'avenir. Ils étaient partis le jour même pour Prague, la ville dorée. Voyage de noces court mais dont Véra n'a pas oublié une heure.

Elle presse ses paumes contre ses tempes. Tout est trop compliqué.

Le passeport qu'on lui a donné. La tentative faite pour empêcher son semblant de mariage avec Mathieu. La première mise en garde aux Endrei, puis l'appel de Tibor. Les hommes

du Service secret; la fouille de son appartement; l'insistance et les menaces de Földessi. Et maintenant, brusquement, tout semble si facile, sans heurts, comme à l'Ouest. Földessi lui avait fait ses adieux et souhaité beaucoup de bonheur: « Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je viendrai assister à votre mariage », avait-il dit.

Tout cela, c'était encore plus inquiétant, alors que chaque minute semblait devoir apporter une nouvelle calamité.

Véra a choisi un simple costume gris qu'elle accompagne d'un petit chapeau bleu. Un dernier coup d'œil au miroir. Si tout va bien, se dit-elle — mais c'est impossible! — dans une heure, je serai Madame Larue. Jamais je n'aurais cru que je porterais un autre nom que celui de Tibor.

Certes, cela ne signifie rien. Mais pourquoi les autorités, qui sont parfaitement au courant, me permettent-elles ce mariage? Si l'on veut me donner ma liberté, pourquoi poursuivre et participer à la comédie?

Une migraine lancinante aux tempes. Elle va dans la salle de bains pour y prendre un comprimé.

On sonne. C'est Mathieu.

— Qui donc attendais-tu? demande-t-il en souriant de toutes ses dents. Le jour de son mariage, on ne devrait pas être surprise par la vue de son fiancé.

— C'est toi que j'attendais, répond-elle.

(Mais elle n'est pas certaine de dire la vérité.)

— Evidemment, nous ne devrions nous voir qu'à l'église. Mais nous ne nous marions pas à l'église.

Elle prend son sac à main, ferme la porte de l'appartement derrière elle.

Mathieu l'aide à descendre l'escalier. Elle chancelle. La journée est radieuse. Le soleil brille sur la chaussée glacée.

— Je n'ai que ma Ferrari à t'offrir comme cadeau. J'espère que tu me pardonneras.

Elle doit libérer le siège occupé par une gigantesque gerbe de roses pour pouvoir s'asseoir.

— Quand j'avais douze ans, dit-il, j'avais décidé de ne jamais me marier. Tu vois ce qu'il advient des bonnes résolutions.

Il lui lance un coup d'œil en biais et ajoute: — Mais, je t'en prie, souris un peu. Nous n'allons pas à un enterrement.

— Je ne comprends pas. Je ne comprends pas...

C'est tout ce qu'elle trouve à dire.

— Il n'y a rien d'extraordinaire au fait que je tienne ma promesse. Nous sortirons de la mairie pour aller à l'Ambassade de Grande-Bretagne où l'on te remettra ton nouveau passeport. Tu seras sujette de Sa Majesté la Reine d'Angleterre. Nous avons encore beaucoup à faire. Cet après-midi, tu recevras ton autorisation de partir.

— Non. C'est impossible...

Elle est certaine de ne pas recevoir cette autorisation.

Mathieu arrête la voiture devant l'Hôtel de Ville. Le bâtiment vétuste est un vestige de la monarchie austro-hongroise. Le drapeau de la République populaire de Hongrie flotte sur le pignon du toit.

— Bureau 11, indique l'employé auquel Mathieu tend sa licence.

Ils doivent gravir un grand escalier. Véra serre les roses contre elle.

Mathieu lui pose la main sur le bras.

— Je t'en supplie, souris!

Mais, brusquement, la jeune femme s'immobilise, incapable de faire un pas de plus: sur le seuil du bureau 11 se tiennent le policier aux manières de danseur de ballet et Földessi qui s'avance vers elle.

— J'ai pensé qu'il vous faudrait un témoin, dit le chirurgien.

Véra croit voir de l'ironie dans le sourire qu'il lui adresse. Mathieu, tout aussi surpris qu'elle, songe: « C'est un sourire douloureux. »

— Il vous faut même deux témoins, intervient le « danseur de ballet ». — Je m'appelle Andras Kerekes.

— J'avais prévu ce détail, répond Mathieu qui a repris son sang-froid et qui indique deux personnes, qui attendent un peu plus loin. — Mais je suis ravi de votre initiative.

(A suivre)

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

A cause de la récession économique

Les ressortissants italiens quittent le vallon de Saint-Imier

Depuis la campagne de l'Action nationale au mois d'octobre 1974 mais plus encore en raison de l'arrivée-surprise de la récession économique et du chômage dont résulte une insécurité de l'emploi, les ressortissants italiens, premiers touchés, quittent petit-à-petit le vallon de Saint-Imier pour regagner la Péninsule. Représentant consulaire d'Italie en Erguel, M. Lino Gaio affirme, en se basant sur des chiffres statistiques, que le 40 pour cent du contingent situé dans le triangle géographique La Ferrière - Tramelan - Sonceboz aura quitté la Suisse au mois de juillet prochain. S'occupant de cette région et établissant les contacts avec le consulat de Berne d'une part avec l'Italie directement d'autre part, M. Gaio avance un chiffre bien réel que nous avons eu l'occasion de vérifier.

Depuis cinq, dix ou même vingt ans les Italiens, nombreux, se sont intégrés

relativement difficilement en Helvétie, en particulier dans le district de Courtelary. Ce qu'ils ont trouvé au point de vue matériel ne s'est jamais vraiment concrétisé au point de vue humain. Sans entrer en détail sur ce sujet, M. Gaio pense certainement avec raison que l'Italien n'a jamais trouvé en Suisse l'accueil auquel il pouvait s'attendre. Il résulte ainsi de cette situation un manque réciproque de compréhension, l'outil étant plus rentable que le visage humain. Alors, en période de récession comme celle que chacun a l'occasion de vivre actuellement, l'étranger est le premier touché et n'en est pas surpris. La crise n'étant pas particulière à la Suisse, les ressortissants italiens du Vallon comprennent paraît-il parfaitement le problème d'aujourd'hui. Ils ont l'intuition qu'ils doivent partir, leurs « chez eux » n'étant pas véritablement leur chez soi ». Après s'être habitués avec peine à une région où ils ont trouvé du travail et envoyé leurs enfants à l'école, ils sentent avec regret que la meilleure solution actuelle est le départ. C'est dans ce cas précis que le bureau consulaire entre en action. Il aide les ressortissants dans leurs nouvelles démarches pour le rapatriement. En Italie, vu le nombre assez considérable de rentrées, on a mis sur pied des plans d'assistance, tels que subvention pour un nouvel établissement et couverture des frais de voyage, hospitaliers etc. Une nouvelle intégration dans son propre pays n'en est pas moins une nouvelle fois difficile, notamment pour les enfants, toujours désavantagés dans de telles situations. Pour ces derniers en effet le problème est plus épineux car, quand ils rentrent chez eux, ils savent que le niveau scolaire qu'ils ont acquis dans les classes suisses n'est pas reconnu comme il le devrait.

MANIFESTATIONS ITALO-SUISES 1975

Déjà programmée l'année passée sur l'initiative de M. Gaio en collaboration avec la communauté italienne de Saint-Imier et le Centre de culture et de loisirs, placée sous l'égide du consulat d'Italie à Berne et destinée à resserrer les liens entre Suisses et Italiens, une année culturelle italo-suisse a été mise sur pied en 1975. La semaine d'amitié de 1971 avait obtenu un tel succès dans l'Erguel que cette région a de nouveau été choisie pour l'organisation des manifestations. Malgré les départs précités, M. Gaio pense que la mise sur pied d'un tel programme est l'une des solutions permettant d'instaurer la collaboration, la compréhension et la connaissance réciproque entre Suisses et ressortissants italiens. Plusieurs rendez-vous intéressants ont ainsi été préparés à leur intention. Après la soirée théâtrale du 1er mars dernier (la Satyre italienne présentée par le Théâtre 7 de

Milan), il y aura le 1er juin un concours de culture générale pour les écoliers, celui-ci étant basé justement sur la connaissance réciproque italo-suisse. Au mois d'août, une exposition-concours de peintres amateurs se tiendra au Centre de culture et de loisirs. Enfin pour les mois d'octobre et novembre des soirées variées, folklorique et conférences retiendront l'attention.

A ces occasions, Suisses et Italiens pourront se donner la main et fraterniser pour oublier un problème qui, s'il oblige les uns à regagner leur pays, attriste certainement les autres devant ce fait navrant. R. J.

Après les affrontements de Tavannes

La municipalité demande des mesures de protection

Le Conseil municipal de Tavannes a publié hier un communiqué à la suite des récents événements qui y ont eu lieu. La teneur du communiqué est la suivante :

« Au cours de deux séances, le Conseil municipal a discuté longuement des graves incidents qui se sont déroulés dans le centre du village il y a une semaine. Il constate que des éléments séparatistes venus de l'extérieur pour la plupart sont à l'origine de ces regrettables désordres. Il déplore toutes les violences et en particulier l'emploi, vraisemblablement par des séparatistes, d'armes à feu qui a fait un blessé grave. Il regrette que la police, insuffi-

sante en effectif, n'ait pas été à même d'empêcher l'affrontement et des dégâts à la propriété privée. Il prend acte avec satisfaction du fait que Force démocratique a renoncé spontanément, dans un esprit d'apaisement, à organiser une soirée en cette fin de semaine. Il regrette que les séparatistes maintiennent leur assemblée suivie d'une soirée familiale samedi 24 mai. Il demande aux autorités cantonales que des mesures efficaces soient prises pour éviter le retour d'affrontements aussi dangereux qu'inutiles et pour que l'ordre public soit assuré au cours de la période qui précède les troisièmes plébiscites », conclut le Conseil municipal. (ats)

Les samaritains de Tramelan en fête

75 années au service de son prochain



A gauche, la grande famille des samaritains A droite, trois fidèles membres entourés des deux monitrices et du président (de gauche à droite): Mlle Bluette Augsburgberger, Mme Ruth Amstutz (monitrices), Mme Madeline Vuilleumier-Froidevaux, Mlle Olive Augsburgberger, Mme Simone Nicolet-Mathez et le président M. Jean-Paul Mathez qui à eux tous totalisent un grand nombre d'années de sociétariat.

C'est avec la même minutie et la même conscience qu'ils apportent dans leur aide à leur prochain que les samaritains de Tramelan ont préparés les festivités de leur 75e anniversaire. Une semaine samaritaine prévue du 26 au 31 mai marquera cet événement qui pourra à maintes occasions être suivie par toute la population. Durant la semaine prochaine, donc, une douzaine de vitrines présenteront divers thèmes ayant trait à tout ce qui intéresse les samaritains. Le jeudi, un grand exercice-démonstration en public montrera la section au travail dans diverses interventions choisies par les monitrices. Une vente de cartouches de pansements ASS mettra un terme à cette semaine samaritaine qui va au-devant d'un grand succès.

UN BRIN D'HISTOIRE

C'est le 28 février 1900 que sur l'initiative de MM. Schwarzenbach (médecin) et Naymark (pasteur) fut fondée la section des samaritains de Tramelan. Une trentaine de personnes formaient l'effectif de cette société qui a toujours été au service de chacun, en toutes occasions. La guerre de 1914 freina certes quelque peu l'activité de la section qui put se rattraper plus tard, et tout spécialement lors de la période de grippe de 1918 à 1920 et encore dès 1939 et après 1940 lors de l'entrée en Suisse des armées françaises et polonaises, en prodiguant les soins aux soldats.

La section de Tramelan de l'Alliance suisse des samaritains a bien sûr été entre les mains de différents présidents durant ses 75 années d'existence. On peut relever les noms des présidents suivants : le pasteur Naymark, MM. Jules Peçon, Charles-Alcide Etienne, Armand Monbaron, Werner Rossel, Roger Jacot, Henri Benoit, Aurèle Béguelin, Marcel Droz, Armand Bachmann, Maurice Augsburgberger, Dr Perret-Gentil, Charles Tschäppät, Mlle Bluet Augsburgberger (1945-1957), M. Gilbert Gindrat (1958), Pierre-André Baumann (1959-1964), Pierre-André Rossel (1964-1965), Mme Rolande Gerber (1966-1970) puis M. Jean-Paul Mathez qui depuis 1971 préside avec beaucoup de compétence et dévouement la section des samaritains de Tramelan.

Il serait injuste de présenter les personnes qui dirigeaient la section sans mentionner les moniteurs et monitrices

qui semaine après semaine se dévouent à l'enseignement des soins à apporter en différentes occasions ; ce sont, pour le passé, Mme C. Voumard, Mlles H. Guenin, G. Voumard, MM. A. Monbaron, W. Rossel, W. Voumard-Droz, Charles Tschäppät. Aujourd'hui, Mlle Bluet Augsburgberger et Mme Ruth Amstutz.

DU PROVISOIRE QUI DURE

Si tout semble marcher au mieux au sein de la section des samaritains de Tramelan, il est un problème qui préoccupe au plus haut degré les responsables qui doivent assurer une bonne gestion de leur section. Ce problème, qui revient sans cesse, est celui posé par le local. En 1950 par exemple, on trouve les samaritains dans une pièce du collège secondaire d'où ils sont délogés pour arriver dans une salle du Cercle ouvrier en attendant de s'installer à l'Ecole professionnelle. Puis nouveau départ dans une salle du vieux collège, pour quelques instants seulement. Finalement, les samaritains sont accueillis par la Paroisse, provisoirement depuis bientôt huit ans. Si différentes propositions ont été faites, elles n'ont pu se concrétiser vu le matériel à « caser ». Pourtant, malgré ce lourd handicap, les samaritains sont reconnaissants mais espèrent que l'appel lancé ce jour trouvera l'écho qu'il mérite.

VERS LE CENTENAIRE

A peine le 75e anniversaire entamé que le dynamique président M. Jean-Paul Mathez pense déjà au centième. Pour lui, il ne fait aucun doute, l'esprit samaritain ne se modifiera pas :

Comité actuel

Président, Jean-Paul Mathez ; vice-présidente, Mme Hilda Zurcher ; secrétaire, Mme Thérèse Gerber ; caissière, Mme Elsa Choffat ; matriciel, Mme Rolande Gerber et Mlle Josette Erard ; membres, Mme Raymonde Schafroth, Mme Dorette Grosjean. Monitrices, Mlle Bluet Augsburgberger, Mme Ruth Amstutz.

Membres d'honneur

Mlle B. Augsburgberger, Mlle O. Augsburgberger, M. P. A. Baumann, Mlle D. Donzé, M. W. Friedli, Mme M. Froidevaux, M. M. Gauffroid, Mlle J. Guenin, Dr A. Haemmig, M. E. Pfenninger, Mme M. Vuilleumier-Froidevaux.

secourir, soigner, aider. Le programme n'est surtout pas terminé et le vœu le plus cher du président serait de pouvoir apporter une aide plus grande aux personnes du 3e âge. Car si certaines ne manquent de rien dans le domaine matériel, plusieurs d'entre-elles pourraient être entourées, aidées, soit par se lever ou se coucher.

C'est dire que l'esprit qui anime l'équipe des samaritains de Tramelan n'est pas prêt de s'endormir. La section est bien vivante et c'est d'un bon pas qu'elle s'achemine vers son centenaire. Reste à la population tout entière de lui donner la possibilité de poursuivre son activité dans le but qu'elle s'est fixé. (texte et photos vu)

DELÉMONT

Collision frontale Trois blessés

Hier après-midi la route de Courrendlin a été le théâtre d'un grave accident de la circulation. Une voiture pilotée par un ressortissant de Roggwil s'est subitement déportée sur la gauche de la chaussée.

Consécutivement à cette manœuvre, l'automobiliste bernois est entré violemment en collision avec un véhicule delémontain. Dans ce choc, trois personnes furent grièvement blessées et durent être conduites à l'hôpital par l'ambulance. Quant aux dégâts matériels, ils s'élevèrent à 10.000 francs. (rs)

Dangereux individu sous les verrous

Hier à 11 h. 45 un homme s'est présenté au domicile de Mme Michel, située à la route de Bâle, et a demandé à pouvoir téléphoner. Acquiesçant à sa demande, la propriétaire de l'appartement a fait entrer l'inconnu qui subitement s'est jeté sur elle et a tenté de l'étrangler. Entendant les appels de sa mère, un enfant de 14 ans qui se trouvait dans une autre chambre a ameuté les gens des maisons avoisinantes.

Pris de panique le malandrin s'est sauvé et a été poursuivi par un commerçant qui a réussi à le ceinturer jusqu'à l'arrivée de la police qui l'a incarcéré. (rs)

Voir autres informations jurassiennes en page 26

mémento

Pour les cinémas de Tavannes, Saint-Imier, Le Noirmont, Tramelan et Bévillard, voir page 2.

SAINT-IMIER

- Samedi, dans les rues de la cité, concert en plein air par le Corps de musique.
- Pharmacie de service, samedi, dimanche, Mme Liechti, téléphone 41 21 94.
- Médecin de service : Dr Waisenker, de Renan, tél. 63 14 44.
- A. A. Alcooliques anonymes : tél. (039) 41 40 80.
- Service du feu : tél. (039) 41 34 03 ou 41 19 50.
- Service technique : tél. (039) 41 43 45 ou 41 43 46.
- Police cantonale : tél. (039) 41 25 66.
- Police municipale : tél. (039) 41 20 46.
- Hôpital et ambulance : tél. (039) 41 27 73.
- Sœur garde-malade : tél. (039) 41 42 81.
- Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil : tél. (039) 41 25 53.

Orvin, dimanche après-midi, halle de gymnastique, festival des fanfares du Bas-Vallon de St-Imier. Samedi, soirée-bal.

Reconvilier, samedi soir, à l'hôtel de l'Ours, bal organisé à l'occasion du tournoi du Club de lutte de la Vallée de Tavannes.

Sonvillier, samedi soir, halle de gymnastique, concert allemand des yodlers.

Villeret, dimanche après-midi, grande salle hôtel de la Combe-Grède, festival des chanteurs du Haut-Vallon de St-Imier. Samedi soir, fête villageoise.

Urgences médico-dentaires de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.

Centre social protestant : service de consultation personnelle, conjugale et sociale, sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura-Sud : service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

SAIGNELÉGIÉ

- Halle-cantine, samedi, 20 h. 15, à l'occasion du centenaire des Céciliennes du Jura, concert de la Chanson de Fribourg dirigée par l'abbé Pierre Kaelin. Dès 22 h., bal.
- Police cantonale : tél. (039) 51 11 07.
- Préfecture : tél. (039) 51 11 81.
- Hôpital et maternité : tél. (039) 51 13 01.
- Ambulance Nufier, Le Noirmont : tél. (039) 53 11 87.
- Médecins : Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.
- Dr Bloudanis, Saignelégier, tél. (039) 51 12 84.
- Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
- Service du feu : tél. (039) 51 11 45 (professionnel) ; 51 17 32 (privé) ou 51 16 55 (professionnel), de nuit 51 15 58 (privé).

TRAMELAN

- Samedi 11 heures, Cercle italien : concert offert par les candidats du Club mixte des accordéonistes aux concours de la médaille d'or de Bevaix.
- Samedi, 14 h. 30, Restaurant de l'Union : assemblée générale de la Commission régionale d'arbitrage Jura-Seeland de volley-ball.
- Samedi, 20 heures, halle de gymnastique Tramelan-Dessus : demi-finales de la Coupe suisse d'haltérophilie, Tramelan - Châtelaine Genève avec Michel Broillet.

communiqués

Courgenay. — Aujourd'hui et demain le Cart-Club Jura met sur pied la deuxième manche du championnat suisse. La piste de Courgenay attirera de nombreux sportifs lors de ces deux journées car les 56 meilleurs (addition des deux manches) seront qualifiés pour la suite du championnat.

MOUTIER

L'INITIATIVE POUR UN TROISIÈME VOTE A ABOUTI

L'initiative demandant un troisième vote pour le rattachement de la ville de Moutier au nouveau canton du Jura a obtenu, hier soir, le nombre requis de signatures. Un cinquième de la population est ainsi atteint.

Toutefois la collecte de signatures se poursuit. (ats)

Force démocratique : le droit à la paix

Le comité de Force démocratique, réuni hier en assemblée ordinaire à Tramelan, publie le communiqué suivant :

« Depuis quelques semaines, les actes de violence se multiplient dans le Jura bernois. Dans sa lettre adressée le 24 avril 1975 au Conseil fédéral, le comité directeur de Force démocratique exprimait son inquiétude et demandait à être reçu par la plus haute autorité du pays afin d'examiner avec elle les moyens de rétablir le calme et la tranquillité. Cependant, l'entrevue demandée n'a pas été accordée. Nous en concluons que le Conseil fédéral n'est pas exactement renseigné sur le danger qui pèse sur le Jura bernois. » (ats)

chronique horlogère

Pierres holding SA: dividende réduit

Pierre Holding SA société affiliée à l'ASUAG, a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. H. Haemerli. Les actionnaires ont approuvé le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 1974. Le chiffre d'affaires de la société a atteint 95,7 millions de fr. en 1974, ce qui correspond à une augmentation de 14 pour cent par rapport à l'année précédente. L'assemblée a décidé le versement d'un dividende de quatre pour cent seulement, cela pour tenir compte de la situation actuelle des affaires et de l'emploi en particulier.

Les mesures de restructuration et de rationalisation prises ces dernières années ont permis à Pierres Holding d'améliorer sensiblement sa compétitivité en 1974. Elles constituent aussi une plate-forme au développement d'une industrie de diversification. En 1974, les ventes de ce secteur ont déjà représenté 14 pour cent du chiffre d'affaires, spécialement par la livraison de composants en rubis et saphir synthétique qui équipent notamment des machines et instruments de précision.

(comm.)

Galerie Motte

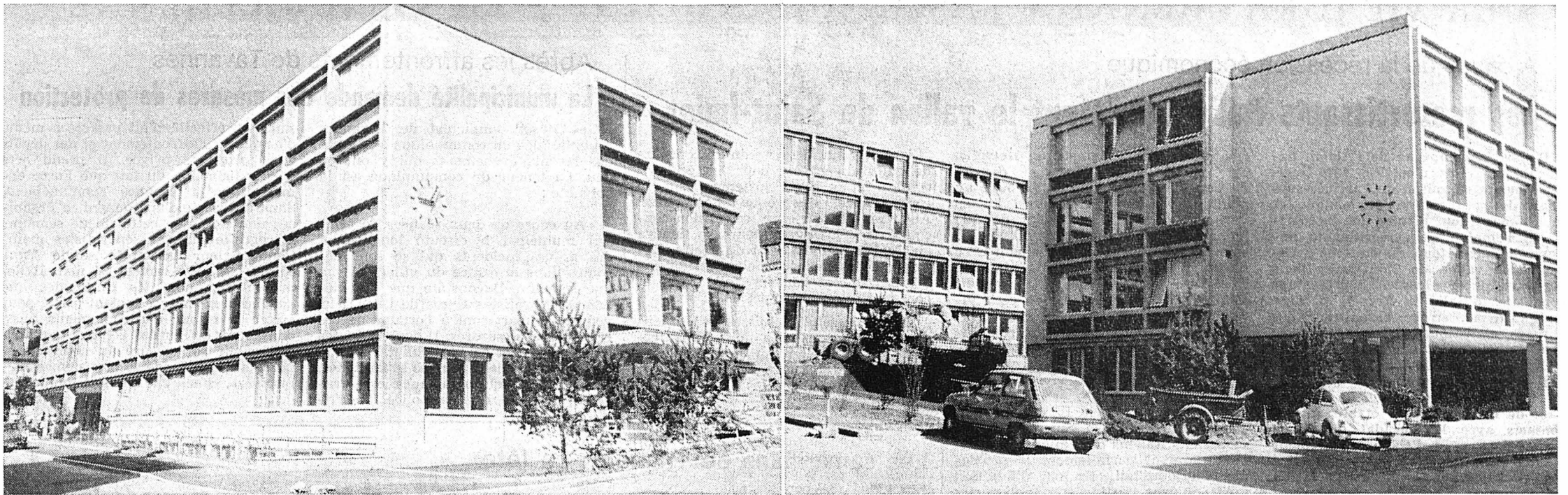
GENÈVE

Importante vente aux enchères publiques de tableaux modernes

LES 6 - 7 - 8 JUIN 1975

Exposition du 30 mai au 6 juin, de 9 à 21 heures, sans interruption 10, quai Général-Guisan - Genève - Tél. (022) 21 01 51 Catalogue illustré sur demande

Huissier judiciaire : Me ROGUET - Genève



Le bâtiment de la « deuxième étape » du Centre professionnel de l'Abeille, avec sa zone de verdure, si bienfaisante à tout le quartier, et qui ne fera que croître et embellir.

Il y a deux « maisons d'école » : vue d'ensemble... et de coin !

UN BEAU MOMENT DE L'HISTOIRE CHAUX-DE-FONNIÈRE

L'inauguration de la nouvelle maison du « Centre professionnel de l'Abeille »

Vous savez, j'aime beaucoup ce terme de « maison d'école » cher au « Grand Meaulnes » d'Alain Fournier. Plutôt que de collège, qui fait un peu caserne, de lycée, ou de tout ce que vous voudrez. La maison d'école, comme son nom l'indique, c'est la « maison ». On s'y sent chez soi. Protégé. En famille. Aimé, si c'est possible. C'est le havre de grâce, et vraiment, c'est cela, cela qu'il nous faudrait faire de nos écoles, dans une civilisation aussi exclusivement scolaire que la nôtre.

La maison d'école que nous inaugurons aujourd'hui, soit la deuxième étape du Centre scolaire de l'Abeille, vous le verrez par les articles qui suivent, doit précisément être le « lieu commun » de tous. Ecoles de métier, écoles professionnelles, école d'art ; les écoliers, les apprentis, tous. Qui rivaliseront d'imagination et d'ardeur. C'est tout cela que nous appelons de nos vœux : qu'il soit donné à nos jeunes gens se dirigeant vers d'autres métiers que ceux à quoi préparent les gymnases et autres écoles de commerce, les mêmes moyens de travail et de loisir. Il nous est arrivé de le dire à M. le conseiller d'Etat Grosjean, qui déplorait la ruée vers les « choses » universitaires :

— Mais non, ce n'est pas cette ruée-là qu'il faut regretter : elle nous servira toujours. Mais, pour revaloriser

les métiers manuels, ou n'importe lesquels d'ailleurs, donnez-leur la même dignité qu'aux autres formations ; et cela d'abord à l'école.

En fait, le bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui, prévu certes depuis longtemps, et pour lequel M. Pierre Steinmann remercie justement les autorités et la population, c'est réellement à lui qu'on le doit. Sans sa ténacité, et son obstination, malgré qu'il était dûment prévu, on ne l'aurait pas fait, et aujourd'hui, on le retarderait. Comme si de diminuer les moyens de préparation de la jeunesse résoudre une crise ! Non, ici, il y eut à la fois de bon jugement, de bon vouloir, et une notion perspicace de défense de la région, qui résidera constamment dans l'intelligente formation de la jeunesse, laquelle n'exclut ni l'autorité ni la psychologie. Car, faut-il le répéter, les jeunes gens sont des êtres, non des machines à éduquer. Autrement dit, le héros, et le héros, de l'aventure, c'est évidemment le « patron du Tec ». Bravo.

C'est dire si nous sommes heureux de la mise sur pied d'un édifice si étonnamment au service de tous, pourvu de tant de moyens techniques, audio-visuels, et tout, et tellement adéquats : on se sentira heureux d'être apprenti, dans une ambiance pareille.

J. M. N.

devrait consacrer quelques dizaines d'heures de préparation pour quelques minutes d'émission programmée, se lasserait, à juste titre, de moyens audio-visuels.

Nous n'avons certes pas la prétention d'affirmer notre pleine réussite et la pertinence absolue des réflexions pédagogiques de l'apprentissage. Là également, tout est évolution perpétuelle. Mais nous espérons cependant que le visiteur (contribuable) et surtout nos futurs apprentis prendront conscience de la valeur de l'instrument. Polyvalence, mobilité, sont les paramètres indispensables de nouvelles installations.

Praticiens et techniciens bénéficieront de cette réalisation durant de fort nombreuses années. Nous espérons ainsi répondre aux souhaits convergents de notre jeunesse et de leurs aînés aux responsabilités économiques, industrielles, à la sauvegarde commune de notre région.

En réitérant, au nom de mes collègues et des jeunes qui nous sont confiés, notre très sincère reconnaissance à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce bâtiment, nous les assurons

Principales installations du Technicum neuchâtelois au centre professionnel de l'Abeille, bâtiment 2

Rez inf. : Décorateurs-étalagistes. Tapissiers-décorateurs.

Rez : Atelier de soudure. Ateliers bois-métal-cartonnage. Salle de cours et salle polyvalente.

1er étage : Cours et laboratoires sciences naturelles. Biologie - anatomie. Atelier de diversification (activités créatrices). Salles de technologie et de dessin. Auditoire, collections et laboratoires. Enseignement de la mécanique.

2e étage : Cours intercantonaux d'électroplastie. Atelier électroplastie, traitements mécaniques. Métallographie. Auditoire de chimie et laboratoire. Technologie. Auditoire, préparation, laboratoire de physique. Centre de diffusion et de préparation des moyens audio-visuels.

3e étage : Salle de dessin Ecole d'art appliqué. Auditoire, préparation, laboratoire d'électrotechnique. Atelier laboratoire enseignement de l'électronique appliquée. Labo de photo. Laboratoire de circuits imprimés.

Vieux Collège : Installations des tôliers en carrosserie et des peintres en voitures.

de notre complet dévouement à la cause d'une formation professionnelle de qualité.

Pierre STEINMANN
Directeur général du Technicum neuchâtelois

« Continuez d'être Jurassiens, c'est-à-dire créateurs »

Quelque deux années après la pioche moderne des démolisseurs, le bâtiment 2 du Centre de La Chaux-de-Fonds reçoit le baptême des autorités fédérale, cantonale et communale en ce samedi 24 mai 1975. Qu'il me soit permis d'exprimer aux édiles et à notre population, les sentiments de gratitude et de très profonde joie des utilisateurs d'une fort belle réalisation. Après Colombier, le Val-de-Travers, Le Locle, c'est le tour de la Métropole horlogère en attendant Neuchâtel. Pour les jeunes qui choisissent d'allier la sagesse et la réalité à l'efficacité créatrice de l'esprit et des mains, les installations du Centre procureront satisfactions et joies. Découvrir, connaître, savoir faire, être apte à dominer des situations nouvelles, voilà de quoi rendre heureux ceux qui souhaitent œuvrer sous un ciel tantôt rose, tantôt morose !

L'histoire économique, industrielle de notre région, sa volonté culturelle éga-

lement, sont étroitement liées à son génie inventif, qualité majeure de ses habitants. La formation professionnelle est instituée dès 1865 en notre cité. Elle n'a cessé de progresser grâce à l'appui, la compréhension de nos concitoyens, leur foi lucide en l'avenir. Il n'est pas étonnant, en notre ville, de créer un Collège industriel qui deviendra son Gymnase.

Parler de temps modernes ? Quelle erreur impardonnable à nos yeux ! C'est une continuité dans l'action qui a permis, permet et permettra à La Chaux-de-Fonds de vivre et de prospérer. En ce haut lieu jurassien, l'initiative personnelle et collective se confondent dans le bien commun. En nos vallées jurassiennes, la générosité du cœur n'a d'égale que l'aptitude à concrétiser. La loi fédérale de 1932 ainsi que celle de 1963 sur la formation professionnelle, font une distinction artificielle entre deux « catégories » d'apprentis : ceux de l'artisanat et de l'in-

dustrie d'une part, ceux des Ecoles de métiers à plein temps d'autre part. La répartition des matières est différente, les locaux d'enseignement séparés par des cloisons étanches. Ne fallait-il pas réagir et admettre pour seul principe les qualités, les aptitudes et les goûts des jeunes ? Ne faut-il pas leur offrir les mêmes chances de vie et de promotion professionnelle ?

L'apprenti n'est pas en général un « intellectuel ». Pour lui, le concret existe. Et n'oublions jamais que l'on vient à la culture par la profession comme l'on accède à la profession par la culture. Les chemins sont différents parce que les hommes sont différents.

Il fallait donc offrir à l'apprenti les moyens nécessaires, simples, directs, tangibles, de découvrir par l'expérimentation et la manipulation les phénomènes physiques, technologiques sur lesquels reposent ses compétences et son savoir, conséquemment sa participation à l'effort commun de toute une région, haute en couleur de même qu'en verbe !

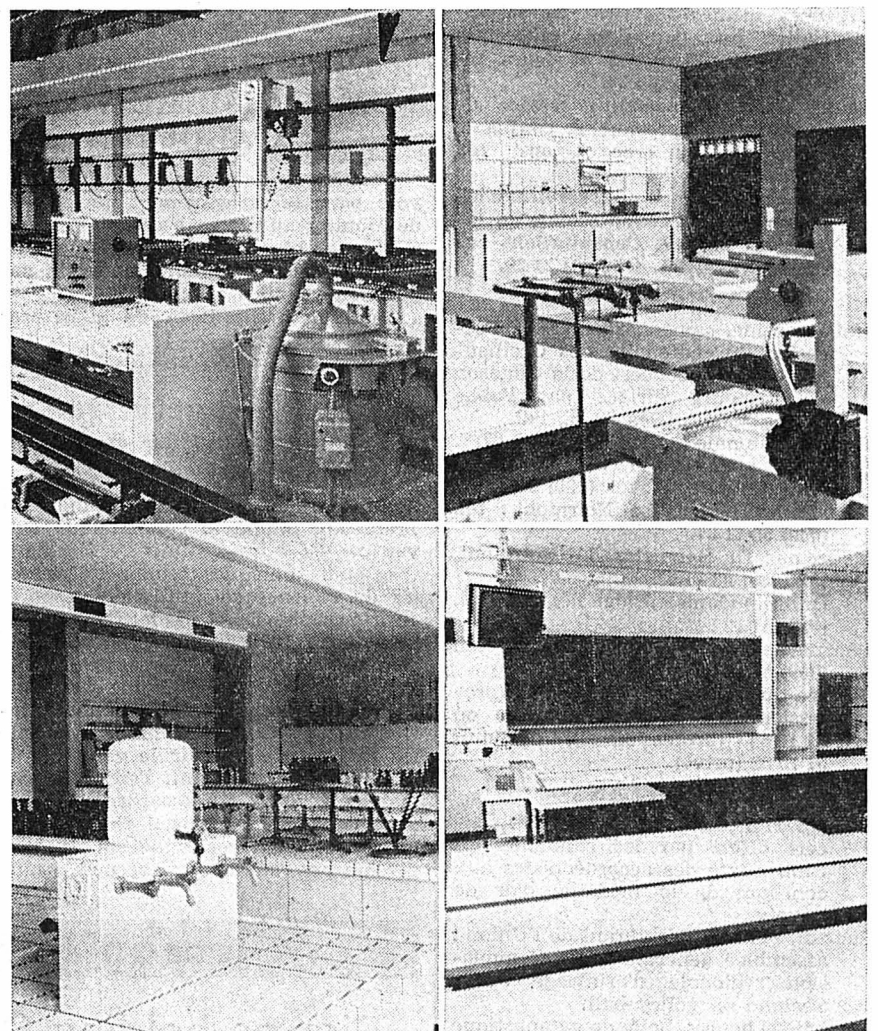
IL S'AGIT D'ÊTRE PARTOUT, ET POUR TOUS

Les locaux et installations du Technicum neuchâtelois, Centre professionnel de l'Abeille, bâtiment 2, s'inscrivent dans une optique d'utilisation polyvalente. Les élèves de nos diverses écoles (horlogerie et microtechnique, mécanique, paramédicale, activités manuelles jeunes filles, art appliqué, artisanat) bénéficieront tous des enseignements généraux et diversifiés qui sont matérialisés dans les investissements communitaires.

D'aucuns trouveront le bâtiment sévère. Nous n'attachons d'importance majeure qu'aux contingences de la formation professionnelle ainsi qu'aux principes fondamentaux de l'apprentissage dans son sens général. Fonctionnel, pourrait-on dire. Certes oui mais nous ajouterons pédagogiquement fonctionnel. Car un bâtiment et ses équipements sont régis par l'action pédagogique, son efficacité d'une part, sa percussif d'autre part. Encore faut-il se méfier des grandes idées qui reposent sur l'acquisition des moyens d'enseignement très fortement commercialisés !

Moyens audio-visuels... ce n'est certes pas la panacée. Ils sont un support à l'enseignement quotidien. Encore doivent-ils être faciles à utiliser, non sophistiqués techniquement ; leur qualité essentielle réside dans la souplesse de leur utilisation. L'enseignant qui

Ici une série en petit format



Le Centre professionnel de l'Abeille sera remarquablement équipé techniquement, pour toutes les professions, et même, si cela se trouve, pour des cours temporaires, congrès, études, qui pourraient en avoir besoin. Voici les laboratoires, électronique, chimie, biologie, les auditoriums (dotés d'appareils d'enregistrement et de diffusion télé-audiovisuels) qui vont enrichir notablement l'enseignement. C'est dire que, sans faire de luxe, on a réussi à être fonctionnel dans la technique 1975. D'ailleurs parfaite, ce qui était nécessaire : les choses vont vite, dans ce domaine. Pour le meilleur et pour le pire, on le sait. Mais nous dirons aussi que, pour le Centre professionnel de l'Abeille, c'est le meilleur qui a été réalisé, dans des conditions difficiles, et qui ont exigé des promoteurs une attention, une conscience et une compétence qui n'eussent toléré aucune imprécision. (Photos Impar-Bernard)

Professions concernées

- a) Ecole d'horlogerie et de microtechnique : horlogers complets, micromécaniciens, dessinateurs en microtechnique, électronique
- b) Ecole de mécanique : mécaniciens de précision, mécaniciens en étapes, techniciens constructeurs
- c) Ecole de travaux féminins : cours de préparation aux Ecoles de personnel paramédical et social
- d) Ecole d'art appliqué : bijoutiers-joailliers, sertisseurs, graveurs, cours d'orientation
- e) Ecole professionnelle : mécaniciens de précision, mécaniciens en étapes, mécaniciens en automobiles, décorateurs-étalagistes, tapissiers-décorateurs, électroplasties, tôliers en carrosserie, peintres en voitures, mécaniciens électriciens, coiffeurs - coiffeuses
- f) Cours de préparation à la maîtrise fédérale : mécanique, mécanique automobile, coiffeur - coiffeuse
- g) Technicum du soir : technicien constructeur, technicien d'exploitation

AUJOURD'HUI PORTES OUVERTES DE 14 h. à 17 h.

Le développement continu et l'accroissement des exigences de l'enseignement professionnel ont posé depuis longtemps un problème de constructions adaptées aux nouveaux besoins et aux effectifs toujours en augmentation. En novembre 1960, dans un rapport au Conseil fédéral, le Conseil communal formulait déjà les principes de base de ces nouvelles constructions à envisager. Ce rapport constatait la saturation des locaux du Collège des Crêtets par l'Ecole des travaux féminins et du Vieux Collège, rue du Collège 6, par l'Ecole complémentaire professionnelle; de plus la classe de modelage était logée à des conditions onéreuses à la rue du Manège.

Ce rapport prévoyait le regroupement de ces écoles dans un nouveau centre à créer à proximité tant de la gare, pour faciliter l'accès des élèves externes, que du Technicum dont il dépendait organiquement. Il proposait d'utiliser l'emplacement du Collège de l'Abeille après démolition des anciens bâtiments.

Des études préalables avaient été faites toutefois pour l'agrandissement du bâtiment de la rue du Collège, ou pour la transformation et l'adaptation du Collège de l'Abeille, mais soit les surfaces obtenues étaient insuffisantes, soit la distance de la gare, dans le premier cas, trop importante. Un projet avait aussi été envisagé sur le terrain occupé par l'actuel Collège de la Citadelle, mais abandonné pour les mêmes raisons.

En février 1962, un rapport des Travaux publics définit les conditions de ce regroupement des écoles sur le ché-

Inauguration du «Centre professionnelle de l'Abeille»

HISTOIRE ET ARCHITECTURE

sal de l'Abeille, dans un cadre de verdure, et avec de larges possibilités d'extensions. Devant l'ampleur du programme il est constaté que la place et les dégagements nécessaires doivent être réservés.

Une étude de plan de quartier, menée par M. Jean-Paul Stucki, architecte communal, précise les conditions de l'implantation d'un centre professionnel à l'Abeille et formule une vision claire du but à atteindre. Elle formule également avec netteté les exigences plastiques et les caractères des volumes adaptés au quartier: il s'agit de s'étendre en surface plutôt qu'en hauteur, les volumes élevés étant toujours incompatibles avec un tissu urbain préexistant. Il s'agit aussi de disposer de dégagements suffisants pour maintenir la tranquillité nécessaire à l'enseignement. D'autre part un immeuble locatif et commercial est envisagé pour permettre le regroupement des locataires et commerçants délogés lors des démolitions. Le plan de quartier est établi en 1963; il bénéficie de l'appui du Conseil d'Etat; il est enfin légalisé par l'adoption du plan des zones urbaines de 1968.

Posant des problèmes financiers importants, le programme d'achats des bâtiments n'est toutefois réalisé que sporadiquement. En février 1963 peut alors débuter l'étude de masses, puis les projets du nouveau «centre professionnel de l'Abeille», y compris une première version du bâtiment inauguré aujourd'hui. Une demande de crédit de 5.160.000 fr. adoptée par le Conseil général le 24 mai 1964 va permettre d'entreprendre les travaux d'une pre-

mière étape comprenant l'Ecole de travaux féminins et l'Ecole d'arts appliqués.

CAR TOUT N'EST PAS SIMPLE, EN URBANISME...

Le chantier débute en avril 1964 et les locaux peuvent être livrés, grâce à des travaux menés avec célérité, à la rentrée d'avril 1965 pour l'Ecole d'arts et en décembre de la même année pour tous les Travaux féminins. Si la construction fut réalisée rapidement, le plan de quartier, par contre, ne le fut pas dans les mêmes conditions, et, à part un petit parc arborisé assurant un dégagement bienvenu à l'Ouest, le bâtiment reste enserré dans des immeubles vétustes et fort peuplés; avec des préaux insuffisants, une vue médiocre, un ensoleillement réduit aux étages inférieurs. Plusieurs urgences en matière de constructions scolaires primaires et secondaires, soit aux Endroits, aux Forges ou aux Foulets, ne permirent pas la réalisation immédiate d'une étape de construction suivante. Toutefois en 1966 déjà, un rapport du Technicum définit les besoins de l'Ecole complémentaire professionnelle; mais ce n'est qu'en 1971 que l'étude pourra être reprise.

Entre-temps toutefois l'abandon malheureux, et injustifié, d'une partie des dispositions du plan de quartier, ayant pourtant force légale, allait réduire les possibilités de manœuvres pour l'implantation d'une deuxième étape dont le programme avait, au cours des années, pris une ampleur accrue. Un projet remanié a été mis au point en septembre 1971, mais conditionné par

une aire plus réduite, obligeait à renvoyer à une future troisième étape une partie du programme pas indispensable immédiatement.

Les plans d'exécution et devis sont établis pour cette nouvelle construction mais le renvoi d'une année est finalement décidé pour se conformer à un étalement des travaux et des dépenses justifié par une charge considérable des finances publiques et des investissements.

Les travaux débutent pourtant en juin 1973 par la démolition des immeubles vétustes situés entre les rues de la Paix et Jardinière. L'achèvement du gros œuvre a lieu au printemps de l'année suivante, et s'entame alors un fort long travail d'installation et d'équipement de laboratoires, d'ateliers et de salles de démonstration d'électroplastie, d'électronique, de chimie physique, de sciences naturelles. Le bâtiment et ses aménagements intérieurs sont entièrement achevés et mis à disposition de l'enseignement pour la rentrée scolaire de ce printemps.

ARCHITECTURE

Ce bâtiment de la deuxième étape du Centre professionnel de l'Abeille est conçu sur le même module et avec la même architecture que le précédent de manière à créer, une fois la totalité des constructions achevées, un ensemble cohérent et uniforme. En effet le respect d'un ensemble ordonné et structuré est une condition importante de l'environnement bâti nécessaire à un enseignement valable, même si celui-ci est varié dans ses disciplines et ses orientations. Il est important aussi que

les volées de jeunes filles et jeunes gens fréquentant ce Centre professionnel soient influencés par une structure organisée et pensée en fonction des buts à atteindre. Il a pu lui aussi être accompagné d'espaces verts et arborisés. Même si ceux-ci ont dû rester modestes et n'ont pas encore l'ampleur voulue par le plan de quartier, ils n'en accompagnent pas moins valablement le nouvel édifice.

AVENIR

Pour compléter les constructions existantes aujourd'hui, il reste à réaliser une troisième étape qui s'étendra en Est, le long de la rue de la Paix et fera corps avec le premier bâtiment réalisé. Une passerelle permettra le passage abrité entre cette future construction et celle qui vient d'être achevée. Cette troisième étape doit comprendre, en plus des salles de cours, une salle de gymnastique, dont le Centre est actuellement dépourvu, et un réfectoire.

Le crédit de construction est déjà disponible, de même que les subventions cantonales et fédérales; mais la décision d'entreprendre ce chantier n'est pas encore prise. Il serait heureux qu'elle le soit dans un avenir assez proche afin de ne pas perturber trop longtemps l'exploitation du Centre professionnel de l'Abeille par des dispositions provisoires. Il serait aussi favorable, dans la conjoncture actuelle, d'avoir sur le plan communal un chantier en activité.

Restera alors à parachever son environnement, toujours en retard par rapport au programme de construction, par la réalisation aussi complète que possible du dispositif mis en place par le plan de quartier.

R. BLANT
architecte communal



Réalisation publicitaire :
Publicitas
Léopold-Robert 51

Entreprises ayant collaboré à cette réalisation:

Entreprise Biéri & Grisoni SA

LA CHAUX-DE-FONDS - NEUCHÂTEL
Tél. (039) 26 02 02

Démolition - Terrassements - Béton armé et maçonnerie - Aménagements extérieurs

Oxy Métal Industries (Suisse) SA

Anc. Prochimie



Sa division équipement: Installations d'électroplastie manuelles, semi-automatiques ou automatiques.

Sa division chimique: Tous produits et procédés pour les traitements de surface et d'électrodéposition de métaux nobles et métaux communs.

Ses services: d'assistance technique et laboratoires de contrôles.
AVENCHES - GENÈVE - LA CHAUX-DE-FONDS - ZURICH

Les Services Industriels

à votre disposition 24 heures sur 24: UNE GARANTIE

Eau - Gaz - Electricité

Magasin de vente: Avenue Léopold-Robert 20 Tél. (039) 22 18 87
Rue du Collège 30 Tél. (039) 21 11 05

Chauffage - Ventilation - Brûleurs à mazout - Réglages automatiques

Calorie SA

a réalisé les installations de: - production de chaleur - préparation d'eau chaude - chauffage des locaux par radiateurs - réglage automatique de l'ensemble

NEUCHÂTEL - LA CHAUX-DE-FONDS - SAINT-IMIER - LAUSANNE

Menuiseries extérieures et intérieures - Fenêtres en tous genres, bois et/ou bois-métal - Ebénisterie - Verrerie

Société Coopérative de Menuiserie

LA CHAUX-DE-FONDS - Fritz-Courvoisier 51-53 - Tél. (039) 23 32 22 - 23

Charles Singelé

Ferblanterie - Ventilation - Aluman - Cuivre - Inox

a exécuté tous les travaux de ferblanterie

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Jardinière 19 - Téléphone (039) 23 31 13

Orféo Gianini

Revêtements de tous sols - Tapis - Matières plastiques - Linoléums

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Jardinière 41 - Tél. (039) 22 59 00

Menuiserie - Vitrerie - Agencements

C. R. Bottari

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Avocat-Bille 7-9 - Tél. (039) 22 20 02

Travaux exécutés: menuiserie intérieure et agencement de classes

Jean Heiniger

Entreprise de menuiserie - Vitrerie Maîtrise fédérale
LA CHAUX-DE-FONDS - Rue de la Cure 6 - Téléphone (039) 22 19 04

Travaux exécutés au Centre: Armoires murales des classes - Panneaux verre armé - Armoires en stratifié

Charles-André Gaiffe

Plâtrerie - Peinture

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue du Bois-Noir 38 - Téléphone (039) 26 59 44
Atelier: Rue des Moulins 7 - Téléphone (039) 22 67 55

JARDINIER - PAYSAGISTE - Création et entretien de jardins

Charles Vurlod

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Jaquet-Droz 7 - Tél. (039) 22 67 91

René Aubry

Installation
TÉLÉPHONE - HORLOGES - RECHERCHE DE PERSONNES - TV

Willy Tripet

PLAFONDS SUSPENDUS

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue du Collège 20 a - Téléphone (039) 23 81 39

Schlichtig Pierre

ENTREPRISE DE NETTOYAGES

LA CHAUX-DE-FONDS - Croix-Fédérale 40 - Téléphone (039) 23 63 89

Prix MIGROS



Découpez
et profitez

Pour tous les amateurs de jardinage

**Engrais organique
à action prolongée
«Optisol»**

Pour les fleurs, baies, légumes, arbustes et arbres.

5 kg
6⁷⁰



3⁵⁰

Gants de travail

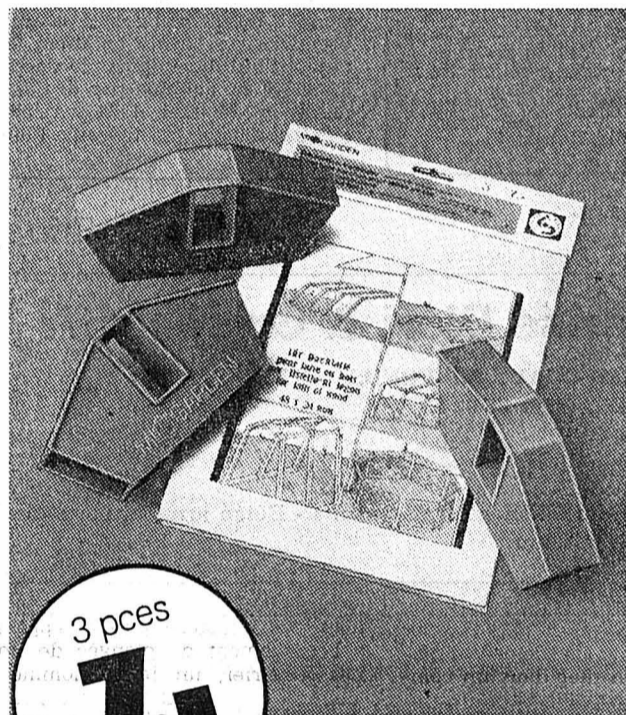
En cuir refendu gris, dessus en toile de coton. Doigts renforcés à la pointe et aux articulations.



6 l
4¹⁰
12 l

Arrosoir

Hostalen, soufflé. Avec pomme. Orange, vert ou jaune.



3 pcs
1⁰

Pièces de jonction pour lattes de toit

En matière synthétique. Pour assembler les lattes de toit des couches, plantages, piscines, jeux de sable, cabanes à outils, garages, toits de tout genre, etc.



20⁰

Seau à ordures

En matière plastique grise. Couvercle verrouillable. Contenance 75 l.



50⁰

Pulvérisateur à pression

Polyéthylène, contenance 8 l, volume de remplissage 5 l, pression de service 3 atm.



125⁰

Pulvérisateur à haute pression

En acier fin inoxydable. Contenance 8 l, volume de remplissage 5 l. Avec soupape de sûreté et manomètre. Support dorsal avec bretelles. Appareil complet avec mode d'emploi.

MIGROS
Do it yourself

Avenue Léopold-Robert 79

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Entre Genève, Salzbourg et Paris

MM. Staribacher et Brugger scellent l'entente entre neutres

Au temps de la diplomatie itinérante, la vie d'un ministre de l'économie est devenue compliquée. Jeudi : conférence de l'AELE à Genève; dimanche : rencontre germano-austro-helvétique à Salzbourg; mardi : conférence ministérielle sur l'énergie à Paris dans le cadre de l'OCDE. Et, entre deux, on intercale une visite officielle à Berne, au cours de laquelle on place encore une rencontre avec les mass media... M. Josef Staribacher, ministre autrichien du commerce, des arts et métiers et de l'industrie, était l'hôte du Conseil fédéral hier à Berne. Accompagné de M. Brugger, conseiller fédéral et chef du Département fédéral de l'économie publique, M. Staribacher a répondu de bonne grâce aux nombreuses questions des journalistes, pour souligner à la fois la parfaite entente entre voisins qui caractérise les relations austro-suisse, l'identité de vues très large dans le contexte économique international, et le fardeau à porter en commun qui s'appelle « les devoirs des neutres ».

Durant son séjour à Berne, M. Staribacher a évoqué avec son homonyme suisse les problèmes concrets qui se posent, et donc aussi l'aide à apporter au Portugal. C'est un problème-type à étudier à la fois au sein de l'AELE et de la CEE, et à Genève on a convenu que le secrétariat de l'AELE déterminerait les possibilités d'une aide rapide dans un programme de quatre points formulés par le gouvernement portugais : abaissement des droits de douane, possibilités d'exportations portugaises accrues, assistance technique et fonds d'urgence.

ÉNERGIE : LES NEUTRES SE CONCERTENT

Lors de la création de l'Agence internationale de l'énergie, les trois pays neutres (Autriche, Suède et Suisse) se sont concertés pour déboucher sinon sur une action commune, tout au moins sur des vues harmonisées. Cela a commencé avec les réserves de neutralité dont l'essence est la même pour les trois pays. Puis on s'est entendu pour la suite des événements, et les vues sont très proches. Il s'agit, selon M. Staribacher, de faire en sorte que les trois neutres combattent de concert toute confrontation entre pays industrialisés et pays exportateurs de pétrole, et pour arriver au dialogue entre les pays producteurs et les pays consommateurs. Evidemment, ce désir d'éviter la confrontation doit se traduire aussi dans d'autres domaines où les intérêts des neutres sont identiques.

M. Brugger, quant à lui, a souligné

que ce dialogue que l'on recherche doit être très soigneusement préparé, ce qui n'est pas une mince affaire quand on connaît les vues opposées des uns et des autres. Mais les neutres peuvent trouver un travail utile à accomplir dans les coulisses en débrouillant l'écheveau des malentendus possibles, en facilitant les sondages et en raffermissant les contacts par leur action de tiers honorables.

Dimanche, MM. Staribacher et Brugger se retrouvent à Salzbourg avec M. Friederichs, ministre de l'économie de la RFA, pour discuter des affaires de politique économique communes; mais auparavant, M. Staribacher ira à Neuchâtel avec M. Brugger, pour assister au congrès du Parti radical suisse : il ne lui déplaît pas d'entendre les finesses de la politique radicale suisse, lui qui est un socialiste autrichien bon teint...

Hugues FAESI

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Déclaration du conseiller fédéral Furgler

Le terrorisme « ne pourra plus espérer trouver refuge dans la zone européenne, car il sera poursuivi et cela pourrait même avoir une influence préventive, je l'espère du moins ». C'est ainsi que le conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du Département de justice et police, a résumé hier, dans une interview accordée à l'émission radiophonique suisse « Rendez-vous am Mittag », ses impressions sur les travaux de la réunion des ministres de la justice à Strasbourg.

Le conseiller fédéral a indiqué que la position des ministres de la justice sur la question du terrorisme international avait notablement évolué.

Il y a trois ans, les ministres de la justice ont discuté pour la première fois de ce problème; mais le

sujet n'était pas encore considéré comme assez mûr pour provoquer des conversations au niveau international. Les ministres de la justice ont décidé maintenant de développer l'Interpol et les polices criminelles des différents pays, et de collaborer sur une longue durée.

M. Furgler a estimé que les récents événements « avaient ouvert les yeux à tous », et que la solidarité internationale s'était renforcée : « Aucun Etat européen, j'espère que les Etats non-européens réagiront également de la même manière, ne peut se promettre quelque chose, s'il ne se pose pas entièrement et totalement au service de la lutte contre la criminalité, pour protéger également, en dernier ressort, les habitants de son territoire », a-t-il conclu. (ats)

Les exportations horlogères au cours des quatre premiers mois de l'année
Un fléchissement très marqué par rapport à 1974

La Chambre suisse de l'horlogerie communique qu'en avril 1975 les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 258,9 millions de francs, contre 296,6 millions de fr. en avril 1974.

Durant le mois en question, 5,1 millions de montres et mouvements valant 220,9 millions de fr. ont été livrés à l'étranger, contre 7 millions de pièces d'une valeur de 260,2 millions de fr. en avril 1974. Comparativement au mois correspondant de l'année précédente, ces exportations ont donc accusé un recul de 1,9 million de pièces, soit de 27,4 pour cent. Cette évolution, qui fait suite à la baisse quantitative de 36,1 pour cent enregistrée au cours du premier trimestre, reflète les difficultés auxquelles continuent de se heurter les exportateurs d'horlogerie, comme ceux d'autres industries, et au premier rang desquelles figurent toujours les effets de la « cherté » du franc suisse, indiquent un communiqué de la Chambre suisse de l'horlogerie.

De janvier à avril 1975, les exportations horlogères ont atteint le total de

910,9 millions de fr. Elles ont ainsi reculé de 181,5 millions de fr. soit de 16,6 pour cent par rapport au niveau des 4 premiers mois de l'année dernière. Quant aux ventes à l'étranger de montres et mouvements, elles ont porté sur 17,9 millions de pièces valant 774,1

millions de francs (contre 27,1 millions de pièces d'une valeur de 954,7 millions de fr. pendant les quatre premiers mois de 1974). Le nombre de pièces livrées à l'étranger a ainsi diminué de 33,9 pour cent par rapport aux résultats de la même période de 1974. (ats)

CET AUXILIAIRE EFFACÉ ET UTILE : L'AELE

Bien que l'Association européenne de libre-échange fasse peu parler d'elle, on ne saurait nier son incontestable utilité. C'est dans son sein que les trois neutres se retrouvent à intervalles réguliers pour harmoniser leur action quand il y a lieu, et pour promouvoir une meilleure entente lorsqu'il s'agit d'entreprises communes aux pays européens « non-Marché com-

Devant un tribunal de Gênes

LE MEURTRIER DE MILENA SUTTER CONDMNÉ À LA PRISON À VIE

Lorenzo Bozano a été condamné à Gênes par contumace à la prison à perpétuité pour le meurtre de la jeune Suissesse Milena Sutter en mai 1971.

Lorenzo Bozano, jugé en première instance il y a deux ans, avait été libéré pour insuffisance de preuves. Depuis la semaine dernière, il a disparu de son domicile et n'était pas présent lors du verdict.

Milena Sutter, âgée de 13 ans, fille

d'un homme d'affaires suisse installé à Gênes, avait été enlevée le 6 mai 1971. Son cadavre avait été retiré de la mer deux semaines plus tard aux environs de Gênes. Bozano avait alors été accusé d'avoir pris la jeune fille qui rentrait de l'école à bord de sa voiture de sport rouge, puis de l'avoir kidnappée.

Lors de sa découverte, le corps de Milena Sutter était lesté d'une ceinture de plongée sous-marine. Cette ceinture, selon le ministère public, appartenait à l'équipement de plongée de Bozano. Le meurtrier, un jeune homme issu d'une famille italienne aisée, a toujours déclaré qu'il n'avait jamais vu et jamais connu Milena Sutter. Il a toujours prétendu également avoir vendu cette ceinture depuis longtemps. (ats, dpa)

AARAU. — Le gouvernement argovien a pris position hier dans un communiqué sur l'affaire de Kaiseraugst. Il a demandé au Conseil fédéral et à la direction du chantier de maintenir encore, pour une courte période, leur disposition, manifestée déjà une fois, à dialoguer.

D'un bout à l'autre du pays

Chasse à l'homme sur une autoroute

Après une folle poursuite, deux patrouilles de la police soleuroise de l'autoroute sont parvenues à arrêter un cambrioleur d'envergure internationale. Ce dernier s'était échappé des prisons de Bâle-Ville en mars dernier où il purgeait une peine de huit ans et demi de réclusion pour agression à main armée.

Un agent avait remarqué la voiture du cambrioleur. Immédiatement, deux voitures furent averties par radio et se mirent à poursuivre le véhicule de l'évadé. Elles parvinrent à le faire stopper à la sortie d'Oensingen, mais à l'instant où les agents s'apprêtaient à arrêter l'individu, celui-ci a quitté les lieux à toute allure.

Les deux patrouilles se remirent en route et cherchèrent à rejoindre le véhicule dont la vitesse atteignait quelque 200 kilomètres à l'heure dans un trafic spécialement dense. A la sortie de Kriegstetten, l'évadé a quitté l'autoroute et a débouché, sans priorité, sur la route, à cet instant très fréquentée, de Gerlafingen - Obergerlafingen. Dans la forêt d'Uzzenstorf, sur territoire bernois, l'évadé s'est engagé sur un chemin de traverse, mais a été rejoint et maîtrisé par ses poursuivants.

ZURICH : IL ESCROQUE 900.000 FRANCS QU'IL PERD AU CASINO

Un homme de 42 ans a perdu en une année 900.000 francs au Casino de Constance. Il a été condamné à deux ans et demi de réclusion par la Cour suprême de Zurich : cet argent avait été acquis par escroquerie et abus de confiance. L'accusé dirigeait la filiale zurichoise d'une société d'assurances-vie et avait proposé à un employé de banque d'acheter un terrain au bord du lac de Zurich. L'employé de banque lui a remis alors la somme de 927.000 francs. Comme le terrain ne se trouvait pas dans la zone de construction, l'accusé a renoncé à l'achat du terrain sans toutefois donner de nouvelles de l'argent versé. Peu avant son arrestation, l'accusé réussit à camoufler son escroquerie. Il avait, en effet, réussi à s'emparer de la quittance qu'il avait remise à sa victime.

EN PAYS SCHWYZOIS : TUÉ PAR UNE AVALANCHE

Un homme de 44 ans, M. Xaver von Euw, domicilié à Rickenbach,

dans le canton de Schwyz, a été retrouvé mort jeudi dans le val de Madran, dans le canton d'Uri. Le jour de Pentecôte, alors qu'il était à ski, il avait été emporté par une avalanche de fond et précipité au bas d'une falaise.

DANS LE CANTON DE ZOUG : VOITURE DANS UN RAVIN

Une voiture qui roulait entre Brettigen et Menzigen (ZG), a soudain quitté la route et a fait une chute dans un ravin. La conductrice, Mme Theres Gebert, de Brettigen (ZG), a été éjectée de la voiture et si grièvement blessée qu'elle est décédée peu de temps après son entrée à l'hôpital.

ARGOVIE : ENFANT MORDU PAR UNE MARTRE ENRAGÉE

Un enfant d'Abtwil (AG) a été mordu dans cette localité par une martre enragée. L'animal, qui avait été effrayé par un chien, s'était réfugié sous une voiture. En voulant la retirer de là, l'enfant a été mordu. On l'a conduit à l'hôpital. (ats)

Timbres Pro Patria 1975



Cette année les timbres Pro Patria du Don suisse de la Fête nationale sont à nouveau consacrés à des trouvailles archéologiques faites dans notre sol. Le produit de la collecte 1975 est destiné aux tâches nationales de la Croix-Rouge. Les sommes récoltées seront consacrées en particulier aux domaines d'activité suivants : formation dans les professions soignantes, formation de

cadres pour les professions soignantes, formation de personnel soignant non-professionnel sous forme de cours d'auxiliaires-hospitalières et de cours de soins à domicile, développement de l'ergothérapie ambulatoire, secourisme et service des samaritains.

Les motifs des timbres Pro Patria sont les suivants : timbre de 15 centimes, broche en or du haut Moyen Age découverte à Oron-le-Châtel, timbre de 30 centimes, tête de Bacchus en bronze provenant d'une statuette du 2e siècle après Jésus-Christ, timbre de 50 centimes, poignards de bronze découverts en 1932 dans le cimetière du Bois-de-Vaux (Lausanne), timbre de 60 centimes, carafe en verre de couleur du premier siècle de notre ère découverte à Muralt.

Ces timbres seront mis en vente à partir du 30 mai. Notons qu'ils ont été imprimés par Hélio-Courvoisier à La Chaux-de-Fonds. (Imp., ats)

Limitation quantitative des importations de vins blancs en bouteilles

Le Conseil fédéral vient de décider de limiter temporairement pour cette année les importations de vins blancs en bouteilles de qualité reconnus comme spécialités aux quantités importées en 1974. Cette mesure se fonde sur la loi sur l'agriculture, elle doit assurer le placement à des prix équitables des vins blancs indigènes au sens de la loi.

Ces dernières années l'importation en bouteilles de vins blancs dits de qualité s'est accrue dans une très forte proportion. Si pour la période allant de 1966 à 1970, l'importation annuelle, en bouteilles, de vins blancs a été de l'ordre de 17.000 hectolitres, en 1973, cette même importation a atteint 77.910 hectolitres et en 1974, 61.514 hectolitres.

Pour le premier trimestre 1975, elle dépasse le double des importations de la période correspondante de 1974. De plus, l'on importe surtout des vins blancs de qualité courante.

RECU

La consommation de vins blancs indigènes a reculé en 1973-74, alors même que la consommation totale de vins blancs a augmenté. Aujourd'hui cette régression se poursuit, les conditions seront alors créées pour l'apparition d'excédents qui empêcheront l'écoulement des vins du pays à des prix équitables. Cette mesure doit également permettre la révision de l'accord sur la formation des prix des vins indigènes, conclu entre la production et le négoce, sur les bases prévues par la loi sur l'agriculture. L'application de la loi fédérale relative à la surveillance des prix demeure réservée.

L'arrêté a effet jusqu'au 31 décembre prochain, toutefois le Conseil fédéral se réserve, suivant l'évolution des importations et des prix des vins blancs du pays ainsi que l'estimation relative à la récolte de 1975, de l'abroger avant la date fixée. (ats)

Maçonnerie et génie civil

La situation se dégrade

Selon les enquêtes mensuelles effectuées par le département des affaires économiques de la Société des entrepreneurs, l'effectif global des personnes occupées dans la maçonnerie et le génie civil a passé de 216.400 à fin mars 1973 (niveau de plein emploi) à 150.275 à fin mars 1975, soit une diminution de 66.134 personnes. Pendant cette période, le recul a été de 10,8 pour cent pour les Suisses et de 41,3 pour cent pour les étrangers. La plus grande réduction de 65 pour cent a été enregistrée chez les saisonniers : leur nombre a passé de 91.690 à 32.063 dans la période mentionnée.

La demande de construction a régressé dans une mesure encore plus grande que la main-d'œuvre, indique encore la Société des entrepreneurs. Dans le bâtiment et le génie civil, le volume global des commandes en portefeuille qui était de 9,9 milliards de fr. à fin mars 1973 est tombé à 5,7 milliards de

fr. au début d'avril 1975, ce qui représente en valeur réelle une baisse de 50 pour cent. Dans le bâtiment, la réduction nominale a été de 6,3 milliards à 2,8 milliards de fr., dans la construction de logements, de 3,8 milliards à 1,5 milliard de francs, et dans le génie civil, de 3,6 milliards à 2,8 milliards de fr.

Alors que, selon les enquêtes de l'OFIAMI, 8,4 pour cent des entreprises interrogées estimaient que leurs perspectives de travail pour le deuxième trimestre de 1974 étaient encore bonnes, elles n'étaient plus que 0,8 pour cent pour 1975. 29,8 pour cent des entreprises s'attendaient en 1974 à des perspectives de travail satisfaisantes : ce pourcentage est tombé à 5,2 pour cent pour 1975. En 1974, 61,8 pour cent des entreprises taxaient l'avenir immédiat de « mauvais et incertain » : en 1975 ce pourcentage est monté à 94 pour cent. (ats)

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gill Baillod
Rédaction-Adminstr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Tél. 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

ACNF

IMPACT-SPORTS

1974-1975

Football : programme du week-end

Première ligue

Audax I - Central I 15 h. Dimanche
 Boudry I - Yverdon I 15 h. Dimanche
 Le Locle I - Sierre I (joué)

Interrégionaux A 1

La Chaux-de-Fonds - Sion 14 h. 45 Dimanche
 NE Xamax - Granges 16 h. Dimanche

Interrégionaux A 2

Saint-Imier - Comète 15 h. Dimanche

Talents Juniors LN

NE Xamax - Young Boys D 16 h. Samedi
 NE Xamax - Young Boys EA 14 h. 45 Samedi
 NE Xamax - Young Boys EB 14 h. 45 Samedi
 NE Xamax C - Lugano C 14 h. Dimanche

Interrégionaux B

Saint-Imier - Chaux-de-Fonds 16 h. 15 Samedi
 Etoile-Sporting - Central 14 h. Dimanche

Deuxième ligue

Fontainemelon I - Bôle I 20 h. Samedi
 Superga I - NE Xamax II 16 h. Dimanche
 Béroche I - Corcelles I 16 h. Dimanche
 Couvet I - Marin I 16 h. Dimanche
 Serrières I - Hauterive I 16 h. 15 Samedi
 La Sagne I - St-Imier I 14 h. 30 Dimanche

Troisième ligue

Lignières I - Ticino I 15 h. 15 Dimanche
 Gorgier I - Le Locle II 15 h. 30 Dimanche
 Cortaillod I - Comète I 15 h. Dimanche
 Saint-Imier II - Espagnol I 10 h. Dimanche
 Châtelard I - Auvernier I 15 h. 30 Dimanche
 Le Parc I - Floria I 10 h. Dimanche
 Dombresson I - Sonvilier I 16 h. Samedi
 Travers I - Saint-Blaise I 14 h. Dimanche
 Hauterive II - Colombier I 9 h. 45 Dimanche
 Deportivo I - Fleurier I 15 h. 30 Dimanche
 Superga II - Etoile I
 L'Areuse I - Gen.-sur-Coffr. I

Quatrième ligue

Gorgier II - Colombier II 13 h. 45 Dimanche
 Boudry II - Pal Friul I 9 h. 45 Dimanche
 Béroche II - Auvernier II 14 h. Dimanche
 Châtelard II - Cortaillod II 13 h. 30 Dimanche
 Audax II - Serrières II 10 h. Dimanche
 Espagnol II - Salento I
 Corcelles II - Comète II a 10 h. Dimanche
 Le Landeron Ia - Centre p. I 14 h. 30 Dimanche
 Cornaux I - Helvetia I 9 h. 30 Dimanche
 Cressier I - Comète II b 15 h. Samedi
 St-Blaise II a - Landeron Ib 9 h. 30 Dimanche
 Lignières II - Marin II a 13 h. 30 Dimanche
 Fleurier II a - Noiraigue Ib 9 h. 45 Dimanche
 Couvet II - St-Sulpice I 9 h. 45 Dimanche
 Blue Stars I - Buttès I 9 h. 45 Dimanche
 Môtiers I - Fleurier II b 15 h. Samedi
 Les Bois Ia - Fontainemelon II 15 h. 30 Dimanche
 Les Brenets Ib - Coffrane I 8 h. Dimanche
 Etoile II b - Dombresson II 17 h. Samedi
 La Sagne II - Le Parc II 9 h. 30 Dimanche
 Les Ponts Ia - Les Ponts Ib 15 h. Dimanche
 Les Bois Ib - Centre espagnol I 13 h. 45 Dimanche
 Les Brenets Ia - Floria II 9 h. 45 Dimanche
 Etoile II a - Le Locle III 9 h. 30 Dimanche
 Chaux-de-Fonds II - Sonvilier II 17 h. Samedi

Juniors A

Le Locle - Cortaillod 15 h. 30 Samedi
 Hauterive - Fontainemelon 17 h. Samedi
 Etoile I - Fleurier 15 h. Samedi

Juniors B

Boudry - Etoile II (joué)
 Superga - Béroche 14 h. Samedi
 La Sagne - Serrières 14 h. 30 Samedi
 Bôle - Floria

Juniors C

Audax I - Hauterive 15 h. Samedi
 Le Parc - Le Locle 16 h. Samedi
 Marin - NE Xamax 16 h. 45 Samedi
 Noiraigue - Chaux-de-Fonds 14 h. 30 Dimanche
 Colombier - Le Landeron 15 h. 45 Samedi
 Saint-Blaise - Couvet 15 h. 15 Samedi
 L'Areuse - Cornaux 14 h. 30 Samedi
 Cortaillod - Audax II 13 h. 15 Dimanche
 Les Bois - Les Brenets 14 h. Samedi
 Les Ponts - Corcelles 15 h. 30 Samedi

Juniors D

Etoile - Fontainemelon 13 h. 30 Samedi
 Le Landeron - Châtelard 14 h. Samedi
 Audax - Cressier 13 h. 30 Samedi
 NE Xamax - Saint-Blaise 14 h. Samedi
 Comète I - Les Ponts 15 h. Samedi
 Le Parc - Boudry 14 h. 30 Samedi
 Comète II - Corcelles 16 h. 30 Samedi
 Chaux-de-Fonds - Cortaillod 14 h. Samedi
 Le Locle I - Hauterive 14 h. Samedi
 Lignières - Béroche 14 h. 30 Samedi
 Gorgier - Dombresson 14 h. 30 Samedi
 Marin - Colombier 14 h. Samedi
 Serrières - Bôle 14 h. Samedi
 Saint-Sulpice - Noiraigue 14 h. 30 Samedi
 Saint-Imier - Les Bois 14 h. 45 Samedi
 Geneveys-s.-Coffrane - Floria 15 h. 15 Samedi
 Le Locle II - Ticino (joué)

Juniors E

Hauterive - Etoile 15 h. 30 Samedi
 NE Xamax - Ticino 15 h. 30 Samedi
 Gen.-sur-Coffrane - Le Locle 13 h. 45 Samedi
 Hauterive II - Cortaillod 14 h. Samedi
 Béroche - Le Landeron 14 h. Samedi
 Marin - Corcelles 14 h. Samedi
 Comète II - Audax 13 h. 45 Samedi
 Fontainemelon - Colombier 14 h. Samedi
 Le Parc - La Chaux-de-Fonds 13 h. Samedi
 Saint-Imier - Deportivo 13 h. 15 Samedi

Vétérans

La Chaux-de-Fonds - Etoile 15 h. 30 Samedi
 Superga - Le Locle 17 h. 15 Samedi
 Fontainemelon - Boudry 15 h. 30 Samedi
 Deportivo - Le Parc (joué)
 Ticino - Floria 16 h. Samedi

Etoile

Le Parc I - Etoile 8 h. 30 Samedi
 Le Locle - Deportivo 9 h. 30 Samedi
 Saint-Imier - Ticino 10 h. 30 Samedi



Floria II qui évolue dans le groupe 6 de quatrième ligue. (Photo Schneider)

Communiqué officiel

Avertissements : Granata Louis, Etoile II a, récl. Jeancclair René, Etoile II a, récl. Theurillat Pierre-Yves, Fontainemelon I, antisp. Piervittori Fabio, Superga I, antisp. Guellet Ernest, Corcelles I, jeu dur. Carnal Serge, Cortaillod I, antisp. Chapatte Alain, Le Locle II, récl. Meroni Carlo, Ticino I, récl. Tinembart Jean-Claude, Châtelard I, récl. Fontanella Antonio, St-Sulpice I, antisp. Minuti Italo, St-Sulpice I, récl. Cramatte Jean-Marie, Les Brenets Ia, jeu dur, Mercet Jean-Claude, Boudry vét., récl. Siegfried Christian, Hauterive II, récl. Fallet Jean-Daniel, Les Gen.-s.-Coffr. I, jeu dur. Courvoisier Michel, Sonvilier I, récl. Morandi Mario, La Sagne II, antisp. Pereira Umberto, Coffrane I, récl. Simeoni Pierrino, Coffrane I, récl. Amstutz Freddy, L'Areuse I, antisp. Mitic Slobodan, St-Imier I, récl. Redin Vénério, Ticino II, récl. Brossard Willy, Fontainemelon II, récl. Mirkov Dusan, Superga II, antisp. rec. Thomas Gaston, Cornaux I, récl. rec.

Mast Bruno, Sonvilier I, antisp. rec. Frederici Eros, Superga I, récl. cap. rec. Immer André, Cressier I, cap. récl. rec. Schopfer Alber, Cressier I, antisp. Frey Georges, St-Sulpice I, antisp. rec. Jenny André, Les Gen.-s.-Coffr. I, jeu dur cap.
Amende 60 fr. : FC Coffrane : Forfait match Les Bois Ia - Coffrane I du 17.5.75.
Un match officiel de suspension : Chaboz Jean-Claude, St-Sulpice I, antisp. Perret Laurent, Ticino II, antisp. 3e avert. Linder Gérard, Hauterive II, antisp. 3e avert. Delley Albert, Bôle I, récl. 3e avert. Rognon Yves, Corcelles I, récl. 3e avert. Jeanmonod Francis, Gorgier I, récl. 3e avert. Murini Jean, Le Locle II, récl. 3e avert.
Deux matchs officiels de suspension : Jeanneret Gilbert, Etoile II a, antisp. Jeanbourquin Francis, Etoile II a, antisp.
Trois matchs officiels de suspension : Martin François, La Chx-de-Fds II, voie de faits.

Suspension immédiate, durée indéterminée : Merico Constantino, Coffrane I, antisp. grave.
500 fr. d'amende : FC Coffrane I, antisp. grave envers l'arbitre, des supporters et certains joueurs du FC Coffrane ayant entraîné l'arrêt du match.
 Le FC Coffrane est suspendu de la compétition jusqu'à la fin de la saison 74-75.

Modification : Le joueur Calame Jean-Claude du FC Floria puni d'un avertissement et de 10 fr. d'amende a été mentionné par erreur au bulletin No 28. C'est le joueur Furrer Gaston qui doit subir cette sanction.

ORDRE DES RENCONTRES DE LA POULE FINALE DE IVe LIGUE

8 juin : Champion groupe V contre champion groupe IV ; champion groupe VI contre champion groupe I ; champion groupe III contre champion groupe II.
15 juin : Champion groupe I contre champion groupe V ; champion groupe IV contre champion groupe III ; champion groupe II contre champion groupe VI.
22 juin : Champion groupe V contre champion groupe II ; champion groupe IV contre champion groupe I ; champion groupe III contre champion groupe VI.
29 juin : Champion groupe VI contre champion groupe V ; champion groupe II contre champion groupe IV ; champion groupe I contre champion groupe III.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE L'ACNF

Nous avisons les clubs et membres de l'ACNF que l'assemblée ordinaire des délégués de l'ACNF aura lieu le samedi 16 août 1975 à 10 h. précises, au Château de Neuchâtel, à la salle du Grand Conseil. Les clubs et membres sont également avisés par circulaire et par lettre d'invitation du comité d'organisation du 75e anniversaire de l'Association neuchâteloise.
Avis aux clubs : Les propositions des clubs pour l'assemblée des délégués doivent parvenir au Comité central jusqu'au lundi 16 juin 1975.
 ACNF COMITÉ CENTRAL

Meyer Sports
 Tél. (039) 41 39 07 - SAINT-IMIER
Tout pour le football
ADIDAS
 chaussures - trainings - cuissettes
 ballons - sacs - maillots.

UNIPHOT SA
Photo-Ciné
 Nicolet Aubert La Chaux-de-Fonds
 Curchod Le Locle
 Schneider Cernier
 Moret Saint-Imier
PRIX - SERVICE - QUALITÉ

Jobin
OPTICIEN
 Spécialiste en optique oculaire
 Francillon 28
 Tél. (039) 41 23 43
 SAINT-IMIER

SAUNA FITNESS
MASSAGE SOLARIUM
CLUB CULTURISTE
WILLY MONNIN
 Grenier 24 - A.-M.-Piaget 73
 Tél. (039) 22 20 24

Brasserie de la Poste
 L.-Robert 30 a - Tél. (039) 23 15 27
 Restauration à toute heure
 Salle pour banquets, noces et sociétés
 Local du F.-C. Etoile-Sporting
 Fam. Schürch-Grunder

PARFUMERIE DUMONT
 Sous les arcades
Au Barbizou
 Tous les produits à la portée de l'homme pressé !

Buffet de la Gare
 LA FERRIÈRE - Tél. (039) 61 16 22
 Restauration soignée - Spécialités :
 Croûtes aux morilles - Entrecôtes - Escalopes de veau - Menus sur commande - Cave renommée
 Ch. Maurer-Voutat

MACHINES DE BUREAU LEU
AGENCE OLYMPIA INTERNATIONAL
 Ventes - Réparations - Entretien
 ST-IMIER - LE LOCLE
 Charrière 13, © 23 81 44
 La Chaux-de-Fonds

« Les Pargots »
Hôtel-Restaurant Les Brenets
 Sa fine cuisine
 Ses chambres tout confort
 Belle salle à manger et salon français
 Tél. (039) 32 11 91

NLB
NAVIGATION SUR LE LAC DES BRENETS
 vous attend pour visiter les bassins et le Saut-du-Doubs.
 Tél. (039) 32 13 42 ou (039) 32 14 14

RADIO-TV PHILIPS
Eric ROBERT
 D.-JeanRichard 14 - LE LOCLE
 Tél. (039) 31 15 14

Dépannages de calorifères à mazout
 toutes les marques, par personnel qualifié. Important stock de pièces de rechange. 15 différents types de pompes disponibles, pour échange standard rapide. Dépannages urgents également les samedis et dimanches.
SÉBASTIEN CHAPUIS SA
 Chauffages centraux, calorifères, Girardet 45, Le Locle. Tél. (039) 31 14 62. Samedi et dimanche aussi : tél. (039) 31 66 82 et 31 47 39.

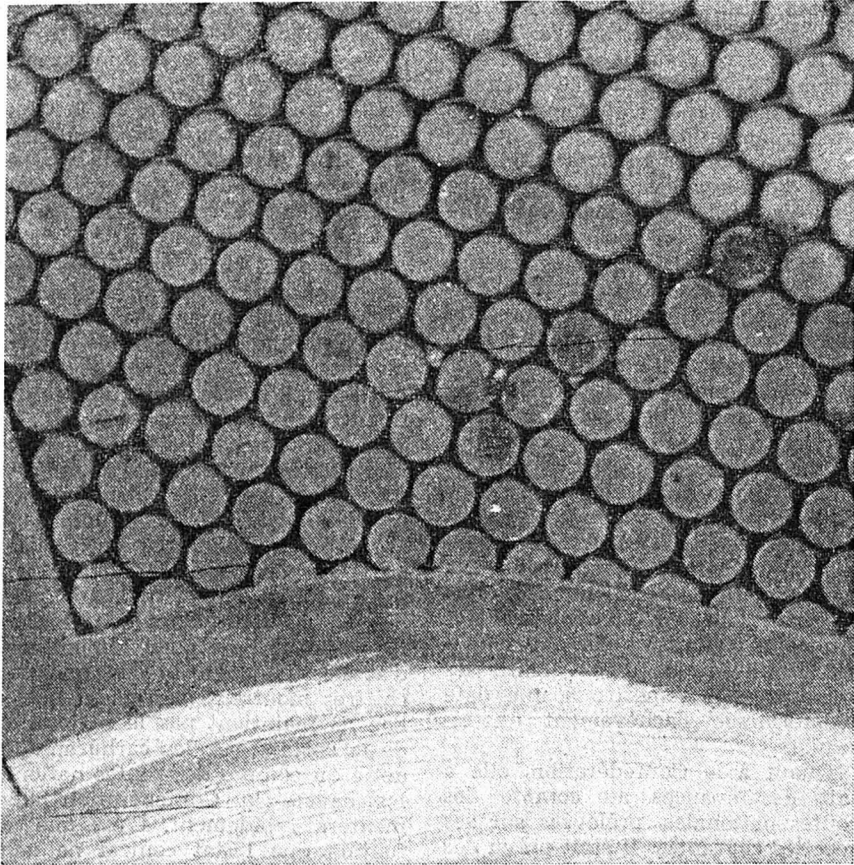
Girard Alimentation
LE LOCLE LES BRENETS
 Toujours à votre service
 Service à domicile
 Se recommande : Ch. Girard

TÉLÉVISION COULEUR
TÉLÉ-MONDE
 S. A.
 Av. Léopold-Robert 100

A La Chaux-de-Fonds, votre hôtel
LA FLEUR DE LYS
 Ld.-Robert 13 - Tél. 039/23 37 31
 Toutes les chambres avec salle de bain, radio, téléphone, télévision, mini-bar.
A LA TRATTORIA TOSCANA :
 Fines spécialités italiennes

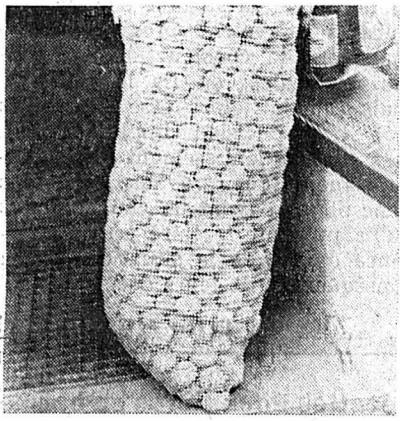
KARATÉ-CLUB LA CHAUX-DE-FONDS
 Dès 5 ans
 Charrière 55
 Tous les soirs, de 18 h. à 21 h. 30

Cherchez et...



Facile, terriblement facile, notre jeu de la semaine dernière! Nous avons reçu de très nombreuses réponses, dont deux seulement étaient inexactes: des lapins, machine à laver ou couveuse électrique (!).

En réalité, il s'agissait de noix dans un filet (et non dans un sac comme nous l'ont écrit beaucoup de concurrents) ainsi que le prouve notre petite photo.



Le tirage au sort parmi les réponses tout à fait justes a désigné comme gagnante de cette semaine Mme Charles Tissot, Les Bulles 22, à La Chaude-Fonds, qui recevra sous peu son prix.

Voici (grande photo) une nouvelle devinette un peu plus coriace. Lorsque vous aurez trouvé ce que représente cette image, écrivez-le nous sur carte postale, envoyée avant mercredi à midi et adressée à la Rédaction de «L'Impartial», Case postale, à La Chaude-Fonds. Les enfants sont, comme chaque semaine, invités à nous indiquer leur âge.

Bon amusement et bonne chance à tous!

Avant le théâtre

Monsieur vient de rentrer de son travail. Si l'on veut être à l'heure au théâtre, il faut se dépêcher. Tandis que l'homme se rase, il entend sa femme lui demander:

- Comment veux-tu que je m'habille?
- Vite!

Il a choisi de devenir chanteur en écoutant les Beatles
ERIC ESTEVE

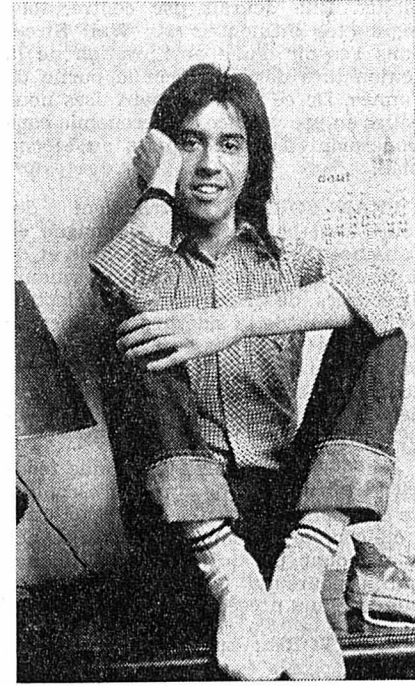
Vingt deux ans, les cheveux raides et longs, il attire la sympathie, car il sourit toujours. « Il » c'est Eric Esteve, un jeune espoir de la chanson, à qui CBS vient de donner sa chance en enregistrant deux de ses compositions: « La fille du calendrier » et « Sexy ».

Souriant et décontracté, Eric commence donc à graver les marches de la notoriété. Créant une musique saine et fraîche, il semble à l'abri des mauvais esprits. Pour lui, la chanson et la musique sont ses deux passions. L'une ne va pas sans l'autre, et c'est pour cette raison qu'il n'a pas hésité, et qu'il n'hésite toujours pas à tout sacrifier pour satisfaire et la chanson et la musique. Il ne demande pour l'instant qu'à obtenir les faveurs des hits parade, en attendant de devenir quelqu'un.

UNE JEUNESSE MOUVEMENTÉE

La vie commence pour Eric, au milieu des pétards le 14 juillet 1953 à Oran. Il se souviendra peu de son enfance, car dès l'âge de sept ans, il s'envole avec sa famille pour le Canada:

« Mon père était ingénieur en électricité, dit-il. Il dut partir pour le Canada, et ce fut pour moi l'occasion de connaître mon baptême de l'air. Au Canada, j'ai passé une grande partie de mon adolescence, et c'est sans doute dans ce pays que j'ai connu les meilleures moments d'insouciance et de gaieté. Nous habitions le quartier « Est » de Montréal, et j'avais de nombreux amis. Nous jouions au hockey sur glace, au football américain et au base-ball. On comptait en pouce et en pied, et l'histoire c'était Christophe Colomb, Jacques Cartier et... Le Saint-Laurent ».



L'adolescent flirte déjà avec la musique. Dans sa chambre les disques s'entassent. Il a besoin de chanter. Et puis, il découvre d'autres pays. Les USA surtout, où il va être fortement marqué par le folk, le blues, le jazz et le boogie.

« De retour à Montréal, après des vacances « sensass » aux USA j'ai rencontré les premières difficultés. Les études ne marchaient pas fort, et mes parents ne s'entendaient plus. Le dimanche, je chargeais des caisses de coca ou de bière pour me faire un peu d'argent de poche. Ce n'était plus la joie, mais j'avais quand même l'espoir. Un soir, au « Ed Sullivan Show », j'ai écouté et vu les Beatles... ce fut le coup de foudre... Quelque chose en moi venait de bouger. Je savais que la chanson allait devenir pour moi, une seule et unique raison de vivre ».

Neuf ans déjà que Eric se trouve au Canada. La naissance d'une petite soeur va précipiter les choses et l'envoyer en France terminer ses études. Eric se retrouve en pension à Lyon, loin de sa famille et un peu désorienté.

« Ce fut pour moi la période la plus difficile, confesse Eric. Mes professeurs étaient peu commodes. Mes amis me laissaient chaque fin de semaine pour revoir leurs familles, alors j'étais seul... avec les livres de la bibliothèque et mes agréables souvenirs canadiens. Là, on recomptait en mètre, et en centi-

mètres. L'histoire c'était les Gaulois, Clémenceau, Napoléon et... Paris »

A la fin de cette longue et difficile année scolaire, Eric retrouve sa mère et sa soeur. Ils vivront tous trois dans le midi de la France chez sa grand-mère. Ses parents ont divorcé. Lui, il a mûri... mais il lui faut autre chose. Alors, il repense à la musique à la chanson, à tout ce qui gravite autour... et il part.

L'AVENTURE C'EST L'AVENTURE

« J'ai choisi à cette époque l'aventure. Je jouais dans des groupes et nous avions un certain succès sur le plan régional. Pour moi, ce n'était pas l'Amérique bien sûr, mais cela me permettait de me faire la main, et surtout de me familiariser avec le public. Loin de la maison, avec les seuls encouragements épistolaires de ma mère et de ma soeur, je fis donc un apprentissage un peu particulier. J'apprenais d'autres langues, je découvrais d'autres villes en Espagne, en Allemagne et dans les pays scandinaves notamment mais j'apprenais surtout mon métier. Pendant six ans, mes cachets furent maigres, mais malgré ces moments les plus durs, j'avais confiance. A Paris, des amis m'aiderent encore. Je travaillais toujours compositions, intonations et prononciation... Un jour, je partis chez CBS, avec mes bandes sous le bras... La suite vous la connaissez ».

Enthousiaste et sincère. Eric nous a tout dit sur son passé et sur ses ambitions. Son énorme envie de vivre et son constant besoin de chansons le conduiront certainement parmi les plus célèbres. Pour lui, les gens ont envie d'air pur et d'évasion. Voilà pourquoi son premier disque, pur et simple nous a plu. Et voilà pourquoi il vous plaira certainement. Eric Esteve est de ces jeunes espoirs que l'on n'oublie pas. D'ailleurs, il ne restera pas longtemps un espoir. (app)

Marc LOINET

same
di
maga
zine

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Par Nicolas BERGER: No 1024

HORIZONTALEMENT. — 1. Arquebuse. 2. Fleuve côtier. Les infirmités viennent avec eux. 3. Donne le jour au monde. 4. Ils ont du cœur et l'on ne saurait les traiter d'hommes sans cervelle. 5. Le peuple y est appelé périodiquement. Deux opposés. 6. Un jeu d'images et de dés. Rencontres brutales. 7. Vient au secours de qui-convient ne peut rentrer chez soi. 8. Fin d'infinif. Divinités scandinaves. Voyelles. 9. A deux paires d'ailes. 10. Parties supérieures des voiles carrées.

VERTICALEMENT. — 1. Gonfle la face. 2. N'a pas grand-chose du côté cérébral. 3. Faire passer entre deux cylindres. Consonne double. 4. Mieux qu'une toile cirée. N'arrive pas souvent. 5. Vieille planche. Se sert. 6. Mouillage. Une couche sur un mur. 7. N'est jamais ami de l'autorité. 8. Divinité orientale. Voyelles. Fin d'infinif. 9. On peut le faire en prose comme en vers. 10. Saison. Pourvues d'une forte charpente.

Solution du problème paru samedi 17 mai

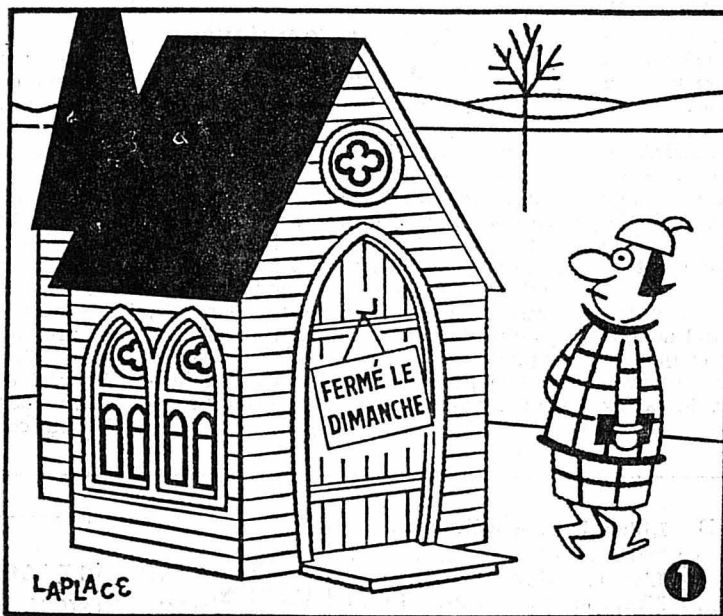
HORIZONTALEMENT. — Transhummer. 2. Oo. Isolera. 3. Usage. Tom. 4. Rima. Nf. Da 5. Nébuleuses. 6. Iridium. Es. 7. Gemmes. 8. Usurières. 9. Eu. Ies. Rat. 10. Trier. Tact.

VERTICALEMENT. — Tourniquet. 2. Rosier. Sur. 3. Ambigu. 4. Nigauderie. 5. Sse. Limier. 6. Ho. Neumes. 7. Ul. Fumer. 8. Met. Sera. 9. Erodée. Sac. 10. Ramasse. Tt.

Huit erreurs

Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir?

Voir solution en bas de page, à droite.



HOROSCOPE-IMPAT 24 au 30 mai

Si vous êtes né le

- 24. Soyez attentif à l'emploi de votre argent. Vous rencontrerez quelques obstacles d'ordre financier.
- 25. Des changements assez importants sont à prévoir dans vos activités sociales.
- 26. Vous gravirez plusieurs échelons et votre situation actuelle s'améliorera.
- 27. Grandes satisfactions dans le domaine professionnel.
- 28. Montrez-vous entreprenant, vos efforts commencent à porter leurs fruits.
- 29. Vous pourrez prendre une importante décision en ce qui concerne vos affaires pécuniaires.
- 30. Vos initiatives vous avantageront pécuniairement et votre sociabilité facilitera vos rapports avec autrui.

22 mai - 21 juin

Vous allez pouvoir entreprendre un travail qui vous tient à cœur. Mettez tout en œuvre pour concrétiser vos désirs.

22 juin - 23 juillet

Une aide précieuse vous permettra sous peu d'obtenir un emploi qui vous plaira davantage. Approfondissez vos connaissances professionnelles, vous en aurez besoin.

24 juillet - 23 août

Vous pourriez réussir plus vite et plus totalement en vous tenant au courant des dernières innovations concernant votre métier.

24 août - 23 septemb.

Harmonisez vos sentiments avec l'esprit de famille, car aucun bonheur durable ne peut s'établir en dehors des principes traditionnels.

24 septemb. - 23 oct.

Vous êtes dans une bonne période pour conclure une affaire intéressante et susceptible de transformer favorablement votre avenir.

24 octobre - 22 nov.

Respectez les engagements pris. Votre indépendance pourrait vous coûter cher dans le domaine du travail, faites attention.

23 novembre - 22 déc.

Accordez une plus grande importance aux qualités morales, mais ne cherchez pas à atteindre le bonheur total. Ecoutez la voie de la raison.

23 déc. - 20 janvier

Vous aurez sous peu une grosse dépense à effectuer. Pour le moment soyez économe. Renoncez à toute dépense superflue. Un effort supplémentaire vous permettra cependant de redresser la situation.

Copyright by Cosmopress

Solution des huit erreurs

1. Une montagne plus haute derrière le clocher de la chapelle.
2. Le clocher plus long en bas sur le sol.
3. Rosace de la fenêtre de droite incomplète.
4. Une traverse en plus à la base de la porte.
5. Fil de l'écrêt au moins écarté.
6. Gazon gauche de la femme modifié.
7. Sur le chapeau de la femme, plume abaisée.
8. Horizon complète à gauche de l'arbre.

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

LA BOURSE CETTE SEMAINE

SUISSE: Après le week-end prolongé de Pentecôte, nos bourses débutaient la semaine dans une ambiance peu animée et sur un ton affaibli. Le comportement de la cote surprisait quelque peu étant donné qu'après l'annonce d'une réduction du taux d'escompte on s'attendait à une réaction contraire. Il est vrai que, l'OFIAMT annonçait simultanément un sensible accroissement du chômage dans notre pays pour le mois d'avril. Mercredi, la séance était nettement orientée à la baisse, sur 75 titres traités, sept seulement se sont inscrits en hausse et 60 en baisse. Il est évident que la tendance affaiblie de Wall Street a pesé sur l'allure de nos places. Mais le principal facteur baissier est à rechercher dans les nombreuses augmentations de capital des grandes sociétés qui pèsent immanquablement sur le marché. Le nouveau repli du dollar et l'annonce d'une régression de l'utilisation des capacités dans l'horlogerie pour le premier trimestre constituaient également des points négatifs.

Aux chimiques, baby ROCHE très entouré, a perdu 225 francs à 10850, en dépit de l'annonce d'une progression du bénéfice net de la société qui s'établissait à 72,374 millions de francs contre 68,084 en 1973, et le paiement d'un dividende augmenté de 25 francs, soit 550 francs. SANDOZ nominative qui détachait son droit de souscription à un cours de 156 à 160 francs perdait en deux séances 380 francs.

Jeudi, le marché helvétique cédait encore du terrain, mais d'une façon très nuancée. Les plus fortes fluctuations provenaient du secteur assurances nettement affaibli. Relevons encore la forte chute de JUVENA qui a perdu cette semaine 190 francs et se retrouve ainsi bientôt à son plus bas niveau, ensuite de rumeurs de crise de liquidités qui affecteraient la société.

Le tout maintenant est de savoir jusqu'où la bourse va se replier. Toutefois, si les prises de bénéfices devaient s'accroître, nous en profiterions pour continuer d'acquiescer de valeurs de qualités. Vu qu'on assiste depuis quelque temps à une certaine stabilisation des taux d'intérêt, la bourse ne

devrait pas recevoir de facteurs d'impulsion marqués du marché des capitaux. Elle devrait par contre, toujours être influencée par Wall Street dans l'espoir d'une amélioration de la conjoncture dans la seconde partie de l'année. De ce fait, les mauvaises nouvelles en provenance de l'économie continueraient d'être reléguées au second plan.

FRANCFORT: L'effritement des cours s'est poursuivi en Allemagne en l'absence de nouveaux stimulants et de la rareté des ordres d'achat. Les valeurs directrices de la chimie, de l'électrotechnique et de la sidérurgie ont accusé des replis ne dépassant généralement pas un ou deux DM par séance, par contre, le compartiment des bancaires demeurerait ferme, spécialement DEUTSCHE BANK.

Jeudi, la décision de la Banque fédérale, de réduire le taux d'escompte de un demi pourcent à 4,50 pour cent, a été connue seulement en fin de séance et n'a donc pas influencé la tendance qui a poursuivi la même orientation que les jours précédents.

NEW YORK: Lundi, après un recul de neuf points en début de journée, la cote amorçait un mouvement de reprise vers la mi-séance pour terminer pratiquement inchangé par rapport à la clôture de vendredi (+ 0,08 au Dow Jones à 837,69).

Dès mardi, le marché reprenait le chemin de la baisse et perdait 19,01 points en deux séances pour tomber à 818,68. Ce recul a été provoqué par l'annonce d'une baisse record des bénéfices des sociétés américaines au cours du premier trimestre; ceux-ci ont en effet chuté de 31,2 milliards de dollars, soit de 22,3 pour cent, cette évolution correspondant, sur une base annuelle corrigée des variations saisonnières, à un repli de 100,3 milliards de dollars, soit le plus important qui ait été enregistré depuis 1946. D'autre part, le Produit national brut indique pour le premier trimestre une baisse de 11,3 pour cent alors que le taux d'inflation se situait à 8 1/2 pour cent. L'annonce d'une augmentation de 0,6 pour cent de l'indice des prix à la consommation pour le mois d'avril contre 0,3 en mars et la baisse de 0,1 pour cent du revenu disponible moyen ont également influencé négativement Wall Street.

Cette semaine IBM était quelque peu sous pression, le procès antitrust intenté par le gouvernement américain contre le géant de l'industrie électronique s'est ouvert lundi à New York. Dans une déclaration IBM a réfuté l'accusation d'avoir écarté du marché de l'ordinateur deux des plus importantes compagnies du pays. Ce procès, dont l'instruction a demandé six ans, est le dix-neuvième intenté contre IBM depuis 1932, date à laquelle la société avait déjà été accusée d'occuper une position dominante sur le marché des rubans de machines à écrire.

Par son ampleur et sa complexité, ce procès pourrait faire jurisprudence en matière antitrust et servir de test dans l'attitude de l'administration à l'égard des monopoles et des sociétés multinationales. Il pourrait également marquer l'évolution future de l'industrie de l'informatique et exercer une influence non négligeable sur le marché financier vu l'importance d'IBM, dont la capitalisation boursière dépasse celle d'EXXON et de GENERAL MO-

TORS réunis. Le chiffre d'affaires consolidé de la société s'élève à 11 milliards de dollars et son bénéfice net atteint plus de 1,5 milliard de dollars.

IBM fait les frais d'une politique commerciale dynamique et agressive. Le Département de la justice reproche notamment à la société d'offrir produits et services pour un prix unique, de lancer prématurément de nouveaux modèles d'ordinateurs de sorte que les clients potentiels négligent de faire appel à la concurrence, de pratiquer le leasing (la location représente 70 pour cent du chiffre d'affaires d'IBM) avec pour effet de bloquer le marché à ses concurrents et enfin de poursuivre une politique de prestige en faisant bénéficier gratuitement de ses installations certaines institutions scientifiques de renom.

IBN nie contrôler les deux tiers du marché mondial de l'ordinateur, comme on le lui reproche, et prétend que son succès dépend uniquement des compétences et du travail de ses 270.000 employés répartis dans le monde.

Pas de grands changements jeudi, à New York, où le Dow Jones termine à 818,91 (+ 0,23) sur une note régulière.

Relevons pour terminer la vive reprise de l'or qui s'inscrivait en hausse de 6,25 dollars à 174,75 dollars l'once sur une importante vague d'achat.

G. JEANBOURQUIN

Raison d'être de la surtaxe sur les carburants

Le 8 juin, le peuple suisse ne devra pas se prononcer sur l'existence de la surtaxe douanière sur les carburants liquides, puisqu'elle existe déjà depuis assez longtemps, mais sur l'augmentation de 20 à 30 cts par litre édictée en août 1974 par voie d'ordonnance fédérale, contre laquelle un référendum avait été lancé. Le Conseil fédéral a évalué à 400 millions de francs les recettes supplémentaires fournies annuellement à la Confédération par cette hausse, millions qui serviraient à couvrir les dépenses de construction des routes nationales et à permettre le remboursement des avances faites par la Confédération au compte des routes nationales.

Il est clair qu'en ces temps d'inflation les tronçons du réseau national qui restent à construire coûteraient plus cher au kilomètre que les tronçons déjà construits. Si l'on n'accroît pas en conséquence les fonds de couverture de ces dépenses, il ne restera qu'à ralentir les travaux et à remettre à une date indéterminée l'achèvement du réseau.

Quant à la Confédération, elle a fait des avances au compte des routes nationales, prélevées sur ses recettes courantes. Il était prévu dès le départ que ces avances devraient

être progressivement amorties par le produit des droits sur les carburants. Au cours des ans, malgré les amortissements effectués, le montant total des avances de la Confédération n'a pas cessé d'augmenter. Il atteignait 2,6 milliards de francs à la fin de l'an dernier. Cela restait possible quand les finances fédérales étaient saines.

Mais, dans l'état de délabrement où elles se trouvent présentement, l'Etat central ne peut pas se permettre d'immobiliser sine die un montant pareil, alors qu'il en aurait grand besoin pour assurer le financement d'autres tâches. En 1973, les avances de la Confédération se sont montées à 150 millions de francs, contre un montant d'amortissements de 58 millions. En 1973, grâce à l'entrée en vigueur de la majoration de la surtaxe, il a été possible d'amortir les avances de 105 millions, alors que la Confédération faisait pour 150 millions d'avances nouvelles. Ces quelques chiffres montrent clairement que si l'on ne maintient pas la majoration de la surtaxe sur les carburants, la dette du compte des routes nationales envers la Confédération augmentera rapidement. C'est une situation que l'Etat central ne peut pas se permettre de supporter en l'état actuel des choses. Dès lors, en cas de refus par le peuple, le 8 juin, le Conseil fédéral se verra contraint de réduire ses avances pour rendre possible la continuation des amortissements. Mais cela retardera d'autant la réalisation du réseau des routes nationales.

Les électeurs sont donc placés devant une alternative très claire: ou ils acceptent la surtaxe sur les carburants et voient progresser normalement la construction des routes nationales; ou ils la refusent, mais doivent alors être conscients que leur décision impliquera un très fort ralentissement dans l'avancement des travaux. Ils sont donc placés devant un choix. Il faut qu'ils puissent le faire en connaissance exacte de la situation et des conséquences de leurs décisions.

M. d'A.

Assurance risque «automatique» sur la vie

Selon le rapport de l'Office fédéral des assurances, il existait à la fin de l'année 1973 environ 4 millions de polices d'assurance sur la vie; le capital décès assuré avait atteint plus de 80 milliards de francs et les primes annuelles représentaient un montant de 2,6 milliards. Ceci étant, la Suisse s'avère être le pays classique des assurances sur la vie mixtes, qui versent un capital aussi bien à la date limite que lors du décès prématuré de la personne assurée. Face à ce fait, l'assurance risque sur la vie qui ne verse le capital assuré que lors du décès prématuré et qui renonce ainsi au composant épargne, ne représentait qu'une importance secondaire. Vu la forte inflation des dernières années, l'assurance risque sur la vie a gagné passablement de terrain.

La caisse-maladie Helvetia qui fête cette année le 75e anniversaire de sa fondation, présente dans ce domaine une innovation fort intéressante. Par un contrat passé avec COOP, société coopérative d'assurance sur la vie à Bâle, tous les membres des sections et agences de l'Helvetia, âgés de 20 à 65 ans et assurés pour une indemnité journalière-maladie bénéficieront dès le 1er juillet 1975 d'une assurance risque «automatique» sur la vie. Le capital - décès pour l'ensemble des 580.000 bénéficiaires se monte à plus de 2 milliards de francs. Pour un membre âgé de 20 ans, le capital-décès se monte à 1000 fois l'indemnité journalière assurée (resp. 1000 fois la cotisation mensuelle dans les indemnités journalières différées). Ce capital décès descend lentement pour atteindre zéro après 65 ans. Cette protection complémentaire pour la famille de l'assuré est octroyée sans surprime. (sp)

Baumgartner Papiers S.A. Crissier

L'exercice 1974 de Baumgartner Papiers S.A. présente un bénéfice de 2.818.187 fr. 95 auquel s'ajoute le solde reporté de 1973 de 330.236 fr. 07.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, de distribuer un dividende inchangé de 180 fr. et un bonus de 20 fr., d'affecter 150.000 fr. au fonds de réserve légale, 1.000.000 de fr. à la réserve spéciale et de reporter à nouveau un montant de 598.424 fr. 02.

Il sera également proposé aux actionnaires de porter le capital-actions de 7 à 8 millions de fr. et conjointement d'émettre 24.000 bons de participation au porteur de 100 fr. de valeur nominale. (sp)

Les étrangers employés dans l'industrie

D'après la statistique industrielle publiée en septembre 1974, les entreprises industrielles suisses employaient en tout 303.598 étrangers, dont 49.736 frontaliers, 137.412 personnes au bénéfice d'un permis de séjour limité dans le temps et 116.450 au bénéfice d'un permis d'établissement. Ainsi, sur le total de 860.996 travailleurs étrangers recensés en Suisse au mois d'août 1974, pas plus de 35 pour cent environ étaient employés dans l'industrie, ce qui signifie que presque deux-tiers des étrangers travaillent dans des secteurs non-industriels.

Recettes douanières en baisse

L'ensemble des recettes douanières de la Confédération s'est élevé à 2803 millions de fr. en 1974. Ce résultat est inférieur de 184 millions de fr., soit 6,2 pour cent à celui de 1973. Ainsi, la part des taxes douanières à l'ensemble des recettes fiscales de la Confédération n'a atteint que 25,7 pour cent en 1974, alors qu'elle était encore de plus de 30 pour cent en 1973 et de 33 pour cent en 1970. Les seuls droits d'entrée (fortement diminués dans le cadre du programme d'abaissement des barrières douanières) ont rapporté 166 millions de fr., soit 12,9 pour cent de moins que l'année précédente. En 1974, le produit de ces droits n'atteignait même plus 10 pour cent de l'ensemble des recettes de la Confédération, alors qu'en 1960, il en représentait encore 20 pour cent.

SATA - bons résultats au premier trimestre 1975

Par rapport à la même période de l'année précédente, les chiffres d'affaires a passé de 5,4 à 9,2 millions, soit une augmentation de 68,8 pour cent. Les passagers transportés ont passé de 30.151 à 46.125, soit une augmentation de 53 pour cent. Le nombre des vols a passé de 544 à 732, soit une augmentation de 35 pour cent.

Le transport du fret, activité qui n'existait pas en 1974, a pu être réalisée grâce à la convertibilité du DC-8-63 en version cargo. 800 tonnes ont ainsi été transportées dans les trois premiers mois de 1975. C'est un bon début. (cps)

Télégramme

● La maison Sipuro S.A. de Munsingen, fabrique de produits d'entretien et de ménage, reprend la maison Ceravit S.A. de Derendingen. Ainsi, la mise en vente de Glass Wax passe dans le programme de distribution de Sipuro.

BULLETTIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Zurich, Lausanne, Genève, and Zürich, listing various companies and their share prices.

Table of exchange rates for various currencies (Dollars USA, Livres sterling, etc.) and stock market data for BALE and NEW YORK.

Table of investment funds (FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS) and stock market indices (INDICE BOURSIER SBS).

Beaucoup de gens se sentent si seuls qu'ils n'ont même pas la possibilité de nous le dire.

Ces gens vivent parmi nous, mais pas avec nous. Ils n'ont personne à qui se confier. Ils sont vieux.

Dans le temps, ils n'avaient pas ces problèmes. Ils avaient leur foyer, leurs amis, leurs collègues de travail.

Aujourd'hui, ils sont à la retraite; ils ont dû emménager dans un appartement plus modeste.

Ils regrettent leur ancien quartier, le brin de caouette dans l'escalier, et tout le reste.

C'est difficile quand le cœur doit repartir à zéro, et qu'on n'a plus vingt ans. Beaucoup n'ont plus le courage de recommencer, de se faire de nouvelles amitiés.

L'isolement qui pouvait passer pour de l'indépen-

dance devient solitude avec l'âge. On ne sait que faire de son temps.

Alors qu'attendons-nous pour leur donner un peu de nôtre?

Par crainte de vieillir nous-mêmes, allons-nous bêtement attendre que vienne le temps de notre propre solitude?

Entre nous: quand avez-vous parlé pour la dernière fois à une vieille personne?



winterthur
assurances

Pour marquer leur Centenaire, les assurances Winterthur proposent des solutions aux problèmes de la vieillesse. Quatre projets, groupés sous la dénomination commune Modèle «Winterthur», se trouvent actuellement en cours de réalisation.

Lada



1200 Fr. 7950.-

1200 COMBI Fr. 9400.-

1500 Fr. 10 500.-

Profitez de nos prix actuels

Ils sont imbattables et sans concurrence!
 Pour une telle qualité, un tel choix, de tels coloris jeunes, c'est vraiment unique.
 Les LADA - un confort remarquable, une résistance exceptionnelle.
 Livraison immédiate.

Vente et service
 chez votre agent régional LADA spécialisé :

- La Chaux-de-Fonds :** Garage du Versoix
 Charrière 1a - Tél. 039/22 69 88
- Fleurier :** Garage du Sapin
 Hans Maag - Tél. 038/61 23 08
- Le Locle :** Garage du Stand
 Girardet 27 - Tél. 039/31 29 41
- Neuchâtel :** Garage des Poudrières
 A. Peluso - Tél. 038/24 45 44

Qualité régulière → LADA

Importateur pour la Suisse : SARES SA, 1022 Chavannes-Lausanne, tél. 021/24 27 25

OFFRES D'EMPLOIS

EMARAND SA

Laboratoire de recherches, développements et applications aimerait engager un

ÉLECTROCHIMISTE

avec formation universitaire complète pour conduire des travaux de recherche appliquée dans le domaine de l'électrodéposition des métaux.

Quelques années d'expérience professionnelle seraient un avantage.

Les personnes s'intéressant à ce poste sont priées d'envoyer leur offre de services à :

EMARAND S. A.
 Service du personnel
 14, Gouttes-d'Or, tél. (038) 24 66 41
 2000 NEUCHÂTEL 8

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES
 offre poste indépendant à

CHEF POLISSEUR

sur acier et laiton.
 Le poste requiert une parfaite connaissance de la branche, ainsi que l'aptitude de diriger seul un département autonome.

Traitement adapté aux exigences du poste et prestations sociales modernes.

Chaque dossier sera traité avec discrétion.

Prière de faire offres détaillées, avec curriculum vitae, photo et copies de certificats, sous chiffre TD 10018, au bureau de L'Impartial.

En vue d'une prochaine ouverture à La Chaux-de-Fonds

DISCOUNT - Alimentation - Vins
 cherche pour entrée 1er août 1975 ou date à convenir :

UN GÉRANT UNE CAISSIÈRE UN MAGASINIER

Le poste de gérant conviendrait à personne dynamique, aimant les responsabilités et possédant pratique dans la branche alimentaire.
 Caisse de retraite.

Faire offres détaillées avec copies de certificats sous chiffre 28-900139, à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Nos bureaux étant établis à Bienne, nous cherchons pour date à convenir

délégué de marché

pour service technico-commercial aux fabriques d'horlogerie. Nous distribuons des éléments d'habillement de qualité pour la branche horlogère. Ces éléments sont fabriqués en Extrême-Orient et nous cherchons pour service efficace une personne parlant français, si possible allemand et ayant de bonnes connaissances d'anglais.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre Y 210678, à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

ÉCOLE DE VOILE

Port de Neuchâtel
 Tél. (038) 24 33 00.

A louer garage

Quartier Bois-Noir.
 Tél. (039) 22 26 90, dès 18 heures.

CHERCHONS

jeune mécanicien

honnête et sérieux, pour un travail très intéressant et bien rétribué.
 Ecrire sous chiffre TP 9982 au bureau de L'Impartial.

HÔTEL GUILLAUME-TELL, 1er-Mars 3
 Tél. (039) 22 10 73, La Chaux-de-Fonds
 cherche

EXTRA

2 jours par semaine. Bon salaire.
 S'y adresser ou téléphoner.

MARIAGES

Amitié-mariage

Pour se faire des amis ou pour amitié - mariage, nous vous proposons libre choix correspondance, rencontres.

Discrétion totale assurée.

Documentation gratuite.

CENTRE - UNION - NEUCHÂTEL
 2083 Cressier - Tél. (038) 47 12 28.

A LOUER

pour mai ou date à convenir, dans divers quartiers de La Chaux-de-Fonds,

quelques logements

simples de trois chambres, cuisine, dépendances.

LOYERS MODESTES
 BON ENTRETIEN

Ecrire à : COOP La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 96, tél. (039) 23 26 12.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



Bertschi s'empare du maillot jaune du Grand Prix suisse de la route entre Saint-Imier et Mont-Soleil



Le nouveau maillot jaune H. Bertschi est félicité par M. Jean Molleyres, président du comité d'organisation de l'étape de Saint-Imier. (photo Impar-rj)

La 3e étape du Grand Prix suisse de la route, divisée en deux parties, a modifié sensiblement les positions au classement général où H. Bertschi a détrôné l'Yverdonnois René Ravasi. H. Bertschi précède maintenant de 7" le Fribourgeois Michel Kuhn, vainqueur en solitaire l'après-midi aux Geneveys-sur-Coffrane, et de 14" Bruno Wolfer.

C'est la course de côte contre la montre du matin qui a permis à H. Bertschi de s'emparer du maillot jaune. L'épreuve s'est disputée entre Saint-Imier et Mont-Soleil sur un parcours difficile de 4 km. 200 avec 400 m. de dénivellation. Les favoris ont réussi néanmoins à limiter les dégâts, et notamment Michel Kuhn qui concédait 28" au vainqueur au terme de cette escalade soutenue.

Le Fribourgeois devait apporter une nouvelle preuve de sa forme ascendante tout au long des 127 kilomètres séparant Saint-Imier des Geneveys-sur-Coffrane. Cette demi-étape était

marquée par la fugue de Sigrist, qui avait attaqué dès le départ, et de Thalmann et Becass. Au km. 90, l'avance des trois hommes était de 2'10. La longue descente sur Fleurier (53 kilomètres) ne changeait rien, mais le peloton se rapprochait toutefois dans les premiers lacets du col des Etroits.

A Vuiteboeuf, Siegrist, Thalmann et Becass comptaient toujours l'30 d'avance. Mais le vent contraire ajoutait à leurs difficultés et la jonction intervenait peu avant le 100e kilomètre, à Saint-Aubin. A la sortie de Pesoux, le Vaudois Gilbert Bischoff plaçait un démarrage en emmenant Kuhn dans sa roue. Celui-ci parvenait à lâcher son rival et il s'en allait seul vers la victoire, malgré une réaction de Wolfer.

Ainsi, après trois jours de course, rien n'est joué pour le succès final. C'est la tradition du Grand Prix suisse de la route. Néanmoins, la très dure étape de samedi avec l'arrivée en côte à Leysin risque de provoquer des ravages au sein d'un peloton toujours

très actif. En position d'attente derrière Bertschi, Michel Kuhn fait désormais figure de favori de l'épreuve à deux jours de la fin.

CLASSEMENTS

Première demi-étape contre la montre, de Saint-Imier à Mont-Soleil, sur 4 km. 200. — 1. Heinrich Bertschi (Brittnau) 14'25" (moyenne de 17 km. 892); 2. Michel Kuhn (Villars-sur-Glâne) 14'53; 3. Bruno Wolfer (Heiligkreuz) 15'09; 4. Gilbert Glaus (Kerzers) 15'19; 5. Paul Ackermann (Frenkendorf) 15'23; 6. Martin Bitterli (Lostdorf), même temps; 7. René Ravasi (Yverdon) 15'28.

Second tronçon, Saint-Imier - Les Geneveys-sur-Coffrane, sur 127 km. — 1. Michel Kuhn (Villars-sur-Glâne) 3 h. 13'37 (moins 20 secondes); 2. Bruno Wolfer (Elgg) 3 h. 13'57 (moins 10 secondes); 3. Iwan Schmid (Oberbuchsitzen) 3 h. 14'11; 4. René Leuenberger (Bâle) même temps; 5. Eric Loder (Vernier); 6. Beat Graeb (Lyss); 7. Sergio Gerosa (Zurich); 8. Martin Bitterli (Lostorf); 9. Guido Amrhein (Fischingen); 10. Heinrich Bertschi (Brittnau) tous même temps que Schmid.

CLASSEMENT GENERAL: 1. Heinrich Bertschi (Brittnau) 10 h. 56'48; 2. Michel Kuhn (Villars-sur-Glâne) à 7"; 3. Bruno Wolfer (Elgg) à 10"; 4. René Ravasi (Yverdon) à 29"; 5. Paul Ackermann (Buchs) à 58"; 6. Martin Bitterli (Lostorf) même temps; 7. Sergio Gerosa (Zurich) 10 h. 58'06; 8. René Leuenberger (Bâle) 10 h. 58'08; 9. Werner Fretz (Schoeffland) 10 h. 58'10; 10. Gilbert Glaus (Châtres) 10 h. 58'15.

Grand Prix de la montagne, général. — 1. Hansruedi Siegrist 5 points; 2. Bernard Becass (France) 4 points; 3. Robert Thalmann 3 points.

Giro: l'Espagnol Galdos sur la défensive

Troisième victoire du Belge de Vlaeminck

Le parcours accidenté de la septième étape du Giro, divisée en deux secteurs, n'a pas apporté le résultat escompté. Le matin, au terme des 123 kilomètres séparant Castrovillari de Padula, l'Espagnol Domingo Perurena s'était imposé au sprint. Le petit groupe dont il faisait partie avait précédé de 31" le peloton sur la ligne d'arrivée. En fin d'après-midi, Roger de Vlaeminck, confirmant ses dispositions de spinter, est allé glaner son troisième succès en quatre jours au nez et à la barbe de son grand rival Van Linden qui convoite le maillot du classement aux points.

GALDOS SUR LA DÉFENSIVE

Néanmoins, pour la première fois depuis qu'il s'est emparé du maillot de leader (après la chute de Battaglin à Campobasso), l'Espagnol Francisco Galdos a été contraint à la défensive. Le récent vainqueur du Tour de Romandie fut mis en émoi par une attaque surprise de quatre « sans grade »: Chinetti, Ricconi, Bellini et Bertoglio. L'inquiétude gagna rapidement le clan des « Kas », Bertoglio comptant 1'56 de retard au classement général.

A 20 km. de Padula, le quatuor de tête fut contrôlé par Perurena. L'Espagnol entendait protéger son coéquipier. Mais l'avance des fuyards était déjà de une minute et Galdos dut sonner l'alerte au sein de son équipe pour réprimer cette fugue qui menaçait de devenir dangereuse. Au sprint Perurena, qui n'avait jamais mené, faisait valoir sa pointe de vitesse.

LE SUISSE SALM EN ÉVIDENCE

L'après-midi, le Suisse Roland Salm se mit en évidence en compagnie du Colombien « Cochise » Rodriguez et de l'Italien Parecchini. Tous trois sorti-

rent du peloton au 33e km. et s'assurèrent une avance maximale de 1'35 avant d'être réabsorbés au 62e kilomètre par un groupe de 11 hommes puis par le peloton principal, à l'entrée de Potenza.

Lors du sprint, Van Linden demeurait quelque peu enfermé. Tardant trop à se dégager, il ne pouvait remonter Roger de Vlaeminck, parti de loin. La photo-finish était toutefois nécessaire pour départager les deux adversaires.

CLASSEMENTS

Septième étape, premier tronçon, de Castrovillari à Padula, sur 123 km. — 1. Domingo Perurena (Esp) 3 h. 15'17; 2. Luigi Chinetti (It) même temps; 3. Giancarlo Bellini (It); 4. Fausto Bertoglio (It); 5. Walter Ricconi (It) tous même temps; 6. Marcello Osler (It) à 31"; 7. Roger de Vlaeminck (Be); 8. Giancarlo Polidori (It); 9. Marino Basso (It) et tout le peloton dans le même temps.

Second tronçon, de Padula à Potenza, sur 80 kilomètres. — 1. Roger de Vlaeminck (Be) 2 h. 44'26 (moyenne de 35 km. 704); 2. Rik Van Linden (Be); 3. Marcello Bergamo (It); 4. Franco Bitossi (It); 5. Enrico Paolini (It); 6. Luciano Borgognoni (It); 7. Alfredo Chinetti (It) même temps; puis les Suisses: 18. Roland Salm; 37. Louis Pfenninger, tous même temps.

CLASSEMENT GENERAL: 1. Francisco Galdos (Esp) 41 h. 33'28; 2. Giovanni Battaglin (It) à 23"; 3. Miguel Maria Lasa (Esp) à 1'32; 4. Marcello Bergamo (It) à 1'53; 5. Fabrizio Fabbri (It) même temps; 6. Franco Bitossi (It) à 1'55; 7. Gianbattista Baronchelli (It); 8. Felice Gimondi (It); puis les Suisses: 21. Roland Salm à 5'; 37. Louis Pfenninger à 9'51.

Football: on liquide en première ligue

Le Locle bat Sierre 2 buts à 1 (0 à 0)

LE LOCLE: Eymann; Cortinovis, Humbert, Vermot, Romerio; Kiener, Chalandes, Claude, Porret, Borel, Bosset I. **46e Bandelier (junior A) pour Porret.** — **SIERRE:** Panatier; Coupi, Manz, Imhof, Biaggi; Zurwerra, Borgeaud; Valentini, Ceric, Golz, Locher. — **BUTS:** 51' Borel; 64' Zurwerra (penalty); 85' Borel. — **ARBITRE:** M. Sunier.



Claude a passé Manz, mais le centre sera intercepté par la défense valaisanne. (photo Schneider)

Certes les deux équipes connaissent leur destinée en entrant sur le terrain. Le Locle reste, Sierre s'en va, mais de là à nous présenter une aussi médiocre première mi-temps... René Fur-

rer (qui dirigeait pour la dernière fois la première équipe locale) devait se passer des services de Holzer (service militaire). L'absence de ce dernier a-t-elle désorganisé les Loclois? Toujours

est-il que nous n'avons vu aucune action collective, de part et d'autre et le peu d'occasions de buts furent le fruit d'efforts personnels souvent désordonnés, les tirs aboutissant toujours hors du cadre. Rien d'étonnant dès lors si après la demi-heure notre carnet de notes portait RAS (rien à signaler). En fait cette première mi-temps eut un véritable effet soporifique, tant sur les joueurs que sur les spectateurs.

Il était depuis cinq minutes sur le terrain, que déjà il alertait le gardien valaisan. Bandelier, c'est de lui qu'il s'agit, réveilla les locaux qui se mirent enfin à jouer. A la suite d'un corner tiré par Claude, Chalandes surgissait (enfant de la tête, Borel suivait bien et battait Panatier de près. L'on pensa dès lors que les locaux n'allaient faire qu'une bouchée de cette bien pâle équipe sierroise. Il fallut vite déchanter, car l'on retomba dans la monotonie du début de la partie. Le penalty accordé aux Valaisans permit à ceux-ci d'y croire un peu, mais l'on n'est pas relégué pour rien.

A la 35e minute Kiener, de vingt mètres décrocha un tir terrible qui rebondit devant Panatier, celui-ci ne put maîtriser le ballon qu'il relâcha. Avait-il passé la ligne fatidique? L'arbitre fit continuer le jeu et n'accorda pas le point ce qui permit au public de se manifester un peu. Et ce n'est qu'à la 85e minute que Le Locle nous offrit une action de classe qui amena le but victorieux. Bosset débordant sur la gauche et allant jusque sur la ligne de fond centra en retrait sur Borel, qui seul à cinq mètres n'eut aucune peine à marquer de volée. Une seule belle action sur 90 minutes de jeux, c'est peu, bien peu, même pour un match de liquidation.

R. B.

Le memento sportif du week-end

Course contre la montre de l'omnium UCNJ 1975

Cet après-midi, la Pédale locloise organise la course contre la montre de l'omnium UCNJ. Le premier départ sera donné à 13 h. 30, route du Col-des-Roches. Les coureurs emprunteront le parcours suivant: route du Col-des-Roches, La Jaluse, Belle-Roche, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cerneux-Péguignot et Le Locle, soit une distance de 32 km. Rappelons que le record de l'épreuve est toujours détenu par Alphonse Kormmayer (1968), en 46'42".

Finale de la Coupe suisse de billard

C'est cet après-midi au Club des amateurs de billard que se disputera la finale de la Coupe suisse de billard, trois bandes. Les Chaux-de-Fonniers sont favoris pour avoir déjà remporté quatre fois le challenge mis en compétition, un challenge qui pourrait être attribué définitivement s'ils remportaient la victoire. La Chaux-de-Fonds se présentera avec les frères Guyot, Junod et Amacher. Quant aux Genevois, ils seront représentés par Niederland, Galach, Schetti et Villeret.

Peut-être un record suisse au Centre sportif

Cet après-midi La Charrière sera le théâtre des championnats neuchâtelois d'athlétisme. Toute l'élite cantonale sera présente. La vedette de ces championnats est Jean-Pierre Egger qui saisira cette occasion pour s'attaquer au record d'Édy Hubacher. Un record suisse au Centre sportif n'est pas une chose courante. Jeter le poids de 7 kg. 257 à plus de 19 mètres est un spectacle rare. Voirol et Toffolon ont déjà franchi 2 mètres en hauteur et s'affronteront une fois de plus. Environ 200 athlètes disputeront ces championnats neuchâtelois.

Haltérophilie, demi-finale de la Coupe suisse

La demi-finale de la Coupe suisse aura lieu cet après-midi à Tramelan. Elle opposera l'équipe locale emmenée par Tauran aux Genevois, qui pourront compter dans leurs rangs, Michel Broillet, actuellement le meilleur homme du pays de la spécialité.

Du karaté à Bellevue et au Pavillon des Sports

Le Karaté-Club La Chaux-de-Fonds organise, durant le week-end, deux importantes manifestations. La première, samedi après-midi et en soirée, au collège de Bellevue, une réunion sous forme de stage. La seconde, un grand match triangulaire Paris - Montbéliard - La Chaux-de-Fonds qui aura lieu dimanche, au Pavillon des Sports de La Charrière. Lors de ces deux journées, un invité de marque: Me Claude Douadou, 4e dan, assistant de Me Kase, 7e dan et champion d'Europe. Quant à la formation chaux-de-fonnrière, entraînée par Jacques Thomet, elle comprendra Simon Vidal, Yvan Thomet, Dusan Marinkovic, Daniel Verardi, André Butikofner, Gianni Marcuzzo, Hassen Mohamed, Fermin Diaz, Stefano Pellegrini et Thierry Lardon.



L'équipe chaux-de-fonnrière de karaté.

Daniel Jeandupeux à Bordeaux ?

L'ex-Chaux-de-Fonnier devenu Zurichois, Daniel Jeandupeux, jouera-t-il la saison prochaine avec les Girondins de Bordeaux? Si l'on en croit l'information qui nous est parvenue hier soir, Jeandupeux signerait un contrat de quatre ans. L'idée de jouer avec Bordeaux n'est pas nouvelle pour l'international suisse. En effet, déjà en 1973, au mois de juin, il avait à l'époque signé un contrat de 455.000 francs le liant pour cinq ans avec le club bordelais. Mais Zurich, à qui appartenait le dernier mot, avait dit non et Jeandupeux s'était vu dans l'obligation de terminer le contrat qui le liait au club des bords de la Limmat.

On en saura davantage dans quelques jours. (d)

Horaire imposé pour les derniers matchs

La Ligue nationale de l'ASF a décidé d'imposer un horaire lors des deux derniers tours du championnat pour les matchs qui peuvent avoir une influence décisive sur le titre, la promotion ou la relégation. Les coups d'envoi devront être fixés comme suit:

SAMEDI 7 ET 14 JUIN: Ligue nationale A, 20 h. 15; Ligue nationale B, 17 h. 30. — D'autre part, les matchs déterminants pour les deux places qualificatives à la Coupe de l'UEFA

devront débuter à 20 h. 15 lors du dernier tour, samedi 14 juin.

Le FC Granges à l'amende

La Commission pénale de la Ligue nationale a infligé une amende de 500 francs au FC Granges, à la suite des incidents qui avaient marqué la rencontre de Ligue nationale B Granges - Mendrisiostar, le 19 avril dernier. Deux bouteilles avaient été jetées sur le terrain, dont une avait atteint l'arbitre.

Championnat LNA: Sion - Winterthur, 2-0

Stade de Tourbillon, 3000 spectateurs. — BUTS: 28e Pilet 1-0; 39e Luisier 2-0. — SION: Donzé; Valentini, Trincherio, Bajic, Dayen, Herrmann, Luisier, Lopez, Pilet Cuccinotta Schurmman (46e Isoz). — WINTERTHOUR: Kueng; E. Meyer, Ruegg, Bollmann, Fischbach (57e Hamburger), Muensch, Wanner, Meili, Gruenig (46e R. Meier), Kuenzli, Risi.

Pas de grève en Italie

Les amateurs italiens de football ne seront pas privés dimanche de leur sport favori: le mot de grève lancé par l'Association des footballeurs italiens a été en effet révoqué et les matchs de la poule finale de la Coupe d'Italie (première journée) ainsi que ceux du championnat de deuxième division, auront normalement lieu.

La décision a été prise jeudi tard dans la nuit, les joueurs ayant obtenu satisfaction notamment sur l'abolition de la limite d'âge (28 ans) concernant les « semi-pros » de troisième et quatrième division.

Voir autres informations sportives en page 21

Aujourd'hui: GRANDE EXPOSITION



Boulevard des Eplatures 8 — (Parking du garage)

GARAGE DES TROIS ROIS
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
(039) 26 81 81

Le Locle
(039) 31 24 31

Neuchâtel
(038) 25 83 01

Toute épargne doit aussi porter intérêt.

Il est vrai que des intérêts élevés encouragent l'épargne.

Mais leur sacrifier la sécurité serait contraire au but même de celui qui épargne: assurer sa propre sécurité et celle de l'argent économisé.

Des générations d'épargnants ont appris à connaître le Crédit Suisse comme une banque solide. Son expérience et le sérieux de sa politique de placement garantissent la sécurité des fonds d'épargne qui lui sont confiés.

Nous offrons diverses possibilités d'épargne. Demandez-nous laquelle est la mieux appropriée à vos besoins. Nous vous conseillerons avec compétence et amabilité.



La banque de votre choix pour une épargne sûre

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 58

MARIAGE

Celui dont le coeur se met à battre...

... pour l'être qui lui semble idéal doit penser non seulement à aujourd'hui, mais encore à demain. Le choix d'un partenaire pour la vie peut être lourd de conséquences. Envoyez-nous le « bon » et nous vous ferons bénéficier de notre méthode exclusive qui nous permettra de sélectionner parmi des milliers de candidats au mariage le partenaire dont le rayonnement vous remplira d'aise et vous conduira sur le chemin du grand amour.

Oui, je désire connaître mes chances de partenaires.
Veuillez me renseigner. Discrètement, sans frais, sans engagement.

A Selectron, Av. du Léman 56, 1005 Lausanne, Tél. 021/28 41 03

Mme Mlle M. Nom _____

Prénom _____ Rue _____

Localité _____ Tél. _____

Année naissance _____ Grandeur en cm _____

Confession _____

Nationalité _____ Etat-civil _____

Nbre d'enfants _____ Langue maternelle _____

Autres langues _____

Form. scolaire primaire secondaire Profès.
 Gymnase Technicum Université/EPF
 Cours spéciaux _____

Profession _____

Hobbies _____

SELECTRON
Premier institut scientifique pour le choix d'un partenaire - depuis 1963.

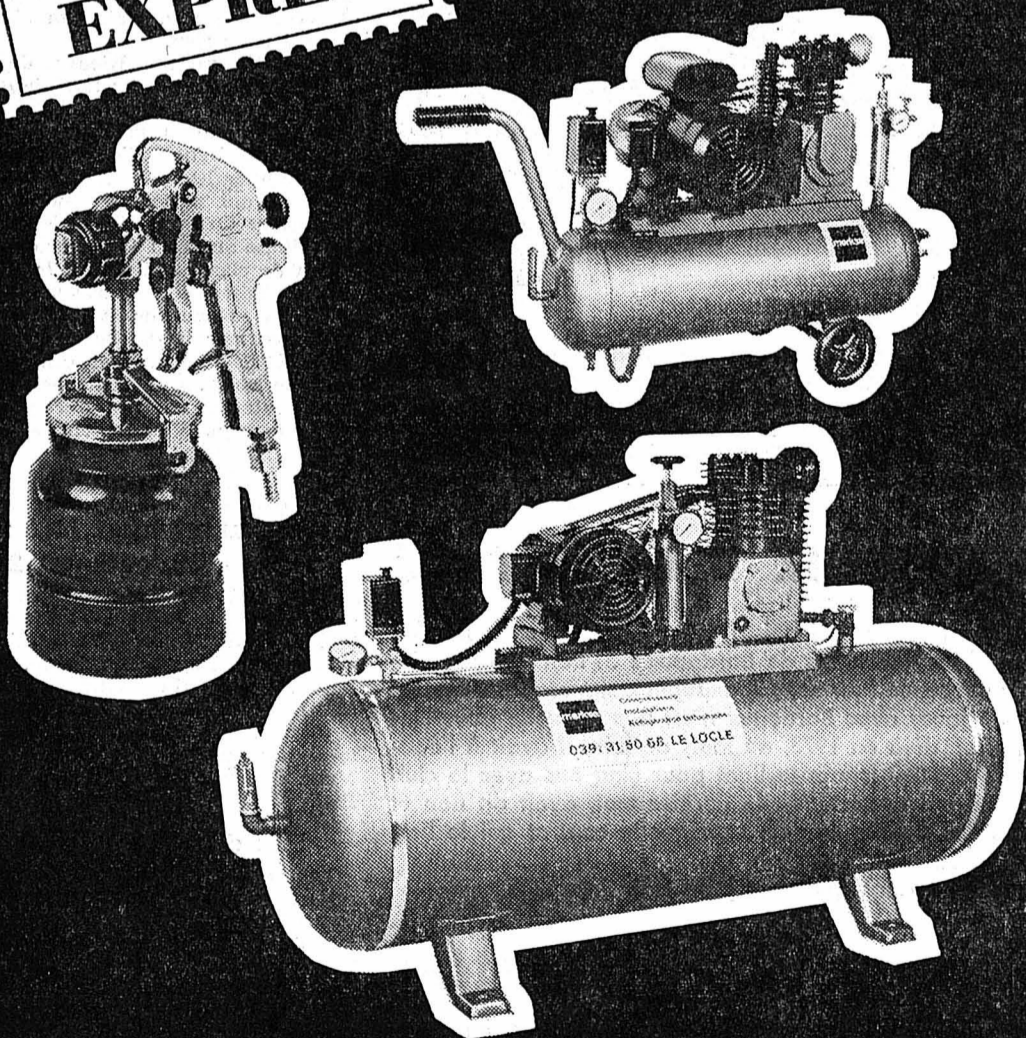
Membre de l'Union Suisse des Instituts Matrimoniaux (USM)

COMPRESSEURS 120 MODÈLES

DE L'ARTISANAT
À LA GRANDE INDUSTRIE

ACCESSOIRES POUR GARAGES,
CARROSSIERS, PEINTRES,
VITRIERS, ETC.

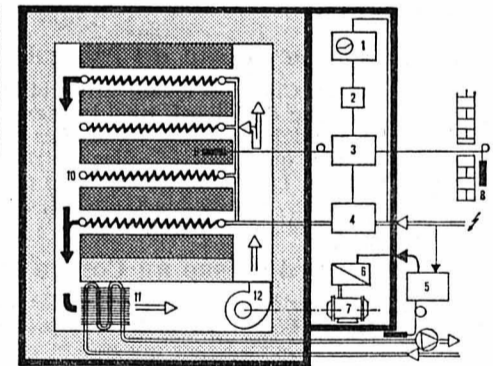
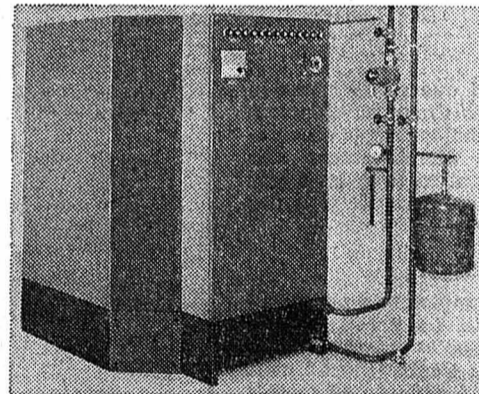
Service après-vente
EXPRESS



MARKSA S.A.
37, av. du Technicum
CH 2400 LE LOCLE
TÉL. 039/3150 68

marksa

Le parfait chauffage central électrique: L'accubloc Mantel



L'accubloc électrique Mantel possède des avantages convaincants

Ce n'est pas pour rien qu'il s'agit de l'accubloc électrique le plus acheté en Suisse. Economique, sans problèmes, sûr et favorable à l'environnement, tels sont ses avantages particuliers. Il a fait ses preuves dans plus de 1000 installations. **A présent disponible avec une nouvelle commande totalement électronique.**

L'accubloc électrique Mantel est un accumulateur à noyau solide, et en conséquence ses dimensions sont très réduites. Pas de local de chauffage spécial, pas de local de citerne et pas de cheminée avec ce système de chauffage.

Pour les constructions neuves ou les transformations

L'accubloc électrique Mantel convient pour toutes les installations à chauffage central, qu'il s'agisse d'une maison familiale, ou de bâtiments importants. Il peut être raccordé à n'importe quel circuit d'eau chaude, étant donné qu'il atteint les mêmes températures de service qu'une chaudière usuelle. Donc, dans le cas d'une transformation du chauffage central, seul l'accubloc doit être

- 1 horloge de l'utilisateur
- 2 relais de commande de la Soc. d'Electricité
- 3 réglage électronique
- 4 contacteurs
- 5 sonde de la température de départ d'eau
- 6 transformateur de réglage
- 7 servo-moteur
- 8 sonde extérieure
- 9 sonde de température du noyau
- 10 éléments chauffants
- 11 échangeur de chaleur air/eau
- 12 ventilateur

raccordé. Etant donné que l'accubloc Mantel est désassemblable, il peut être transporté dans n'importe quelle cave.

Le principe de l'accubloc Mantel

Des quantités de chaleur importantes, suffisantes pour une journée entière, sont accumulées pendant la nuit dans le noyau accumulateur - en magnésium de haute qualité. La sonde extérieure régule automatiquement le chauffage en fonction de la température extérieure.

Mantel Fribourg

Mantel Fribourg SA
Chauffages électriques
Rue Romont 12
1700 Fribourg Tél. 037 22 47 77

Coupon

Ce chauffage central électrique m'intéresse. Envoyez-moi gratuitement une documentation détaillée.

LI

Nom: _____

Adresse: _____

bKOCH

Championnats neuchâtelois d'athlétisme pour écoliers et cadets B



Un 600 m. très disputé.

Les tout jeunes de l'athlétisme neuchâtelois ont joué, mercredi, d'excellentes conditions et plusieurs d'entre eux faisaient leurs débuts en compétition. Deux athlètes seulement ont obtenu leur qualification pour les championnats suisses à savoir le Chaux-de-Fonnier Thierry Dubois qui réalisa 11"7 en série sur 100 m. et Yann Engel de Saint-Blaise sur 100 m. haies avec

15"7. Ce sont là deux réels espoirs, tout comme le lanceur Hostettler (Olympic) qui s'est imposé trois fois. Chez les filles beau doublé des écolières de l'Olympic M.-Chr. Feller et Catherine Wehrle, alors qu'en cadettes B Florence Baehni signalait des débuts prometteurs avec une 3e place en finale avec une semaine seulement d'entraînement. Bon comportement des Olympiens Citizo, Jacques Zehnder, Yvan et Daniel Jaquier. (Jr.)

80 m. écoliers finale : 1. Genne Pierre, CEP, 10"99. 2. Kottelat Luc, CEP, 11"27. 3. Citizo Vincenzo, Olympic, 11"28.

1000 m. écoliers : 1. Jakob Joël, CEP, 3'08"58. 2. Moine Vincent, CEP, 3'17"39. 3. Racheter Y.-A., Olympic, 3'31"55.

1000 m. cadets B : 1. Bure Blaise, Fourches, 3'06"14. 2. Hug Daniel, Fourches, 3'09"77. 3. Jaquier Daniel, Olympic, 3'10"38.

80 m. écolières finale : 1. Feller M.-Chr., Olympic, 11"55. 2. Wehrle Catherine, Olympic, 11"62.

100 m. cadettes B : 1. Jost Anne-Françoise, N-S, 14"02. 2. Macabez Janine, CEP, 14"47. 3. Baehni Florence, Olympic, 14"67.

100 m. cadets B finale : 1. Dubois Thierry, Olympic, 11"87. 2. Bourquin Xavier, Olympic, 12"30.

Longueur cadettes B : 1. Leuba Sylvia, Fourches, 4 m; 65. 2. Macabez Janine, CEP, 4 m. 54. 3. Gremion Sylvia, Olympic, 4 m.

Disque cadets B : 1. Hostettler Christian, Olympic, 24 m. 76.

600 m. cadettes B : 1. Mayer Dominique, CEP, 1'49"75. 2. Martin Claire-Lise, CEP, 1'51"36.

Poids cadets B : 1. Hostettler Christian, Olympic, 11 m. 12. 2. Arnould Christian, CADL, 8 m. 20.

Hauteur cadets B : 1. Engel Yann, Fourches, 1 m. 60. 2. Hunkeler Michel, CEP, 1 m. 50.

RESULTATS

600 m. Ecoliers : 1. Hausser J.-Marc, Fourches, 1'46"19. 2. Kohler François, CEP, 1'53"56. 3. Jaquier Yvan, Olympic, 1'54"52.

600 m. cadets B : 1. Hunkeler Michel, CEP, 1'40"90. 2. Zehnder Jacques, Olympic, 1'49"04. 3. Wenger P.-Yves, Olympic, 1'51"09.

100 m. haies cadets B : 1. Engel Yann, Fourches, 15"71. 2. Sigrist Albert, CEP, 16"60. 3. Kubler Gérard, Olympic, 17"70.

Hauteur cadettes B : 1. Martin C.-Lise, CEP, 1 m. 40. 2. Macabez Janine, CEP, 1 m. 35.

Longueur cadets B : 1. Sigrist Albert, CEP, 5 m. 11. 2. Bonnet C.-Alain, CADL, 5 m. 02.

Javelot cadets B : 1. Hostettler Christian, Olympic, 31 m. 48. 2. Abbet Claude, CEP, 29 m. 74. 3. Sala Laurent, Olympic, 29 m. 30.

Les Jurassiens et Neuchâtelois au cross-country de Niederbipp

Plusieurs Jurassiens et André Warembourg (Le Locle), ont participé au cross de Niederbipp. Les mieux classés ont obtenu les résultats suivants : Catégorie juniors, 3 km. 200, 2. Pierre Liengme, Mont-Soleil 10'42; 3. Pascal Oberson, Malleray-Bévilard 10'43; 8. Olivier Girod, Malleray-Bévilard 11'15; 9. Mario Mercier, Malleray-Bévilard 11'20. — Catégorie élite, 11 km. 500, 4. André Warembourg, Le Locle 35'20; 16. Willy Reusser, La Heutte 37'10. — Catégorie seniors I, 11 km. 500, 12. Kurt Tschaepaet, Corgémont 41'20. — Catégorie seniors II, 11 km. 500, 9. Marcel Beltrami, Moutier 42'25. — Catégorie vétérans, 11 km. 500, 3. William Saunier, GS Ajoie 43'42.

La Chaux-de-Fonds

N.-B. : Dans toutes les paroisses, à l'issue des cultes, scrutin pour l'élection des collèges d'aînés et des députés au Synode.

Eglise réformée évangélique. — GRAND-TEMPLE : 8 h. 45, culte matinal et culte de jeunesse; 9 h. 45, culte, M. de Montmollin; 9 h. 45, école du dimanche à la Cure.

FAREL : 8 h. 30, culte de jeunesse au temple; 8 h. 30, école du dimanche à Charrière 19 et vendredi à 15 h. 45 au presbytère; 9 h. 45, culte, M. Muldiki, baptêmes; garderie d'enfants au presbytère.

HOPITAL : 9 h. 45, culte, M. Tolck. **ABEILLE :** 9 h., culte. Vendredi à 18 h., culte de jeunesse.

LES FORGES : 9 h. 30, culte, M. Porret. Mercredi, réunions d'enfants. Vendredi à 17 h. 45, culte de jeunesse.

SAINT-JEAN : 8 h. 30, culte œcuménique — Club féminin alpin suisse — MM. Bauer et Kolly; 10 h., culte, M. Clerc; 10 h., école du dimanche et vendredi à 16 et 17 h.; 20 h., veillée spirituelle au temple.

LES EPLATURES : 9 h. 30, culte, M. Montandon; garderie d'enfants; 10 h. 45, culte de jeunesse à la cure; 10 h. 45, école du dimanche au Crêt et à la Cure.

LES PLANCHETTES : 9 h. 45, culte, M. Secretan. Scrutin.

LES BULLES - CHAPELLE : 20 h. 15, culte, M. Secretan. Scrutin.

LA SAGNE : 9 h. 45, culte, M. Huttenlocher. Elections ecclésiastiques; 8 h. 50, culte de jeunesse; 9 h. 30, écoles du dimanche du village; 10 h. 15, école du dimanche des Roulets.

Deutschsprachige Kirchengemeinde. — 9.45 Uhr, Sonntagsschule; 20.15 Uhr, Abendpredigt, anschliessend Kirchgemeindeversammlung.

Paroisse catholique romaine. — SACRÉ-COEUR : Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45 et de 20 h. à 21 h.; 18 h., messe. Dimanche, 7 h. 45, messe; 9 h., messe en italien; 10 h., messe; 11 h. 30, messe en espagnol; 20 h., messe.

SALLE SAINT-LOUIS : 10 h., messe des jeunes.

HOPITAL : 9 h., messe.

LA SAGNE : 10 h., messe.

NOTRE-DAME DE LA PAIX : Samedi, confessions de 17 h. à 18 h. 15; 18 h. 30, messe. Dimanche, 8 h., messe; 9 h. 30, messe; 11 h., messe; 18 h., messe; 19 h. 30, messe en italien.

Eglise catholique chrétienne. Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7). — Dimanche, 9 h. 15, grand-messe.

Les services religieux

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). — Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Eglise évangélique de Réveil (Progrès 48). — Samedi, 20 h., Jeunesse. Dimanche, 9 h. 30, culte présidé par le pasteur Chaboz, de Genève, et école du dimanche. Mercredi, 20 h., étude biblique. Vendredi, 20 h., prière.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). — Samedi, 9 h. 15, classes bibliques; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., réunion de prière.

Communauté israélite (synagogue). (Parc 39). — Culte et prédication: vendredi, 17 h. 30 et samedi, 9 h.

Témoins de Jéhovah (Locle 21). — Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h. 15, étude de « La Tour de Garde ». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, école du ministère théocratique et réunion de service.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle), 46, Combe-Grieurin). — Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). — Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche.

Eglise évangélique libre (Parc 39). — Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, M. Louis Perret. Vendredi, 20 h., étude biblique.

Evangelisation populaire (Jaquet-Droz 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Jeudi, 20 h. 15, étude biblique.

Le Tabernacle du Seigneur (Est 6). — Fernand Fait, pasteur. Services: dimanche et mercredi, 20 h.

Evangelische Stadtmission (Musées 37). — 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagsschule. Montag, 20.00 Uhr, Missionsgebetstunde. Dienstag, 14.30 Uhr, Bibelstunde. Mittwoch, 20.15 Uhr, Jugendbund. Freitag, 20.15 Uhr, Bibelstunde und Chorsingen.

Action biblique. — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. R. Polo. Mercredi, 14 h., Groupe Toujours Joyeux; 19 h. 45, réunion de jeunesse. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). — Samedi, 13 h. 30, Jeune Armée; 14 h. 30, mouvements scouts pour filles et garçons. Dimanche, attention, reprise de l'horaire d'été: 9 h. 30, culte par Mme la Major Widmer, de Bâle; 19 h. 15, plein-air, place de la Gare; 20 h. 15, réunion de salut par le Major Bovet.

Automobilisme

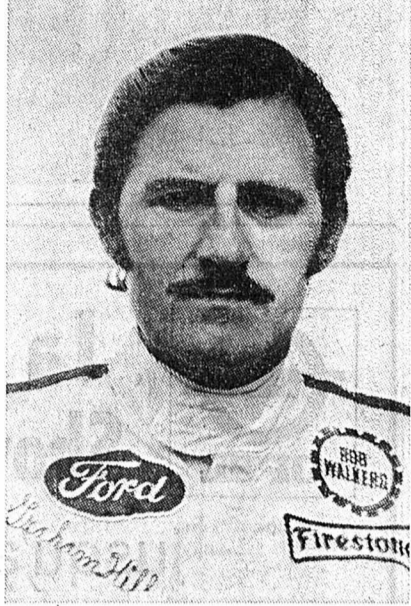
Pace le plus rapide

Le Brésilien Carlos Pace, au volant d'une Brabham, a réalisé le meilleur temps de la 1ère séance d'essais en vue du Grand Prix de Belgique qui aura lieu dimanche à Zolder. Le Sud-Américain a bouclé le tour (4,262 km.) en 1'25"47 (moyenne 179,516 kmh).

Malgré le ciel nuageux, la piste était sèche. Le seul accident est survenu à la Pense de l'Américain Mark Donohue qui a été endommagé. Donohue s'en est tiré toutefois sans mal. Au total 24 concurrents ont participé à cette séance. Les meilleurs temps :

1. Carlos Pace (Bre), Brabham, 1'25"47 (moyenne 179,516 kmh);
2. Niki Lauda (Aut), Ferrari, 1'25"74;
3. Emerson Fittipaldi (Bre), McLaren, 1'26"26;
4. Clay Regazzoni (S), Ferrari, 1'27"20.

Automobilisme: Graham Hill renonce à la formule 1



du comportement de Migault et de celui du jeune Britannique Tony Brise qui pilotera la deuxième voiture de son écurie.

Graham Hill, qui a réussi la plus longue et l'une des plus brillantes carrières de l'histoire de la formule 1, fut champion du monde à deux reprises: 1962 et 1968. Il disputa près de 200 Grands Prix. Il en remporta 14 et triompha à cinq reprises à Monaco.

C'est à Monaco, il y a deux semaines, qu'il avait justement décidé de mettre un terme à sa carrière de pilote. Il comptait finir en beauté mais, malheureusement, il n'avait pu se qualifier aux essais. Il s'était alors engagé pour Zolder mais il vient de renoncer à s'aligner au départ.

Graham Hill connut la gloire sur tous les plus grands circuits du monde, que ce soit en F 1 ou à la Targa Florio (1960), aux 24 Heures du Mans 1972 ou à Indianapolis (1966). Hill, qui est chevalier de l'Ordre de l'Empire britannique, n'abandonnera pas pour autant les stands à s'occuper de la relève des jeunes pilotes qu'il a engagés, comme François Migault et Toni Brise. Il retrouvera ainsi un autre « vétéran », retiré depuis peu, John Surtees (42 ans), qui lui aussi défia les lois de la longévité en courant encore en F 1 à l'âge de 40 ans.

La Britannique Graham Hill (46 ans) a vraisemblablement dit adieu à la compétition, du moins en tant que pilote. Alors qu'il était engagé pour le Grand Prix de Belgique, dimanche à Zolder, le doyen des conducteurs de formule 1 s'est désisté au dernier moment. Il a cédé sa voiture au Français François Migault.

La décision de Graham Hill n'est toutefois pas définitive. Elle ne devrait devenir officielle qu'à la fin de la semaine prochaine. Elle dépendra

Olympisme: pas de vote sur la Chine à Lausanne

La question chinoise n'a pas été tranchée par le CIO lors de sa 76e session qui a pris fin vendredi à Lausanne. Lord Killanin a en effet annoncé que le CIO n'avait procédé à aucun vote sur la candidature de Pékin et qu'il avait été décidé de l'étudier minutieusement avant que l'organisme puisse se prononcer.

C'est la Commission exécutive du CIO, dont la prochaine réunion est prévue début octobre à Montréal, qui a été chargée de l'étude du dossier chinois. « Je ne peux pas vous prédire quand nous prendrons une décision. Mais, sur proposition du prince Pahlavi (Iran), nous avons décidé de procéder à une étude complète et minutieuse

se de la question », a dit le président du CIO. Lord Killanin a révélé d'autre part qu'il avait accepté les invitations de Pékin et de Taïpeh pour se rendre compte sur place de la situation.

FOOTBALL

Sommer entraîneur à St-Gall

Le FC Saint-Gall a engagé Willi Sommer comme entraîneur. Ce dernier succède ainsi à Kurt Schadegg, qui avait assuré la direction de l'équipe saint-galloise durant quatre années. Willi-Sommer était entraîneur du FC Winterthur ces cinq dernières saisons.

Eglise Néo-apostolique (Girardet 2 a)

— Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Action biblique (Envers 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte M. J.-L. Steudler, missionnaire en République Centrafricaine. Mercredi, 13 h. 30, Groupe Toujours Joyeux. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Armée du Salut (Marais 36). — Dimanche, 9 h. 15, réunion de prière; 9 h. 45, réunion et école du dimanche; 20 h., réunion d'adieux des capitaines Geiser.

Propos du samedi

Interdit aux ecclésiastiques !

C'est à la cité satellite de Sarcelles, dans la région parisienne, qu'on peut lire à la porte des immeubles : « Entrée interdite aux colporteurs et aux ecclésiastiques ». Pour en arriver là, il aura fallu que les locataires aient été passablement importunés par les représentants de commerce... et des groupements religieux en mal de clientèle !

Las ! il n'y a pas qu'à Sarcelles que des visiteurs sonnent à votre porte à toute heure du jour et de la soirée pour vanter les mérites d'un nouveau produit, vous arracher votre signature pour une initiative à laquelle vous n'avez pas eu jusqu'ici le temps de réfléchir, ou vous offrir de la littérature religieuse.

Cette littérature a pour but d'engager non pas un dialogue, mais un soliloque. Généralement ces missionnaires sonnent chez vous alors que Monsieur est au travail et Madame seule à la maison. Les adolescents ne sont pas épargnés et il est facile de jeter le trouble dans leur esprit en insinuant que le pasteur qui les instruit est un homme malhonnête. Il n'y a, naturellement, que la communauté que l'on représente qui soit dans la vérité; ses adeptes constituent les 144.000 élus de l'Apocalypse !

S'il est parfois difficile, pour une femme, de mettre à la porte un représentant d'aspirateurs, il est impossible d'interrompre le missionnaire à l'accent suave... ou américain, qui s'installe chez vous pour vous dire que votre Eglise vous

abuse... tandis que votre ragoût sent tout à coup le brûlé !

Nous n'avons nullement l'intention de plaider pour une limitation de la liberté religieuse. La foi postule la liberté. Chacun doit être libre d'adhérer ou de ne pas souscrire à un credo, de propager ses convictions ou de les garder pour soi. Nous proposons seulement à ceux qui, pour faire connaître leur religion, utilisent les méthodes commerciales du porte à porte, de s'en tenir à ces quatre règles pour éviter d'indisposer leur clientèle :

1. Respecte celui ou celle que tu visites. Le respect est une forme de l'amour que tu prêches. Si on te dit tenir à ses convictions ou n'avoir pas le temps de t'écouter, n'insiste pas.

2. Ne dis pas de mal de sa famille spirituelle. Il y a, dans le commerce, certaines règles de concurrence déloyale dont tu devrais t'inspirer.

3. Ne donne pas l'impression que toi et les tiens fassiez partie du Tribunal de Dieu et que c'est à vous de décider qui fera partie de son Royaume et qui en sera exclu.

4. La meilleure façon de gagner des gens à partager ses convictions, c'est de les vivre plutôt que d'en parler. « Tout ce que tu es parle si fort, qu'on n'entend plus ce que tu dis. »

Cette remarque d'Emerson s'applique d'ailleurs à tous ceux qui se réclament du « vrai » christianisme.

L. C.

VACANCES - VOYAGES - GASTRONOMIE - SPECTACLES

AUKTIONSHAUS PETER INEICHEN ZÜRICH

8037 Zürich, Waidstr. 50 - ☎ 01-42 83 24/27

Bureaux : Waidstrasse 50 - 8037 Zürich Case postale 498 - Tél. (01) 42 83 24 / 27

Vente aux enchères IX montres et pendules Jeudi 5 juin 1975

Vente aux enchères X militaria, armes, estampes, art graphique du 20e siècle Vendredi 6, samedi 7 juin 1975

Exposition et vente Zunfthaus zur Meisen Münsterhof 20, Zürich

Heures d'ouverture : du lundi 2 juin au mercredi 4 juin de 11 h. à 21 h.

Catalogues richement illustrés

AUKTIONSHAUS PETER INEICHEN ZÜRICH

Télégramme : Inauktion Tél. pendant vente : (01) 23 21 57

Ou irons nous en vacances cet été ?

C'est une question que bien des enfants ne voudront pas poser à leurs parents. ... Mais le Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande est là pour les aider à partir, à condition que vous souteniez son action ! CCP 23 - 3945.

Bonjour voisin! Par ses curiosités naturelles et artistiques, l'Allemagne vaut toujours le voyage. Voyager, en CarMarti est un vrai plaisir grâce aux grands espaces entre les rangées de sièges. Route Romantique 8 jours, 6.7./31.8. Fr. 975.- 4 jours, 12.8./29.9. Fr. 460.- Helgoland-Hambourg-Berlin 9 jours, 7.6./19.7./23.8. Fr. 1250.- Exposition horticole de Mannheim 2 jours, 19.7./14.10. Fr. 155.- Rüdeshheim-Vallée de la Moselle 3 jours, 9.8./3.10. Fr. 320.- Renseignements, programmes, inscriptions auprès de votre Agence de voyages ou: Marti Avenue Léopold-Robert 84 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 27 03



Sensation réflex Avec mesure de la lumière TTL et objectifs interchangeables. Etui (obl.) 37.-

398.- GRATUIT téléobjectif 2,8/135mm

biigger PHOTO-CINÉ Léopold-Robert 23 La Chaux-de-Fonds



La Sagne Show Opel

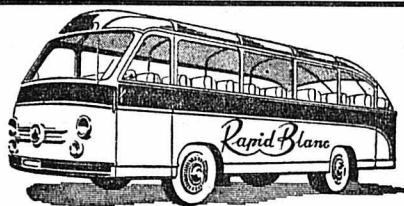


jusqu'au 25 mai

De la KADETT économique à la COMMODE luxueuse OPEL a une voiture pour vous

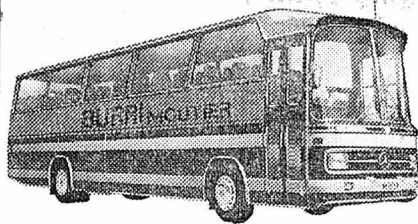
J. et R. Bettex Garage de la Vallée

2314 LA SAGNE - Tél. (039) 31 51 68



Dim. 25 mai. Dép. 13 h. 30. Fr. 22.- COURSE D'APRÈS-MIDI Dim. 1er juin. Dép. 8 h. Fr. 29.- LE SIGNAL DE BOUGY - OUCHY

GARAGE GLOHR Téléphone 22 54 01 Léop.-Robert 11 a



VACANCES HORLOGÈRES LIDO DI JESOLO

du 6 - 20 juillet et du 19 juillet - 2 août. Pension complète Prix dès Fr. 575.-

RICCIONE-CATTOLICA du 12 - 26 juillet. Pension complète Prix dès Fr. 570.-

ROME

sous le signe de l'Année Sainte du 14 - 20 juillet 1975. Prix tout compris par personne Fr. 590.-

Départs assurés de La Chaux-de-Fonds et des Franches-Montagnes. Demandez les programmes détaillés.

CARS BURRI Gare 23 - 2740 MOUTIER Tél. (032) 93 25 25 AGENCES TCS, ACS, Goth La Chaux-de-Fonds

L'Ordre Rosicrucien

A. M. O. R. C. Siège central unique pour tous les pays de langue française :

CHATEAU D'OMONVILLE LE TREMBLAY 27110 LE NEUBOURG (France)

adresse un vaste appel à tous ceux qui sont prêts à partager, dans la fraternité et la compréhension, sans distinction de race ou de nationalité, la connaissance qu'il perpétue dans le monde moderne. Héritier des enseignements ROSE-CROIX du passé, il peut faire pour vous ce qu'il a fait pour des milliers d'autres dans le monde entier, depuis sa résurgence, il y a plus d'un demi-siècle. Avec une parfaite tolérance et en toute indépendance, sans dogmatisme, sans aucun sectarisme et sans jamais porter atteinte à votre liberté religieuse ou autre, vous laissant libre à tout moment de vous retirer sans aucune réserve ou obligation de quelque nature qu'elle soit, l'ordre rosicrucien A. M. O. R. C. peut être pour vous le départ d'une existence nouvelle, mieux comprise, plus heureuse et plus efficace. Une brochure gratuite : La Maîtrise de la vie vous apportera des explications plus complètes. Demandez-la à l'adresse suivante :

ORDRE ROSICRUCIEN A. M. O. R. C. CASE POSTALE 48 1224 CHÈNE-BOUGERIES

Colombier Verger 1 038 41 29 47 CLÔTURE tout A. Wolf

A LOUER pour le 1er août 1975

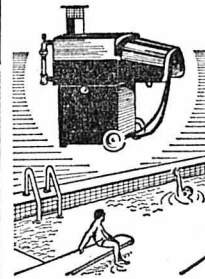
APPARTEMENT

8e étage, de 3 1/2 pièces, tout confort, Coditel. Quartier Crétets.

Tél. (039) 26 71 31.



PISCINE CHAUFFAGE FRANK Merveilleux SIMPLE INDÉPENDANT



Corailsa

1615 BOSSONNENS TÉLÉPH. 021/56 44 14

A VENDRE VW Variant 1600 modèle 1969, 60 000 km., très bon état. Fr. 4900.-

S'adresser : GARAGE DU JURA W. Geiser 2333 La Ferrière Tél. (039) 61 12 14

Machines à laver

linge et vaisselle, automatiques, neuves avec légers défauts email, sacrifiées avec robais de : 30 à 50 % Livraison de nos stocks, pose et service garantis gratuits, grandes facilités de paiement, réparations toutes marques.

DARECO S.A. LAUSANNE 3, rue du Tunnel Tél. (021) 23 52 28 Succ. NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 82 33

A VENDRE

bateau

glisseur à redan. Moteur 25 CV. Bon état.

Tél. (039) 23 47 49.

CINÉMAS

CORSO Le nouveau Bronson UN JUSTICIER DANS LA VILLE Vraisemblable - Spectaculaire Passionnant Soirées à 20 h. 30 Matinée à 15 heures, samedi et dimanche CORSO 6 Grands Prix internationaux LA PLANÈTE SAUVAGE Un événement cinématographique Reprise à la suite de la demande de nombreux spectateurs GUILDE DU FILM Samedi et dimanche à 17 h. 30. Dernières séances EDEN Tél. 22 18 53 Tous les soirs à 20.30, 12 ans + samedi et dimanche à 15.00 FERNANDEL et BOURVIL les 2 inoubliables géants du rire dans LA CUISINE AU BEURRE La plus fantastique réédition du cinéma français EDEN Samedi et dimanche à 17 h. 30 16 ans Prolongation ! Encore 2 représentations avec le film célèbre et prodigieux de Hal Ashby HAROLD ET MAUDE Un très grand succès, un film génial ! EDEN Samedi à 23 h. 15. Dès 20 ans + lundi, mardi, mer., 18 h. 30 La Suède présente son plus grand film érotique actuel ! L'extraordinaire initiation d'une jeune fille vierge LES EXPÉRIENCES SEXUELLES DE FLOSSIE Pour un public averti exclusivement - A voir ! PLAZA Première vision - Bruce Lee LA FUREUR DU DRAGON Différent de tout ce que vous avez vu à 20 h. 30 dans le genre karaté Matinées à 15 heures et 17 h. 30, samedi et dimanche SCALA Tél. 22 22 01 Tous les soirs à 20 h. 12 ans Matinées à 15 h. sam., dim. Troisième semaine d'immense succès LA TOUR INFERNALE avec Steve Mc Queen, Paul Newman, William Holden, Faye Dunaway - 3 oscars 1975 - Faveurs suspendues abc Tél. 237222 Enfants admis Attention: Sam., dim., à 20.30 En collaboration avec le Ciné-Club du Centre de Rencontre Exceptionnel film POP JIMI HENDRIX PLAYS BERKELEY

LA GRANDE LOGE FÉMININE DE FRANCE

organise, le samedi 31 mai 1975, à 20 h. 30, en la salle de la Cité universitaire, 10, Clos-Brochet, à Neuchâtel, une conférence - débat sur le sujet :

LA FRANC-MAÇONNERIE, VOIE PRIVILÉGIÉE DE LA FEMME DU XXe SIÈCLE

animée par Mme Yvonne Dornès du Conseil Fédéral de la Grande Loge Féminine de France. La conférencière fera un historique de la Franc-Maçonnerie féminine. Elle développera ses grands principes, son apport moral et spirituel et ses prolongements dans la vie quotidienne.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE NEUCHÂTELOIS

direction THEO LOOSLI

solistes

HANSHEINZ SCHNEEBERGER

violoniste, et

ROLF LOOSER

violoncelliste

au programme :

7e SYMPHONIE DE BEETHOVEN DOUBLE CONCERTO DE BRAHMS

LA CHAUX-DE-FONDS LUNDI 26 MAI, à 20 h. 15 SALLE DE MUSIQUE

Location à la Tabatière du Théâtre - Prix des places : Fr. 6.-, 9.-, 12.- + vestiaire - étudiants et AVS : Fr 5.-.

ALGARVE UN PARADIS DE VACANCES POUR TOUS !

Séjours individuels en villas et maisonnettes typiques de l'ALGARVE

Des vacances sans souci et divertissantes : Restaurants, dancing, plages, piscine, tennis, golf, ski nautique, équitation, etc.

Départ tous les samedis par Swissair et Sata Pour tous renseignements, s'adresser à : Schopfer André, Case postale 89, 2300 La Chaux-de-Fonds 2, tél. (039) 23 31 58

Les restaurants renommés de

CHIÈTRES

comme depuis bien des années, sont aussi en 1975 le rendez-vous des

amateurs d'asperges

Invitation cordiale

Hôtel Löwen tél. (031) 95 51 17

Gasthof Seeland tél. (031) 95 51 15

Hôtel Bären tél. (031) 95 51 18

Hippel Krone tél. (031) 95 51 22

Hôtel Jura tél. (031) 95 53 08

coop combustibles

BOIS CHARBON

Profitez des prix d'été !

MAZOUT

au meilleur prix du jour !

Passez vos commandes à votre magasin COOP ou directement à COOP Combustibles La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 51 51

VACANCES EN ITALIE

47037 BELLARIVA DE RIMINI (Adria) Viale Firanze 12 - Tél. 0039541/84054.

HÔTEL BRIG. - Maison soignée de famille, Géré prof. Chambres avec douche privée, toilette et balcon. Pension comp.l. tout compris : mai, juin et du 23 août au 30 sept. L. 4500 ; juillet L. 5.500 ; du 1er au 22 août L. 6.500.

Adria / CATTOLICA HÔTEL ESPERIA

A 50 m. de la mer. cuisine soignée, chambres avec d., WC, balcon, garage. Mai, juin, septembre Lire 4700. Juillet et août Lire 5900. Tout compris. Prosp. et inscr.: Luciano Bizzotto, 6965 Cadro/TI. Tél. 091 91 10 67 après 19 h.

IGEA MARINA (Adriatique/Italie)

PENSION CARAVELLA. Tél. 630035 - Via Catullo 12, à 80 m. de la mer. Tranquille. Centré. Confortable. Bar. Cuisine soignée. Parking. Prix avantageux. Réservez tout de suite.

IMPAR-TV IMPAR-TV

Point de vue

TVR

19.05 - 19.40 Affaires publiques. L'or, valeur refuge ?

Londres, c'est fini, c'est Zurich qui est devenu la plaque tournante du marché de l'or. 85 pour cent du métal jaune de l'Afrique du Sud passe par la Suisse. A lui seul, le marché de la ville alémanique traite entre 1000 et 1500 tonnes d'or par année. Même si elles ne l'avouent pas de gaité de coeur, les trois plus grandes banques helvétiques détiennent une sorte de monopole, qui contrôlent trois des plus importantes usines de traitement de l'or en Suisse. Ainsi, elles n'ont pas besoin d'intermédiaire pour se procurer l'or qu'elles vendent à leurs comptoirs.

Il est vrai aussi que notre pays se trouve dans une situation privilégiée. Notre monnaie n'a-t-elle pas une des plus fortes couvertures-or du monde ? Roger Gillioz, réalisateur et José Roy, journaliste ont pu filmer, à titre exceptionnel, les caves de la Banque nationale qui regorgent de métal précieux, évalué à plus de 40 milliards de francs. Ils ont également voulu savoir si l'or demeure une valeur refuge. Certes, de 1972 à 1974, le prix du métal jaune a triplé mais depuis quelques mois la tendance est à la baisse. L'or : valeur refuge, placement spéculatif mais aussi pari dangereux sur l'avenir.

20.35 - 22.10 Maigret et l'Homme du Banc, de Georges Simenon.

« Maigret et l'Homme du Banc » est sans doute l'une des intrigues les plus déconcertantes qu'ait imaginé Simenon. On a souvent comparé les thèmes abordés par l'auteur dans ses célèbres enquêtes roman-

Sélection de samedi



A la Télévision romande, à 17 h. 25, Cap sur l'Aventure: Course autour du monde du voilier français « 33 export » avec la participation de J.-P. et Daniel Millet. (Photo R. M. Despland - TV suisse)

cées avec certains ouvrages d'écrivains pourtant fort différents : Gide, par exemple, voyait une analogie extraordinaire entre « La Veuve Couderc » et « L'Etranger », de Camus. Mais en découvrant l'intrigue de cet « Homme du Banc », c'est à une autre analogie qu'on pense : en l'occurrence, à celle existant entre l'auteur, qui vit aujourd'hui en flâneur fortuné et retiré du monde, et le personnage sur lequel Maigret doit enquêter, un homme dont la mort subite permet de découvrir la double vie, un père de famille

tranquille qui passait ses journées à se balader dans Paris, alors que sa femme le croyait chef magasinier dans une entreprise de la capitale...

A 2

20.35 - 23.15 « Les Rosenberg ne doivent pas mourir ». D'après la pièce d'Alain Decaux.

« Les Rosenberg ne doivent pas mourir » n'est pas un documentaire, mais une oeuvre dramatique, une

oeuvre de fiction. Pourtant, Alain Decaux et Stelio Lorenzi ont tout fait pour reconstituer fidèlement l'une des plus grandes affaires politiques de l'après-guerre. « Nous avons respecté la vérité profonde. Nous nous sommes référés à des documents authentiques. En notre âme et conscience, Alain Decaux et moi-même, nous sommes convaincus de l'innocence des Rosenberg », déclare Stelio Lorenzi.

Alain Decaux, auteur d'une pièce sur les Rosenberg avant de travailler sur l'adaptation pour la télévision, donne quelques précisions sur l'important travail de recherches qu'il a fallu effectuer en compagnie de Lorenzi. Les minutes du procès ont été épluchées ainsi que de très nombreux ouvrages français et américains consacrés à l'affaire. Decaux cite entre autres, « Les lettres de la maison de la mort », lettres écrites par les Rosenberg à Sing-Sing, « Le Chant Interrompu », ouvrage collectif publié en France.

Pour reconstituer, par l'image, le climat particulier de l'époque, Stelio Lorenzi a vu plus de trente films. Il a utilisé une vaste documentation de films, de photos, d'extraits de journaux... Les documents filmés de la guerre de Corée et des manifestations à Paris sont authentiques. Pour les manifestations à Londres et à Rome, on a utilisé des films, également de l'époque, mais sur le mouvement pour la paix. Les intérieurs, les costumes, ont été reconstitués avec une extrême fidélité. Plusieurs scènes ont été tournées aux Etats-Unis avec le concours du bureau de l'ORTF à New York. Mais la réussite la plus remarquable, c'est l'admirable interprétation.

Giscard au fond des yeux

Deux émissions ont signalé cette semaine l'anniversaire de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République française. Lundi, Dominique Reznikoff ouvrait pour nous les portes de l'Elysée — nous en avons déjà parlé ici — jeudi Jacques Chancel regardait le premier des Français dans le fond des yeux. Le fait de cet entretien me paraît assez révélateur pour que nous y revenions. Ce n'est sans doute pas la première fois qu'un chef d'Etat est interviewé à la TV, bien sûr, mais c'est la première fois que l'un d'eux accepte en direct de révéler non pas sa politique, mais sa conception de la vie, de l'art de gouverner et surtout sa propre personnalité. En un mot de se confesser, de se mettre à nu devant les téléspectateurs.

Et Giscard d'Estaing l'a fait avec sérieux, application même. Là où une question perfide de J. Chancel pouvait mériter en réplique une boutade, Giscard d'Estaing répondait en pesant ses mots, en réfléchissant. N'aurait-il pas d'humour ? Il prétend que « oui, heureusement » ; ce qui semble confirmer le sourire en coin qu'ont fait naître les questions délicates de Chancel. Mais ce sourire peut être interprété aussi comme un sourire de complicité, un « je vous ai compris » adressé à l'intelligence et à la perspicacité de l'intervieweur. Ou bien est-ce volontairement qu'il n'a pas voulu user d'esprit de répartie ? Parce que la boutade est un moyen de se protéger, de ne pas se dévoiler et que jeudi soir le président avait décidé de tout dire, de donner aux Français et aux autres téléspectateurs une image parfaitement fidèle de lui-même. On peut se demander ce qui le pousse à vouloir à tout prix être connu, être compris, être aimé des gens. Parce qu'il ne doute pas qu'une fois connu il sera aimé.

C'est par là qu'il pourra mener à bien sa politique de réforme de la société française. Se livrer à la TV signifie donc pour lui nouer avec l'opinion un contrat de confiance. Les Français sont intelligents et ont le sens de la mesure a-t-il dit. Nul doute alors qu'ils se rallient à lui, qu'ils évoluent dans le sens où lui, Giscard, veut les mener. La TV alors vient un instrument de pouvoir, un moyen par delà le Parlement, les ministres, les syndicats, de mener sa propre politique par dialogue direct avec le peuple français.

Marguerite DESFAYES

RADIO SCOLAIRE

Du côté du Québec (III) (classes 12-15 ans)

Le Canada est une terre aux multiples visages. Par la diversité de ses sites, d'abord, mais aussi par ses différences de climat, par le jeu de ses saisons. Les modes de vie ont leur part au tableau : si Louis Hémon a révélé, dans « Maria Chapdelaine », l'existence rude et fruste des bûcherons du nord, la littérature canadienne d'aujourd'hui nous offre d'autres peintures, — par exemple celle des gens de la ville, tracée avec une verve ironique et chaleureuse par Jacques Godbout... Il y a, enfin, les données culturelles si contrastées que crée le bilinguisme officiel du « pays de l'étable », — et, parmi elles, chez les Canadiens de souche française, un très vivant besoin de fraternité humaine.

HIT PARADE

Résultats de l'enquête No 20 de la Radio romande :

1. Mon cœur est malade (Dave) ;
2. Tu t'en vas (Alain Barrière) ;
3. Manuela (Julio Iglesias) ;
4. Ding a dong (Teach in) ;
5. Le Sud (Nino Ferrer) ;
6. Era (Wess et Dori Ghezzi) ;
7. From Souvenirs to Souvenirs (Demis Roussos) ;
8. Let me be the one (The Shadows) ;
9. I can do it (The Rubettes) ;
10. C'est le cœur (Sheila) ;
11. Mikado (Simone Drexel) ;
12. Le zizi (Pierre Perret) ;
13. La découverte (Daniel Guichard) ;
14. Hop là dites-moi (C. Jérôme) ;
15. Une femme avec toi (Nicole Croisille) ;
16. Mal tu me fais mal (Frédéric François) ;
17. La bonne du curé (Annie Cordy) ;
18. Si tu voulais (Christian Vidal) ;
19. You're the first (Barry White) ;
20. Shame Shame (Shirley et Cie) *.

* Nouveaux venus.

(La plupart des émissions sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

- 13.30 Un'ora per voi
- 14.45 TV-Contacts
14.45 L'Inconnue du Vol 141. 15.15 env. Un monde technique au banc d'essai. 15.45 env. Ni plaine, ni montagne. 16.05 env. Les oiseaux de nuit.
- 17.00 TV-Jeunesse
17.00 Motocross. 17.25 Cap sur l'aventure.
- 18.25 Présentation des programmes Deux minutes...
avec le Père Paul de la Croix.
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Rendez-vous
- 19.05 Affaires publiques
L'or, valeur refuge ?
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Loterie suisse à numéros
- 20.05 A vos lettres
- 20.35 Maigret et l'Homme du Banc
Film policier.
- 22.10 Les oiseaux de nuit
Variétés.
- 23.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 8.45 Cours de formation pour adultes
- 15.25 Jeux sans frontières
- 16.45 TV-Junior
Chansons en dialecte
- 17.30 Wickie
Série de dessins animés
- 18.00 Magazine féminin
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Pour les jeunes
Avec Dorothy Devore
- 19.25 L'ami des animaux
- 19.40 Message dominical
par S. Schnyder
- 19.45 Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Une Femme de Tête
Comédie d'après « Darling I'm home »
- 22.35 Téléjournal
- 22.50 Bulletin sportif

SUISSE ITALIENNE

- 13.00 Devenir
- 13.30 Un'ora per voi
- 14.45 Kaléidos-pop
- 15.35 Enquête
- 16.45 Agriculture, Chasse, Pêche
- 17.10 Heure J
L'Homme en lutte
- 18.00 Pop hot
- 18.25 Jonny Quest
Expédition arctique
- 18.55 Sept jours
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Tirage de la loterie suisse à numéros
- 19.50 L'Evangile de demain
- 20.05 Dessins animés
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Amant de la Guerre
Film de Philips Leacock
- 22.40 Samedi-sports
- 23.40 Téléjournal

(La plupart des émissions sont en couleurs)

ALLEMAGNE 1

- 15.00 Les programmes du week-end
- 15.10 Téléjournal
- 15.15 Pour les enfants
Maxi et Mini 75
- 15.45 Papa d'un Jour
Film muet américain de H. Langdon
- 16.45 Magazine touristique
Informations et conseils
- 17.15 Les services religieux destinés aux enfants
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Téléports
- 18.30 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Un Fils de trop
Comédie de F. Arnold et E. Bach
- 22.15 Tirage du loto
- 22.20 Téléjournal
- 22.35 Le Gros Coup
Film américain de B. Girard
- 0.20 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 13.00 Les programmes de la semaine
- 13.30 Kalimera
Pour les travailleurs grecs en Allemagne
- 14.15 Cordialement dall'Italia
Pour les Italiens résidant en Allemagne
- 14.58 Téléjournal
- 15.00 Lassie
- 15.20 Petits Vauriens
- 15.35 Hallo Doc
Série de D. Bensfield et P. Grant
- 16.00 Larry présente
Variétés américaines
- 17.00 Téléjournal
- 17.05 Miroir du pays
- 18.00 Disco 75
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Les Bousardel
L'Héritage
- 20.15 Anastasia
Film allemand
- 21.55 Téléjournal
- 22.00 Téléports
- 22.25 L'Étincelle
Télépièce
- 1.00 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 9.50 Télévision scolaire
- 11.55 Philatélie-Club
- 12.25 Midi première
Variétés.
- 12.55 Samedi est à vous
- 12.57 IT1 journal
- 13.33 Magazines artistiques régionaux
- 14.05 Les musiciens du soir
- 14.35 Samedi est à vous
- 18.40 Filopat et Patafil
- 18.50 Magazine auto moto 1
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 La vie des animaux
L'Australie.
- 17.00 IT1 journal
- 20.35 Numéro Un
Variétés.
- 21.35 Maîtres et Valets
8. Mariage blanc. Série.
- 22.45 Catch
- 23.25 IT1 journal

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 10.00 C. N. A. M.
- 13.35 Magazine régional
- 14.05 Un jour futur
14.10 Présentation de l'après-midi. 14.15 Message de l'an 2000 : Salvador Dali. 14.25 Chanson. 14.45 Cinéma d'animation. 15.00 Peintre de notre temps. 15.20 Vrai ou faux ? 16.00 Rugby. 17.30 Un jour futur.
- 18.15 Clap
Magazine du spectacle.
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Une Suédoise à Paris (17)
Feuilleton.
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.35 Les Rosenberg ne doivent pas mourir (1)
d'après la pièce d'Alain Decaux.
- 23.15 Journal de l'A2

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.55 FR3 actualité
- 19.00 Tommy
La musique sud-américaine.
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Un homme, un événement
- 19.55 FR3 actualité
- 20.00 Le Festival de Cannes 1975
- 20.30 Un Arbre chargé d'Oiseaux
- 22.15 FR3 actualité

IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Edition principale. 13.00 Demain dimanche. 14.05 Musiques sans frontières. 15.05 Week-end show. 16.30 L'heure musicale : Xie Diorama : Nederlands Vocaal Ensemble. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Les mordus de l'accordéon. 20.05 La grande affiche. 22.05 Entrez dans la danse. 23.00 Tirage de la Loterie romande. 23.05 Disc-o-matic. 24.00 Dancing non-stop. 1.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

14.00 Informations. 14.05 Contrastes. 15.30 env. Musiques pour le théâtre. 16.00 Quatre pièces en un acte d'Henri Duvernois. 18.00 Informations. 18.05 Rhythm'n pop. 18.30 Swing sérénade. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Correo espanol. 20.00 Informations. 20.05 Lever de rideau. 20.30 Le studio d'art et d'essais radiophoniques : A. Théâtre : Le Long Séjour interrompu. B. Musique et langage. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Ou bien quoi. 14.05 Chant choral. 14.30 Musique champêtre. 15.00 Vitrine 75. 15.30 Jazz. 16.05 Magazine musical. 18.20 Revue du sport. 19.00 Actualités. 19.50 Cloches. 20.05 Jeux radiophoniques. 21.15 Vitrine Suisse. 22.15 Swing et pop. 23.05 L'heure tardive. 24.00-1.00 Bal de minuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 18.30, 22.15. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Musique légère. 13.15 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Pour le plaisir. 17.30 Pour les travailleurs italiens. 18.00 Voix des Grisons italiens. 18.35 Disques. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Le documentaire. 20.30 Londres - New York en 45 tours. 21.00 Reportage sportif. 22.20 Témoignages d'un concertiste. 23.00 Jazz. 23.15 Actualités. 23.35-24.00 musique douce.

IMPAR-RADIO

IMPAR-TV IMPAR-TV

Radio

TVR

11.30 - 12.45 Table ouverte. La viande coûte-t-elle trop cher ?

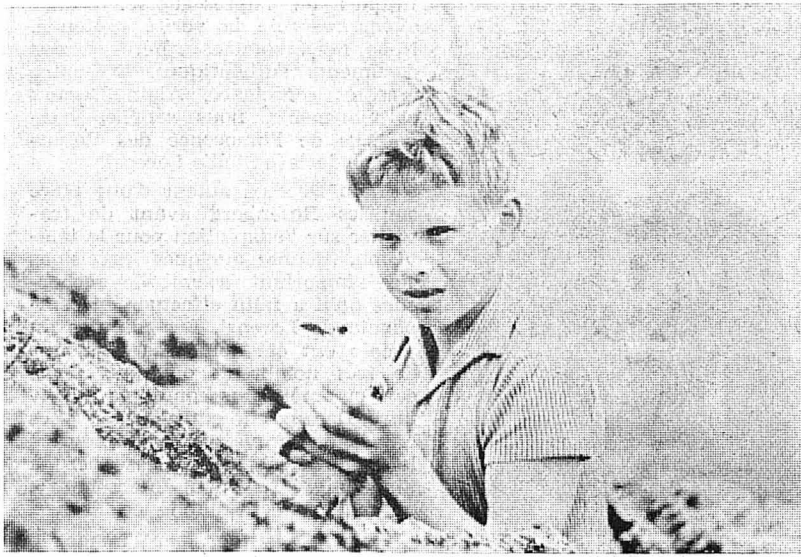
La récente grève déclenchée par la Fédération romande des consommatrices, qui proposait un boycott des morceaux de viande valant plus de quinze francs le kilo, est l'illustration du mécontentement d'une partie de l'opinion publique face à la hausse constante du prix de la viande. Un mécontentement qui se traduit d'ailleurs par une stagnation, voire une baisse de la consommation de certains morceaux.

Le beefsteak devient un luxe. La viande coûte trop cher. De plus en plus nombreux sont ceux qui tiennent de tels propos et qui grognent devant une hausse des prix dont ils admettent difficilement le bien-fondé. Cela d'autant plus que la viande suisse est plus onéreuse que celle achetée dans les boucheries des pays voisins, la différence pouvant atteindre 40 pour cent dans certains cas.

Les consommateurs ne sont d'ailleurs pas les seuls à se plaindre d'une telle évolution. Les ventes sauvages organisées il y a quelques mois en Suisse romande par des éleveurs membres de l'union des producteurs suisses ont prouvé que bien des paysans également n'étaient pas satisfaits des conditions qui leurs sont faites.

Bref, aux deux bouts de la chaîne, la rogne, et la grogne se manifestent de plus en plus nettement, éleveurs et consommateurs accusant aussi bien les intermédiaires que les responsables de la politique fédérale dans ce domaine. Or ces mêmes intermédiaires, tout en affirmant comprendre le mécontentement de la consommatrice ou celui de l'éleveur affirment n'être nullement responsables. Alors, qu'en est-il exactement ? Pourquoi la viande coûte-t-elle si cher en Suisse et comment peut-on éviter que ne se poursuive cette inquiétante hausse des prix ? Pour tenter de répondre à ces questions — et à quelques autres — Claude Torracinta a réuni ce dimanche quatre spécialistes, opposés aussi bien sur l'analyse de la situation que sur les mesures à prendre le cas échéant. Ce sont Madame Yvette Jaggi, directrice de

Sélection de dimanche



A la Télévision romande, à 17 h. 25, TV-Jeunesse : Le Garçon et la Mouette. (Photo TV suisse)

la fédération romande des consommatrices, et MM. François Détraz, éleveur, Henri Matile, marchand de bétail, Neuchâtel et Georges Villiamy, vice-président de l'Union suisse des maîtres bouchers.

19.55 - 21.30 Les Mutinés du « Téméraire ». Un film de Lewis Gilbert interprété par Alec Guinness, Dirk Bogarde et Anthony Quayle.

« L'assez désolante science psychologique ne décèlera jamais la cause des émerveillements que ce comédien dispense » disait, au sujet d'Alec Guinness, un grand critique français. Il est vrai que la capacité de transformation, l'éclectisme et le talent humoristique de l'acteur britannique représentent un véritable phénomène dans l'histoire du cinéma et du théâtre. Pourtant ce soir, dans « Les Mutinés du Téméraire », Alec Guinness ne tient pas un rôle comique. Il incarne, aux côtés du non moins talentueux Dirk Bogarde — qui fut entre autres le « Servant » de Losey — un capitaine de navire respectueux des dignités humaines, à une époque où

les marins étaient encore enrôlés de force et traités plus comme des criminels que comme des hommes libres. Il ne pourra cependant empêcher que les exactions commises par son second, Paget, provoquent une mutinerie à bord. Et c'est au cours d'une bataille livrée contre la flotte française qu'il pourra reprendre le commandement, sauvant à la fois son équipage de la potence, et sa flotte du désastre.

Une action mouvementée servie par une mise en scène spectaculaire font de ce film une très belle évocation de la conquête des mers.

TF 1

20.35 - 22.00 « Le Tueur ». Un film de Denys de la Patellière.

Un tueur maniaque vient de s'évader de l'hôpital psychiatrique où il était soigné pour troubles mentaux. Considéré comme un dangereux irresponsable, Gasso, qui ne cesse de laisser derrière lui de nombreux cadavres, est aussitôt poursuivi par la police, dont un certain commissaire Le Guen.

Mais au cours de la chasse à l'homme, deux méthodes policières s'affronteront pour capturer le truand : celle des technocrates et celle des « policiers de papa ». Le Guen a été formé à l'ancienne école. Il préconise donc de mettre sur l'affaire ses indicateurs habituels et d'utiliser les vieilles rivalités du milieu.

Cependant le nouveau patron de la Sûreté Nationale, estime, lui, que les moyens traditionnels sont dépassés, et, en théoricien glacial du dépistage scientifique, il fait davantage confiance aux ordinateurs.

A 2

14.45 - 16.20 « La Charge des Tuniques bleues ». Un film d'Anthony Mann.

La guerre de Sécession. La garnison du colonel Frank Marston, stationnée dans une région qui se trouve encore sous l'influence des Indiens, ne dispose que de très faibles effectifs. Malgré cela, le colonel décide de faire sortir ses troupes pour attaquer les Peaux-Rouges. Trois trappeurs qui, jusqu'à ce jour vivaient en paix avec les Indiens, se font dévaliser par ces derniers. Ils n'ont d'autres ressources que de se faire embaucher comme éclaireurs au Fort.

Jed Cooper, l'un des éclaireurs, est subjugué par la beauté de Madame Marston. Persuadé par ailleurs qu'une attaque apportera la défaite et la mort, Jed s'efforce d'empêcher cette folle sortie. Sans succès, hélas ! Le combat est impitoyable. Le colonel est parmi les premières victimes. Par son intelligence, sa force et son courage, Cooper réussit à sauver le reste de la troupe. Il entre dans l'armée...

C'est en 1950, avec « La porte du diable », qu'Anthony aborde le Western. Il y fait une entrée royale. Le film est humain, déchirant, lyrique. Pour « La charge des tuniques bleues », Anthony Mann collabore avec un très grand scénariste : Philip Yordan (Johnny Guitar). Les personnages sont très complexes. La mise en scène, une illustration parfaite de l'art d'Anthony Mann de peindre une arabesque où, sans jamais perdre de vue le contour réel, le spectateur perçoit le moindre détail.

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 7.00 à 23.00, puis à 23.55. — 7.05 Sonnez les matines. 8.05 Réveries aux quatre vents. 11.05 Toutes latitudes. 12.00 Le journal de midi. 12.10 Les pages vertes. 12.30 Edition principale. 12.40 env. L'homme de la semaine. 13.00 Balade pour un fantôme. 14.05 Musique du monde. 15.05 Auditeurs à vos marques. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 env. Spécial soir. 20.05 Le dernier salon où l'on cause. 20.20 Allô Colette ! 22.05 Dimanche la vie. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

8.00 Informations. 8.10 Avec Jean-Sébastien... 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Concert-promenade. Valses, polkas et Cie. 11.30 Le Chœur de la Radio suisse romande. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 La Reine Margot (6), feuilleton. 15.00 Musique de toutes les couleurs. 15.00 Vient de paraître. 15.45 Da Capo, entretiens. 16.00 Girandoles. 16.30 La joie de jouer et de chanter. 17.00 Jeunes artistes. 17.30 A la gloire de l'orgue. 18.00 Informations. 18.05 Jazz pour tous. 19.00 Compositeurs suisses. 20.00 Informations. 20.05 J'ai épousé une Ombre (fin). 20.30 Opéra non-stop. Ce soir à l'Opéra-Comique : Roméo et Juliette (1). 21.00 Opéra-mystère, concours. 21.10 Lakmé. 22.10 Gazette lyrique internationale. 22.15 Pages du XXe siècle. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 7.05 Musique légère. 10.05 Santé. 11.00 Le pavillon de musique. 12.15 Félicitations. 12.45 Lac des Cygnes, suite, Tchaïkovsky ; Rhapsodie roumaine No 1, Enesco ; Air de Concert, Mozart ; Masques et Bergamasques, Fauré ; Rienzi, ouv., Wagner. 14.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 15.00 Sport et musique. 18.05 Musique de partout. 19.10 Charme de l'opérette. 20.05 Controverses. 21.00 Musique légère. 22.10 Sport. 22.35-24.00 Musique dans la nuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 18.30, 22.15. — 7.00 Musique variée. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Sport. 8.35 Magazine, agricole. 9.00 Musique champêtre. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Messe. 10.15 Orch. Franck Pourcel. 10.35 Musique sans frontières. 11.35 Disques. 11.45 Méditation. 12.00 Nos chorales. 12.30 Actualités. Sports. 13.00 Les nouveaux ensembles. 13.15 Minestrone à la tessinoise. 13.45 La demi-heure des consommateurs. 14.15 Chansons françaises. 14.35 Le disque de l'auditeur. 15.15 Sport et musique. 17.15 Chansons du passé. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Disques. 18.35 La journée sportive. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Sciences humaines. 20.30 Théâtre. 21.45 Airs de danse. 22.20 Studio pop. 23.15 Actualités. Résultats sportifs. 23.45-24.00 Nocturne musical.

LUNDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.30 env. Billet d'actualité. 8.05 env. Revue de la presse romande. 8.30 La puce à l'oreille. 12.00 Le journal de midi.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 A votre service. 10.00 Keep up your English. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Centenaire de l'impressionnisme. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Musique populaire. 10.00 Extracte. 11.05 Des mélodies pour chacun. 12.00 La semaine à la radio.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30. — 6.00 Musique. 6.45 La pensée du jour. 7.00 Sport. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Revue de presse. 8.45 Prélude dramatique, Krancher ; Romance, Elgar. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique.

SOTTENS (OM)

L'émetteur national suisse de Sottens relaye sur ondes moyennes (OM) le programme de RADIO SUISSE ROMANDE 1 toute la journée, SAUF : le MERCREDI de 20.00 à 23.00, le VENDREDI de 20.30 à 23.00 et le DIMANCHE de 08.00 à 11.00 et de 20.00 à 23.00, jours et heures auxquels il relaye celui de SUISSE ROMANDE 2.

(La plupart des émissions sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

- 10.00 Messe transmise de l'église du Bon Pasteur à Prilly (VD).
- 11.00 Téléjournal
- 11.05 Tél-hebdo
- 11.30 Table ouverte
- 12.45 Le francophonisme
- 13.10 Collections La Bibliothèque Bodmer à Cologny.
- 13.30 Tragique Décision Un film de Sam Wood.
- 15.20 Automobilisme Grand Prix de Belgique.
- 16.15 Fêtes et coutumes Chants des Celtes (3).
- 16.45 Automobilisme Grand Prix de Belgique
- 17.25 TV-Jeunesse
- 17.50 Un pasteur: Charles Bauer
- 18.10 Téléjournal
- 18.15 Musica Helvetica
- 18.55 Une Aventure de la Panthère rose
- 19.05 Les actualités sportives
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Les Mutinés du «Téméraire»
- 21.30 Entretiens Les nouveaux Français.
- 22.00 Vespérales
- 22.10 Bonne nuit en musique
- 22.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 11.00 Cours de formation pour adultes
- 12.40 Un'ora per voi
- 14.00 Téléjournal
- 14.05 Panorama
- 14.30 Magazine agricole
- 15.00 Bodeständigi Choscht
- 15.45 Murano et ses verreries d'art
- 16.00 Automobilisme Grand Prix de Belgique
- 17.20 Paradis des animaux
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Résultats sportifs
- 18.00 Faits et opinions
- 18.50 Fin de journée
- 19.00 Téléports
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Thurgovie insolite Film de G. Meili
- 20.30 Rétrospective Greta Garbo
- 22.00 Apollon musagète
- 22.35 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 10.00 Messe
- 10.50 Il Balcun tort
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Télérama
- 14.00 Festival international de musique militaire 1974
- 14.55 Divertissement autour de la fourchette
- 15.20 Automobilisme
- 16.15 env. Dans l'intervalle : Ile japonaise
- 17.25 Téléjournal
- 17.50 Sports-dimanche
- 17.55 Centre médical
- 18.45 Plaisirs de la musique
- 19.30 Téléjournal
- 19.40 La parole du Seigneur
- 19.50 Rencontres
- 20.15 Le monde où nous vivons
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Opération Walkyrie
- 22.00 Sports-dimanche
- 23.00 Téléjournal

(La plupart des émissions sont en couleurs)

ALLEMAGNE 1

- 10.45 Les programmes de la semaine
- 11.00 Le conseiller technique de l'ARD
- 11.30 Info-Show
- 12.00 Tribune internationale des journalistes
- 12.45 Téléjournal
- 13.15 Magazine régional
- 14.30 Pour les petits
- 15.00 Le Cheval d'Ebène Les Orphelins, série
- 15.25 La Chapelle rouge Téléfilm en sept épisodes
- 16.30 Hippisme
- 16.55 Histoire des Etats-Unis
- 17.45 Magazine littéraire Avec Dieter Zilligen
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Téléports
- 19.20 Miroir du monde
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Joost et Neubert Série de R. Stromberger
- 21.25 Notes de Prague
- 22.10 Trio de M. Ravel
- 22.40 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Les programmes de la semaine
- 10.30 Les Rockefeller
- 12.00 Concert dominical Rythmes espagnols
- 12.50 Actualités scientifiques
- 13.00 Téléjournal
- 13.02 Plaque tournante
- 13.45 Pour les petits
- 14.15 Le Robinson suisse Série d'après J. Wyss
- 14.40 L'école des parents Tolérance et compréhension
- 15.10 Téléjournal
- 15.15 Hier et demain Film allemand
- 17.00 Téléjournal. Sports
- 18.00 Journal catholique
- 18.15 Bonanza Série de J. Miller
- 19.00 Téléjournal
- 19.10 Ici Bonn
- 19.30 La Hongrie du temps passé
- 20.15 Le Rossignol jaune Comédie
- 21.45 Téléjournal. Sports
- 22.20 L'art à l'intérieur des villes
- 23.00 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 9.30 La source de vie
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 12.00 La séquence du spectateur Cinéma.
- 12.30 IT1 magazine
- 13.00 IT1 journal
- 13.20 Le petit rapporteur Variétés.
- 14.05 Les rendez-vous du dimanche 14.05 Cinéma. 15.00 Sports. 16.30 Variétés.
- 17.20 Les grandes batailles du passé
- 18.12 Le Grand Saut périlleux 8. Istanbul. Série.
- 19.15 Réponse à tout
- 19.33 Droit au but
- 20.00 IT1 journal
- 20.35 Le Tueur Un film de Denis de la Patellière.
- 22.00 Pour le cinéma Au Festival de Cannes 1975.
- 23.00 IT1 journal

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 9.30 RTS
- 12.45 Journal de l'A2 Dimanche illustré 13.15 Le défi. 14.10 Monsieur cinéma.
- 14.45 La Charge des Tuniques bleues Un film d'Anthony Mann.
- 16.19 Dimanche illustré 17.55 Un ticket de rétro.
- 18.45 Sports sur l'A2
- 19.30 Système 2 Ring parade.
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.25 Système 2 Serge Lama, Pierre Perret, Marie-Paule Bell.
- 21.30 François Gaillard ou la Vie des autres 6. Cécile et Nicolas. Série.
- 22.40 Journal de l'A2

FRANCE 3 (FR 3)

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 18.55 FR3 actualité
- 19.05 Les Cousins de la «Constance» (3) Feuilleton.
- 20.05 Spécial sports
- 20.10 Civilisation d'hier et art d'aujourd'hui 1. Le rêve oriental.
- 21.00 FR3 actualité

SUBARU

la plus européenne des japonaises.
Maintenant aussi en Suisse.

1361 ccm, 64 ou 76 CV DIN,
6,9 l d'essence normale aux 100 km. Berline,
break et coupé, à partir de fr. 11'730.-



SUBARU Une traction avant japonaise de cylindrée moyenne, et de conception européenne.

- traction avant, suspension indépendante
- moteur 4 cyl. horizontaux, en alliage aluminium
- sièges avant inclinables et radio ondes moy. d'origine
- vendue depuis des années en Asie et aux Etats-Unis
- Eschler Urania garantit un service de pièces de rechange d'origine

Voyez vous-même la différence en faisant un essai.

Importateur: Misuca AG, Schaffhauserstr. 466
8052 Zurich, Tél. 01/50 24 55



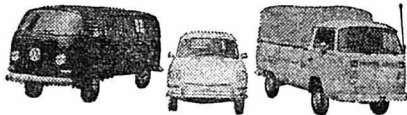
Téléphonez-nous pour un essai



Boulangerie-épicerie

Bon établissement à remettre dans station au-dessus de Vevey. Conditions avantageuses. Convient à jeune couple connaissant le métier et désireux de se créer une situation indépendante. Appartement à disposition. Ecrire sous chiffre BE 1914, à Case postale No 58, 1800 Vevey.

LOCATION !



Pour transports de personnes jusqu'à 9 places, et déménagements. Garage de L'ERGUEL VILLERET - Tél. (039) 41 34 77/8

DEMANDES D'EMPLOIS

Galvanoplaste diplômé

spécialisé en déposition métaux communs - oxydation et métallisation des plastiques, **CHERCHE PLACE.** Libre dès juin.

Ecrire sous chiffre 28 - 300355, Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 ct. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

STUDIO non meublé à louer dès le 1er juillet. Fr. 268.-/mois, charges comprises. Charrière. Tél. (039) 22 50 58 ou (039) 22 34 34.

A vendre

TRÈS BELLE NICHÉE de Dalmatiens. Tél. (039) 36 11 82.

ROBE DE MARIÉE, taille 42. Tél. (039) 22 24 74 dès 19 heures.

PETIT COCKER affectueux, roux, 4 mois, propre, vacciné, pedigree. Tél. (039) 31 10 61.

REMORQUE 120 x 125. 220 kg., avec accessoires. Fr. 450.-. Tél. (039) 23 50 16.

FRIGO ELECTRINO, modèle récent, 145 litres, cuisinière combinée gaz et bois, Soleure. Tél. (039) 22 30 92.

VÉLOMOTEUR, bon état, prix intéressant. Tél. (039) 22 30 92.

ENREGISTREUR Grundig à bandes, révisé. Tél. (039) 22 30 92.

ROBE DE MARIÉE, taille 38-40. Fr. 100.-. Tél. (039) 37 17 54.

LAPINS. Un lot de 11 lapins Fr. 120.-. Tél. (039) 22 40 60.

LAPINS 2 mois. Tél. (039) 23 08 38.

Demandés à acheter

VELO course ou demi-course, cadre 60-62 cm. Tél. (039) 31 54 44.

A LOUER

rue du Locle 22, 3e étage pour le 1er juillet 1975 :

1 logement

de 3 1/2 pièces avec confort, dépendances.

Offres à COOP La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 26 12

OFFRES D'EMPLOIS

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS POUR LA SUISSE

Bracelets pour montres Nous recherchons dans le cadre de notre expansion

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Notre choix se portera sur un homme de forte personnalité, ayant le goût du contact humain, enthousiaste et imaginaire, désireux s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique. Nous offrons un produit de pointe et de réelles possibilités de développement personnel.

Si vous avez ce profil et si vous êtes bilingue français/allemand, venez nous rencontrer pour plus d'information mardi 27 mai, à 18 h., à Bienne, Hôtel Elite, rue de la Gare 14, ou téléphonez à Mme Gonzalez, tél. (032) 22 54 11.

MARIAGES

JEUNE MAMAN CÉLIBATAIRE DE 26 ANS

souhaiterait rencontrer un compagnon pour l'existence entière et un gentil papa pour son fils en bas âge. Elle-même est une jeune femme attrayante, sensible et attachante, douée d'une intelligence très vive, dont les distractions favorites sont la musique et la littérature. La nature et la montagne l'attirent tout particulièrement. Un jeune homme sérieux et bien intentionné désire-t-il faire sa connaissance, afin de fonder avec elle un foyer uni et durable ? Ecrire sous A 404026 F/64 à CONTACT-SERVICE S.A., PFLUGGAESLEIN 8, 4001 BALE, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. 061/25 58 93.

Nous cherchons personne pour travaux ménagers à temps partiel.

S'adresser à : Maurice Guerdat, industriel, Le Prédame, tél. (032) 91 96 39.

Fabrique branche annexe horlogerie cherche

1 responsable

pour cadrans dégradés, pouvant s'occuper réglages machines et compositions de vernis.

Entrée 1.7. ou 1.8., à convenir.

Ecrire sous chiffre 17 - 24264 à Publicitas S. A., 1701 Fribourg.

Restaurant de La Channe Valaisanne Av. Léopold-Robert 17, tél. (039) 23 10 64 cherche

un garçon

ou

une fille de comptoir

ainsi qu'un(e)

étudiant (e)

pour aider au comptoir, les mois de juillet et août. — Se présenter.

NOUS CHERCHONS :

sommelière

ou

sommelier

connaissant les deux services.

Egalement

extras pour la semaine.

Se présenter ou téléphoner : Hôtel de la Vue-des-Alpes, tél. (038) 53 37 53, Fam. Roemer.

PIZZERIA TRINACRIA

Léopold-Robert 26 — Tél. (039) 22 45 07 LA CHAUX-DE-FONDS

SAVERIO le roi de la pizza

vous offre une grande variété de pizzas fraîches à manger à la Pizzeria ou à l'emporter. Prix : Fr. 2.50 à 7.-

Heures d'ouverture: 11 h. 30 à 14 h., 17 h. 30 à 24 h. Fermé le mardi.



Nous cherchons pour date à convenir

sommelière

Débutante acceptée, nourrie, logée.

Hôtel de la Poste, 2525 Le Landeron, tél. (038) 51 31 66.

NOUS CHERCHONS

jeune fille

ou

jeune femme

pour aide dans maison moderne à Baden près de Zurich. Nous parlons l'allemand et le français. Jolie chambre avec douche et WC.

Pour tous autres renseignements, veuillez vous adresser à Mme Jacqueline Schlessinger, Brunnmattstrasse 2, 5400 Baden. Tél. (056) 22 30 65.

CORNU & CIE S.A. Jardinière 107 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, pour notre succursale rue du Temple-Allemand 9 :

aviveur (se)

sur plaqué or

ouvrière

pour visitage sur boîtes de montres plaquées.

Se présenter ou téléphoner à la Direction de Cornu & Cie S.A., Jardinière 107, tél. (039) 23 11 25.

LA PARISIENNE À LEYSIN cherche

serveuse

fille de cuisine et aide

Semaine de 5 jours et fermeture à 19 h. Téléphone (025) 6 22 07.

FERBLANTIER

qualifié en bâtiment et ventilations industrielles est demandé tout de suite ou pour date à convenir.

LÉO BRANDT & CO, tél. 039/22 20 81

S.O.S.

ALCOOLISME Tél. 23 39 22 ou 23 51 35 Croix-Bleue La Chaux-de-Fonds

A vendre

voilier à cabine

Rafale 600, entièrement équipé, avec moteur, Fr. 9800.-.

Tél. (038) 25 33 31.

JE CHERCHE

peintre

qualifié pour travaux chez privé. De 13 h. 30 à 18 h.

Se présenter : Mme Louise Néracher, Villages 6, 2325 Les Planchettes.

Yacht charter

Port de Neuchâtel Location de bateaux à voile bateaux à moteur barques pêcheurs Arrangements de vacances. Tél. (038) 24 33 00.

CHERCHONS

peintres

(en bâtiments)

éventuellement chambre indépendante à disposition.

Roger Daverio, rue des Prés 40, 2503 Bienne, tél. (032) 22 39 82.

A VENDRE

cause départ, 1 salle à manger ; 1 chambre à coucher, style espagnol, état de neuf.

Tél. (032) 97 63 31, 97 47 92, heures des repas.

A vendre cause départ

SIMCA RALLYE 2

rouge, modèle 75, 4000 km. Prix à discuter.

Tél. (032) 97 63 31, 97 47 92, heures des repas.

A LOUER à La Chaux-de-Fonds quartier nord appartement de

3 PIÈCES

tout confort, avec petite terrasse. Fr. 330.- + charges. 2 mois gratuits. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Tél. (039) 32 16 49, aux heures des repas.

JEUNE COUPLE aimant la nature et le Jura aimerait louer vieille

ferme

ou

appartement

pour week-ends et vacances. Téléphoner au (01) 72 00 411 dès 19 h. J.-P. Pidoux Thalwil

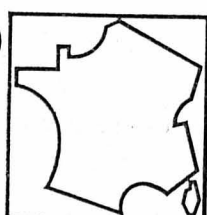
Anglais

Etudiante, de langue maternelle anglaise, cherchée pour donner leçons.

Ecrire sous chiffre BZ 9952 au bureau de L'Impartial.

Votre journal: L'Impartial

Vacances? Cap sur la France!



Les Services Officiels Français du Tourisme vous conseilleront: 3, rue du Mont-Blanc, 1201 Genève, tél. 022/32 86 10

...il fait bon en France.

Tout est nouveau chez
c'est maintenant
de nouvelles idées
d'aménagement

Leidi meubles

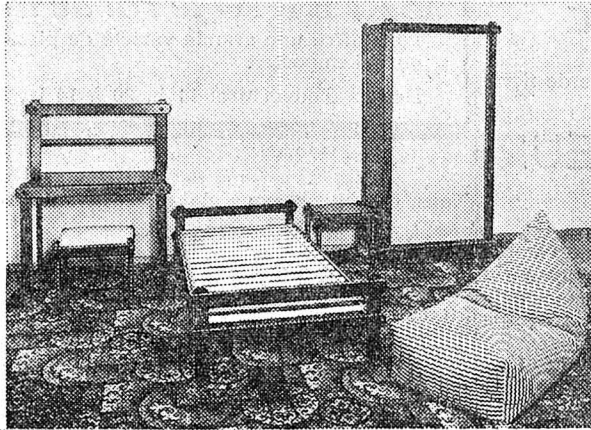
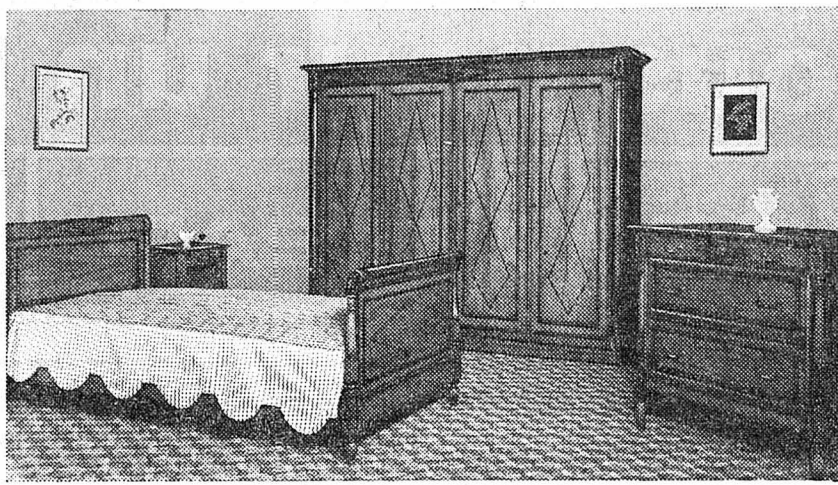
- de nouvelles lignes: «Leidistingué» et «Leidiscout»
- de nouveaux mobiliers exclusifs et de notre propre production

En voici deux exemples entièrement conçus et réalisés dans notre fabrique de Bussigny, à des prix «fabricant» - sans intermédiaire.

Robespierre, une chambre à coucher d'inspiration Directoire, en mérisier artisanalement travaillé et sobrement sculpté.

Complète: deux lits jumeaux - avec literie Superba - deux chevet, commode et armoire à quatre portes (existe également en version deux portes) Fr. 12'250.-
Une nouveauté exclusive!

Bois fou, un programme complet de meubles en hêtre brut, à teinter ou à peindre en couleurs vives selon vos goûts, pour aménager votre appartement, studio, maison de week-end ou chalet; à monter vous-même - c'est un jeu d'enfant - car tous les éléments s'emboîtent et se vissent (rien n'est à coller!).



Pour boire et manger: table rectangulaire 120/80 cm Fr. 190.- / chaise Fr. 150.- / banc Fr. 180.- / bibliothèque Fr. 365.- Ensemble selon illustration: Fr. 1035.-

Pour travailler et dormir: lit avec sommier (révolutionnaire!) Fr. 315.- / armoire (elle n'a pas de porte!) Fr. 610.- chevet Fr. 95.- / bureau Fr. 305.- escabeau Fr. 120.- / «le chose» (siège relax original) Fr. 168.-. Encore des nouveautés exclusives!

En introduisant tous ces changements, nous avons donné à notre entreprise une nouvelle structure et adopté une «nouvelle philosophie», afin que vous puissiez bénéficier de nombreux et nouveaux avantages. Demandez à les connaître au moyen du bon annexé.

Car tout, vraiment tout, est nouveau!

Même l'étiquetage, car maintenant tous nos articles sont accompagnés d'un certificat d'origine vous garantissant une qualité et une bienfaisance à l'image de notre nouvelle entreprise et comportant la description complète et détaillée des matières utilisées, les spécifications techniques de fabrication et de finition, les dimensions, les caractéristiques des styles et des époques, etc.

Leidi meubles

FABRIQUE ROMANDE DE MEUBLES

Bussigny-près-Lausanne

Lausanne	Genève	Marly (FR)	Bevaix (NE)
Rue St-Martin 34 Tél. (021) 223821	Place des Alpes Rue Thalberg 4 Tél. (022) 314380 314389	Centre commercial Tél. (037) 462174	Accès par le restaurant-dancing «Chez Gégène» Tél. (038) 461828

Pour découvrir quelque chose de vraiment nouveau, passez dès aujourd'hui à l'un de nos quatre magasins-expositions. Tout a changé. Vous n'en croirez pas vos yeux!
... et si vous achetez à crédit, nous nous chargeons de toutes les formalités!

BON Oui, j'aimerais connaître les nombreux et nouveaux avantages dont je peux bénéficier et vous prie de m'envoyer votre «nouvelle philosophie».

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

A retourner à Leidi Meubles, Fabrique romande de meubles, 1030 Bussigny-près-Lausanne. Imp

LA VIE JURASSIENNE

Le nouveau Guide des hôtels et restaurants du Jura

Les Franches-Montagnes en première page

Parmi le matériel de propagande destiné à faire connaître le Jura, l'Office jurassien du tourisme édite tous les deux ans le Guide des hôtels et restaurants du Jura. La nouvelle carte de visite des établissements publics du Jura a été revue et augmentée. La première page, illustrée par deux aquarelles de Wegli, représente deux régions touristiques du Jura: les Franches-Montagnes et La Neuveville. Rédigé en trois langues et mis au point avec la collaboration active de la Fédération jurassienne des hôteliers et restaurateurs, le nouveau Guide des hôtels et restaurants comprend l'énumération, par ordre alphabétique, de 230 établissements publics des sept districts jurassiens, avec leurs principales caractéristiques: lieu, altitude, numéro de téléphone, places disponibles au restaurant, dans les salles, aux terrasses et jardins, nombre de lits, prix des chambres avec pension complète ou avec petit déjeuner, taxes et service compris, jour de fermeture. Les spécialités culinaires, les installations sportives à disposition des touristes (minigolf, jeux de quilles, pistes de ski nordique, etc.), les divertissements et buts de promenade sont également indiqués dans le guide. Notons qu'une trentaine d'hôtels disposent d'écuries pour plus de 300 chevaux. Plusieurs d'entre-eux organisent des vacances à cheval.

Les Pommerats Ecrasée par un tracteur

Hier après-midi, Mme André Farine - Gigon, mère de cinq enfants en bas âge, secondait son mari dans des travaux d'ensilage, lorsque leur tracteur se mit subitement en mouvement en marche arrière. Mme Farine se précipita pour tirer le frein, mais elle fut renversée par le lourd véhicule dont une roue arrière lui écrasa une jambe.

Souffrant d'une double fracture, Mme Farine reçut les premiers soins à Saignelégier, puis elle fut transférée à l'Hôpital de Delémont pour y subir une délicate intervention chirurgicale. (y)

LE CERNEUX-VEUSIL

Après un accident

Lors de la collision qui a eu lieu dimanche entre La Chaux-d'Abel et les Breuleux à la sortie du Cerneux-Veu-sil, un occupant de la voiture chaux-de-fonnière conduite par M. Juan Valero nous a prié de préciser que l'automobile de ce dernier roulait bien à droite et n'avait pas dépassé la ligne blanche ainsi que pouvait le laisser supposer le compte-rendu. C'est la voiture roulant en sens inverse et déportée à gauche qui est entrée en collision frontale avec l'automobiliste neuchâtelois. (rj)

NEUCHÂTEL

Madame Clara Guyot;
Monsieur et Madame André Guyot et leurs enfants Natacha et Jâmes;
Les descendants de feu Jâmes-Alphonse Guyot,
et ses amis,
font part du décès de

Monsieur André-Edgar GUYOT

leur époux, cher père, beau-père, grand-père et parent, survenu dans sa 72e année, après une maladie longue et éprouvante, supportée avec courage.

La cérémonie funèbre sera célébrée au temple de Boudevilliers (NE), le lundi 26 mai 1975, à 14 heures.

Domicile mortuaire:
Pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Ne pas envoyer de fleurs, mais penser à l'Association suisse des paralysés, à Lausanne, ccp. 10-12636.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Mon âme bénis l'Eternel,
Et n'oublie aucun de ses bienfaits!
Psaume 103, v. 2.

Monsieur et Madame Marcel Jeanneret-Martin, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Clovis Chételat-Martin et leur fille, à Genève;
Monsieur et Madame Charles-Albert Martin-Körossy et leurs enfants;
Mademoiselle Marguerite Robert, à Genève;
Madame Bluetie Hirchy-Robert, à La Sagne, ses enfants et petits-enfants;
La famille de feu Fritz Robert;
La famille de feu Albert Martin,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Albert MARTIN

née Jeanne ROBERT

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, à l'âge de 83 ans.

LE LOCLE, le 23 mai 1975.

L'incinération aura lieu, dans l'intimité, lundi 26 mai, à 11 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte à 10 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Domicile de la famille: Buffet de la Gare, 2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

La famille de

MADAME MARGUERITE MOOSER-MATHEY

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, adresse à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance. Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE, le 24 mai 1975.

DÉMÉNAGEMENTS WITTWER

2002 Neuchâtel ☎ 038 25 82 82

- Déménagements (Suisse, étranger, outre-mer)
- Emballages
- Garde-meubles

Nous déménageons n'importe quoi
Un renseignement ne coûte rien

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE D'HORLOGERIE de La Chaux-de-Fonds cherche

collaborateur commercial

aimant la vente, connaissant la branche horlogère, possédant parfaitement l'italien et l'espagnol. Il sera appelé à voyager occasionnellement à l'étranger.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre FW 9867 au bureau de L'Impartial. Discretion assurée.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

ENTRÉE EN APPRENTISSAGE

Les élèves libérables de l'école obligatoire ayant l'intention d'entreprendre un apprentissage dès l'été prochain, qui n'ont pas encore trouvé de place d'apprenti ou attendent une réponse, sont invités à s'annoncer tout de suite à l'

OFFICE DES APPRENTISSAGES
Rue de la Serre 11 bis
Tél. 21 11 15

Cet office renseignera sur les possibilités de placement dans la région.

DIRECTION DE L'OFFICE DES APPRENTISSAGES ET DES BOURSES



A. BASTIAN

1032 Romanel s/Lausanne
Tél. (021) 35 01 94

TUBAGE DES CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROMÉ-NICKEL.

S'introduit facilement par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire.

10 ANS DE GARANTIE. DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Agence exclusive pour la Suisse romande et le Tessin.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Nous n'avons point ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir.
Hébreux 13, v. 14.

Les descendants de feu Jules Arthur Rothen ;
Monsieur et Madame Roger Brahier et famille, à Fornet-Dessus,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

René ROTHEN

survenu subitement, dans sa 58e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 mai 1975.

L'incinération aura lieu lundi 26 mai.

Culte au crématoire, à 10 h.
Le corps repose au pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.

Repose en paix, cher époux et bon papa.

Madame Jean Pipoz-Guinand ;
Mademoiselle Claudine Pipoz ;

Monsieur Emile Pipoz ;
Monsieur Alphonse Pipoz et famille, à Bouverans (France) ;
Monsieur Louis Pipoz et famille, à Orbagna (France) ;
Madame Vve Rose Baruffol-Pipoz ;
Monsieur et Madame Joseph Pipoz-Kaufmann et famille ;
Monsieur et Madame Paul Pipoz-Richard et famille ;
Madame Vve Charles Guinand-Held et famille,

ainsi que les familles Pipoz, Dey, Magnin, Schmidt, Burkhalter, Lauper et Filleux, parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean PIPOZ

leur cher et regretté époux, papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, jeudi, dans sa 75e année, après quelques jours de maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 mai 1975.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Notre-Dame de la Paix, lundi matin, à 7 h. 45.

Inhumation au cimetière, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon de l'église de Notre-Dame de la Paix.
Domicile de la famille : Foulets 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

ALLSCHWIL (BL)

Repose en paix.

Madame Ernest Löw-Zumbrunnen, à Allschwil ;
Mademoiselle Elsa Löw, à Bâle ;
Monsieur et Madame Max Löw, à Arlesheim ;
Mesdames Li et Dorothee Löw, à Bâle ;
Madame Alice Schönenberg-Zumbrunnen, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Robert Ballmer-Schönenberg, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame René Schönenberg-Tissot et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Edouard Thomy-Zumbrunnen, à Jackson (USA) ;
Madame et Monsieur Robert Madsen-Thomy, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Marceline Berberat-Zumbrunnen, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame William Widmer-Kneuss et leurs enfants, au Locle, ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Ernest LÖW

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, mercredi, dans sa 77e année, après une pénible maladie.

ALLSCHWIL, le 21 mai 1975.

L'incinération aura lieu lundi 26 mai 1975.

Culte à 11 heures dans la plus stricte intimité.

Le corps repose au pavillon du Hörnli, à Bâle.
Domicile de la famille : Schönenbuchstrasse 7, Allschwil.

IL N'A PAS ÉTÉ ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LES MEMBRES DE L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1901

sont informés du décès de leur camarade

Jean PIPOZ

Prière d'assister à la cérémonie funèbre qui aura lieu lundi matin à 9 heures, au crématoire.

LA MAISON JEAN MULLER SA, TABACS EN GROS, LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Jean PIPOZ

père de leur fidèle employée, Mlle Claudine Pipoz.

VPT SECTION T. C. LA CHAUX-DE-FONDS

a la profonde douleur de faire part du décès du collègue

Elie VON ALLMEN

dont elle gardera un bon souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

II Timothée IV, v. 7.

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame May Gunther-Hecklé :

Monsieur et Madame Jean-Pierre Gunther-Grisel et leurs enfants Pierre-Yves, Laurence et Christophe, à Peseux,

Madame et Monsieur Jean-Claude Linder-Gunther et leurs enfants Anne-Sylvie et Olivier ;

Monsieur et Madame Edouard Gunther et famille, au Locle ;

Mademoiselle Rose Gunther, à Genève ;

Monsieur Willy Hecklé, à Bienne, et famille ;

Madame et Monsieur Heinrich Drebes-Hecklé et famille, en Allemagne ;
Madame et Monsieur Maurice Kilchenmann et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles GUNTHER

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, vendredi, dans sa 74e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 mai 1975.

La cérémonie religieuse sera célébrée au Grand-Temple, lundi 26 mai, à 16 h. 30.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 2, rue de la Balance.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'œuvre de bienfaisance « Le Dispensaire », ccp. 23-1761.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS DE 1902 a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur cher ami

Monsieur

Charles GUNTHER

membre fidèle de l'Amicale.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Madame Jacqueline von Allmen-Scherly ;
Madame Marlène von Allmen et ses enfants ;
Madame et Monsieur Auguste Sunier-von Allmen, à Nods, et famille ;
Madame Fernande Junod-von Allmen et famille ;
Madame et Monsieur Louis Heussi-von Allmen et famille, à Peseux ;
Madame Berthe von Allmen-Winkler et famille ;
Madame Thérèse Junod-Scherly, à Boudry,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Elie VON ALLMEN

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, neveu, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, jeudi soir, dans sa 55e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 mai 1975.

L'incinération aura lieu lundi 26 mai.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 47, rue du Bois-Noir.

Prière de ne pas faire de visite.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



LE CLUB ALPIN SUISSE, Section La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Charles GUNTHER

membre vétéran et dévoué de la section.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

IN MEMORIAM

Freddy BRANDT

24 mai 1967 - 24 mai 1975

Dans le silence des jours qui passent, rien n'efface ton doux souvenir. Tu as été choisi et ravi à toutes forces humaines. Nous nous inclinons devant ce profond mystère, qui ne livrera jamais son secret. L'oubli est un rivage que nous n'atteindrons jamais.

En souvenir de notre très cher et bien-aimé fils, frère, fiancé.

ETC

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DES TRANSPORTS EN COMMUN ont le regret de faire part du décès de leur fidèle employé et collègue

Monsieur

Elie VON ALLMEN

Ils en garderont un bon souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE JUVENIA HORLOGERIE DE PRÉCISION SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Elie VON ALLMEN

époux de Mme Jacqueline von Allmen, leur fidèle employée et collègue.

POMPES FUNÈRES
Tél. 31 10 43 Toutes formalités
Transports Cercueils
André BOILLON - Le Locle

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA FABRIQUE GUILLOD GUNTHER SA

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles GUNTHER

FONDATEUR ET ADMINISTRATEUR DE LA SOCIÉTÉ

Ils conserveront de lui un souvenir ému fait de fidélité et d'attachement.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

COUVET

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME ANDRÉ JEANNERET-BRUNNER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa très vive reconnaissance.

COUVET, mai 1975.

En Israël Condamnation d'un financier

Le tribunal de Tel-Aviv a condamné hier à quinze ans de prison ferme le financier israélien Michael Tsur, qui a été convaincu notamment d'abus de confiance, de fraude et de prévarication.

Tsur, « poulain » de l'ancien ministre des finances Pinhas Sapir et brillant technocrate avait, peu après la guerre des Six jours, quitté la fonction publique afin de diriger la société « Israël » constituée par des hommes d'affaires juifs étrangers pour contribuer au développement industriel du pays.

Tsur a utilisé les capitaux dont il disposait non pour créer des industries nouvelles, mais pour investir dans des affaires déjà florissantes : l'hôtellerie, la navigation commerciale, les textiles, et se trouva bientôt à la tête de nombreuses grandes sociétés du pays. Les difficultés financières de la banque « Crédit international », dirigée à Genève par M. Tibor Rosenbaum devaient sonner le glas de sa carrière. On ne devait pas tarder à apprendre qu'il avait investi plusieurs millions de dollars pour soutenir les affaires défallantes de M. Rosenbaum à Vaduz, au Liechtenstein, à l'insu des actionnaires de la société « Israël ».

(ap)

Au Portugal Des progrès

► Suite de la 1re page

Hier soir, après une rencontre de trois heures avec le Conseil de révolution, les socialistes se bornaient à dire que l'entretien avait été « très cordial et très intéressant » et que « des progrès ont été faits ». Ils ont ajouté qu'il n'y aurait pas de communiqué.

Par ailleurs, M. Soares a annoncé qu'il ne pourrait se rendre à Hossegor (Landes) de l'invitation de M. François Mitterrand. On sait que celui-ci y a convoqué une réunion de leaders socialistes.

« Devant une crise comme nous en avons maintenant, une crise politique et gouvernementale, je ne peux pas me permettre de sortir du Portugal, a-t-il déclaré. (ap)

L'Espagne prête à se retirer du Sahara

Le gouvernement espagnol a reconnu dans une déclaration faite hier, que la situation au Sahara occidental « s'était progressivement détériorée au cours des dernières semaines » et a affirmé son intention, le cas échéant, de « précipiter la transmission des pouvoirs et de mettre fin définitivement à la présence espagnole dans ce territoire ».

La déclaration, rendue publique à l'issue d'un Conseil des ministres présidé par le général Franco, ne précise toutefois pas à qui seraient transférés les pouvoirs et la souveraineté que détiennent actuellement l'Espagne sur ce territoire, riche en phosphates, revendiqué par le Maroc et la Mauritanie, mais où un fort courant en faveur de l'indépendance est encouragé par un troisième pays, l'Algérie.

La déclaration du gouvernement espagnol précise pour la première fois qu'un transfert de souveraineté se ferait non seulement « au mieux des intérêts des habitants de cette région » qui compte quelque 60.000 habitants en grande partie nomades, mais aussi sans ignorer « les aspirations légitimes des pays intéressés à cette zone, quelles que soient ces aspirations ».

Désignation difficile

Alors que les premiers commentaires semblaient interpréter ce communiqué comme marquant un changement de l'attitude espagnole favorable à la thèse marocaine, un examen plus détaillé de la déclaration et de ses omissions ou imprécisions semble plutôt indiquer que, devant les récents incidents, l'Espagne est fermement résolue à se dégager, le plus tôt possible, d'une situation chaque jour plus délicate et pleine de risques, mais que, dans les circonstances incertaines actuelles, elle ne peut désigner le récipiendaire de la souveraineté qu'elle détient sur le territoire.

Le facteur déterminant

La déclaration ne cache pas que les récents incidents qui ont accompagné la visite de la délégation des Nations

Unies ont été le facteur déterminant pour amener à « précipiter la transmission des pouvoirs ». Elle affirme que les récentes manifestations faisaient apparaître sur tout le territoire des positions en faveur de l'indépendance, mais ne mentionne pas que dix à quatorze militaires espagnols (le chiffre varie selon les sources), ont été enlevés par les mouvements armés sa-

haraouis dont les allégeances et les tendances restent encore mystérieuses.

Certains de ces groupes, comme le « Polisario » dont l'influence et la force ont surpris, pourraient être en faveur d'une indépendance « pro-algérienne » ; d'autres sont en faveur du rattachement au Maroc ; d'autres encore, moins importants, en faveur de la Mauritanie. Le ministre de l'information en commentant la déclaration a précisé que le « gouvernement tiendrait compte de toutes les réalités au Sahara, et le Polisario est une réalité ».

Dans sa déclaration, le gouvernement espagnol a réaffirmé son respect des décisions des Nations Unies mais n'a mentionné à aucun moment le droit des Saharouis à l'autodétermination qui constituait le fondement de base de sa position et le but recherché. Cette fois, il se contente d'affirmer « qu'il informera » l'ONU de sa décision. (afp)

Le palmarès du Festival de Cannes

Un Algérien remporte le Grand Prix

► Suite de la 1re page

Mohammed Lakhdar Hamina, qui avait déjà obtenu en 1967 le Prix de la première œuvre au Festival de Cannes pour « Le vent des Aures », s'est révélé cette fois-ci comme un cinéaste confirmé, en présentant une véritable super-production, sans s'éloigner des thèmes forts de la révolution qui a marqué son pays.

Le Grand Prix spécial du jury a été attribué à « L'énigme de Kaspar Hauser », de Werner Herzog (Allemagne de l'Ouest), déjà bien connu du grand public pour son film « Aguirre, la colère de Dieu », qui obtient actuellement un grand succès. « L'énigme de Kaspar Hauser » s'inspire de l'histoire dramatique survenue à un adolescent inconnu au siècle dernier à Nuremberg, pour souligner les difficultés de l'individu face aux contraintes de la société.

Le Prix d'interprétation masculine a été obtenu par le déjà très célèbre acteur italien Vittorio Gassman pour son rôle dans « Parfum de femmes » de Dino Risi, tandis que le Prix d'interprétation féminine a été décerné à une jeune actrice américaine, Valérie Perrine, pour son incarnation d'une femme délaissée dans « Lenny », de Bob Fosse (USA), qui retrace la vie du fantaisiste Lenny Bruce et de son épouse.

Costa Gavras (France), pour « Section spéciale » — épisode de la justice en France occupée — et Michel Brault (Canada) pour « Les ordres » — où les humiliations infligées à un groupe de personnes arrêtées par erreur au cours d'une crise politique — ont obtenu ex-aequo le Prix de la mise en scène.

Le Grand Prix international des courts métrages a été attribué au Britannique Geoff Dunbar pour « Lautrec ».

Le Prix spécial du jury a été obtenu par le Soviétique Fedor Itrov pour « Je te donnerai une étoile ».

(ap)

En Grande-Bretagne

Expérience médicale

Une équipe de médecins britanniques est parvenue à faire vivre durant seize heures un enfant souffrant de déficience cardiaque et rénale congénitale en le reliant aux organes d'un singe vivant.

Cette expérience sans précédent dans le monde a été réalisée jeudi dans un hôpital de la région londonienne par le Dr Magdi Yacoub, le chirurgien ayant procédé à la quatrième et dernière transplantation cardiaque en Grande-Bretagne en 1973. (afp)

Quelques jours avant d'entreprendre un voyage sur le Vieux-Continent

G. Ford tente de rassurer les Européens

► Suite de la 1re page

Les problèmes entre la Grèce et la Turquie qui ont eu un « développement tragique, malheureusement » devraient pouvoir être réglés, estime M. Ford.

Le Portugal

Parlant des événements du Portugal, le président américain a encore déclaré : « Je suis préoccupé par l'élément communiste et son influence... et par conséquent par les relations du Portugal avec l'OTAN. C'est une question très grave et je la poserai certainement à Bruxelles ». Les élections n'ont pas eu « malheureusement d'impact significatif sur ceux qui contrôlent le gouvernement... »

« Tout en approuvant la philosophie politique des Portugais, nous sommes un peu préoccupés au sujet de leur gouvernement ».

Au sujet de la détente, M. Ford ne pense pas qu'elle profite surtout aux Soviétiques. Sur les points de friction éventuels, « nous comptons être très fermes, mais la détente nous donne l'occasion d'être souples ».

L'OTAN dit non à l'Espagne

Par ailleurs, le communiqué commun publié à Bruxelles après les 2 jours de réunion des 13 ministres de la défense de l'OTAN, formant le comité des plans, se borne à noter que le ministre américain a informé ses collègues de la coopération bilatérale hispano-américaine en matière de défense.

Les collègues de M. Schlesinger ont donc refusé de reconnaître à l'apport militaire espagnol un rôle dans l'OTAN, comme les y poussait le secrétaire à la Défense. Le communiqué précise que les arrangements entre les Etats-Unis et l'Espagne restent en dehors de l'organisation.

Les Etats-Unis sont actuellement

en pleines négociations avec Madrid pour le renouvellement de leur accord sur les bases militaires. Une bénédiction de l'OTAN aurait été pour Washington la bienvenue. La question pourrait revenir à l'ordre du jour la semaine prochaine lorsque le président Ford participera au sommet de l'OTAN à Bruxelles.

Après la séance d'hier, M. Schlesinger a énuméré devant les journalistes la contribution apportée par les bases espagnoles à la sécurité de l'Europe occidentale : en fournissant des bases aux sous-marins nucléaires américains, en entretenant des installations pour l'aviation stratégique et tactique américaine, en entretenant les avions F-4 espagnols, enfin en fournissant des terrains d'entraînement aux forces des Etats-Unis.

« L'utilité militaire de la présence américaine en Espagne influe effectivement sur la sécurité de l'Europe occidentale, et par conséquent nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une matière intéressante les ministres de la Défense », a dit M. Schlesinger aux journalistes.

« L'Association bilatérale des Etats-Unis et de l'Espagne ne concerne pas l'OTAN en tant qu'organisation. Mais l'utilité des bases concerne effectivement la sécurité de l'Europe occidentale ». (ap)

L'ACTUALITÉ SUISSE

Dans le canton de Fribourg

30 KM. D'AUTOROUTE SUR LA MAUVAISE PISTE

De nombreux automobilistes qui ont emprunté hier vers 14 h. 15 l'autoroute N 12 de Flamatt en direction de Bulle, ont eu la surprise et la frayeur de croiser une automobile française qui roulait sur la même piste qu'eux. Malgré de très nombreux coups de klaxon et des appels de phares. Le conducteur français, âgé d'une soixantaine d'années, a poursuivi sa route sur les quelque trente kilomètres séparant Corpaux de Flamatt, sur la mauvaise piste de l'autoroute, sans même tenter de s'arrêter, de faire demi-tour, ou d'emprunter une des nombreuses « sorties » (des entrées en réalité).

Entré sur la piste de gauche à Matran, où la route se transforme en une autoroute à quatre voies, l'automobiliste a roulé jusqu'à Flamatt. Au lieu de quitter l'autoroute dans ce village, le conducteur a poursuivi sa route sur un tronçon achevé, certes, mais non encore ouvert à la circulation. Il ne s'est arrêté que lorsqu'il se trouva face aux travaux de construction de la N 12.

Le conducteur fautif a finalement été rejoint par la police fribourgeoise qui l'a interrogé et a transmis son dossier à la préfecture de la Sarine. (ats)

NEUCHÂTEL

Dans les gorges du Seyon

Spectaculaire embardée

Hier soir, vers 23 h. 30, une voiture circulant dans les gorges du Seyon a fait une subite embardée, à la suite d'une perte de maîtrise. Le véhicule a fait plusieurs tonneaux sur la chaussée. Par chance, les trois passagers s'en tirent indemnes, mais le conducteur, M. Sylvain Streit, de Neuchâtel, a dû être hospitalisé. Il souffre de légères blessures aux jambes.

Les automobilistes traversant les gorges à cette heure ont craint un grave accident. La circulation a été interrompue pendant un quart d'heure et la voiture a été dégagée de la chaussée au moyen d'une grue. De nombreux policiers s'étaient déplacés sur les lieux de l'accident. (Imp)

UN ÉVÈNEMENT PAR JOUR

L'(ot)âne de Buridan

« Un âne, ayant également soif et faim et placé à égale distance d'un seau d'eau et d'un picotin d'avoine, se décida-t-il pour l'un ou pour l'autre ou se laissera-t-il mourir de faim et de soif ? »

L'argument est archiconnu. Mais depuis que Buridan l'établit, il n'a jamais été mieux illustré que par la conduite de l'OTAN (Alliance atlantique).

Redoutant également le communisme et la perte de liberté et placée devant la nécessité de s'allier à des notions liberticides ou devant le fait de devenir totalement impuissante, l'OTAN, divisée, ne sait quelle voie choisir. La récente réunion des divers ministres de la défense des pays faisant partie de l'organisation vient d'en faire le constat.

Personnellement, nous sommes fort loin de partager les vues des franquistes et celles du gouvernement de l'Afrique du Sud, mais il nous paraît curieux que, en refusant de passer des accords avec Madrid et Prétoria, l'OTAN ne réalise pas que, à plus ou moins brève échéance, elle admet de se mettre sous la houlette de Moscou.

La politique, malgré ses contradictions, a tout de même une logique. Ce n'est pas en pratiquant celle de l'autruche qu'on résoudra quelque chose...

Naguère un politicien danois avait proposé que son pays renonçât à tout effort militaire et qu'on remplaçât les forces armées par un service qui répondrait, simplement et en russe : « Nous nous rendons ».

On avait éclaté de rire au nez de celui qu'on considérait comme un plaisantin.

Cet inventeur de galéjade était, hélas, beaucoup plus sérieux que la plupart des membres de l'OTAN. Lui, au moins, avait un remède à proposer pour ne pas mourir d'inertie.

Willy BRANDT

Pour mettre fin aux affrontements entre feddayin et Palestiniens

Un gouvernement militaire dirigera le Liban

► Suite de la 1re page

Les 15.000 soldats de l'armée libanaise ne sont pas encore intervenus, conservant la neutralité que la troupe avait déjà adoptée lors des heurts du mois dernier. La réticence du gouvernement à la mobiliser met en lumière la délicate situation religieuse, que les Palestiniens, par leur présence dans le pays, n'ont fait que compliquer encore davantage.

Dans les milieux officiels, on craint de voir une intervention militaire se transformer en affrontement entre les soldats et les feddayin. On estime que les phalangistes ne s'opposeraient pas à l'armée.

En revanche, les commandos palestiniens ont déjà combattu la troupe en 1973 au cours d'une guerre civile sanglante, et ils n'hésiteraient

pas à reprendre les armes contre elle si elle intervient.

Par ailleurs, un cessez-le-feu a été décrété à 21 heures, entre Palestiniens et Phalangistes.

Des patrouilles mixtes composées de feddayin, de membres des forces de sécurité et de l'armée libanaise ont circulé dans les faubourgs sud-est de Beyrouth pour le faire respecter.

Surprise

Enfin, la désignation du général Nouredine Rifai, à la retraite, et l'annonce du gouvernement militaire ont suscité une très vive surprise à Beyrouth où l'on s'attendait à la nomination d'un homme politique. Le nom le plus fréquemment cité avait été celui de Rachid Karamé.

Le gouvernement militaire comprend huit membres, dont un seul civil.

A 21 h. 30, soit une demi-heure après l'heure d'entrée en vigueur du cessez-le-feu, des tirs d'armes automatiques étaient entendus dans les quartiers du centre. Il était toutefois impossible de dire s'il s'agissait d'affrontements ou d'une manifestation de joie qui s'exprime souvent au Liban et ailleurs dans le monde arabe par les coups de feu en l'air. (ap, afp)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Dans les cinémas de la région.
- 3 Des Planchettes à La Chaux-de-Fonds : problèmes de déplacement pour les écoliers.
- 5 M. J. Béguin évoque les problèmes agricoles à La Brévine.
- 7 Ouverture du congrès radical à Neuchâtel.
- 15 Samedi magazine.
- 16 Economie et finance.
- 19 Giro : troisième victoire du Belge de Vlaeminck.
- 21 Automobilisme : Graham Hill renonce.
- 23 et 24 Programmes radio, TV.

Prévisions météorologiques

En partie ensoleillé avec une nébulosité variable et par moment forte. Quelques averses surtout en montagne. Température en plaine de 0 à 5 degrés la nuit, 13 à 18 l'après-midi.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,37.